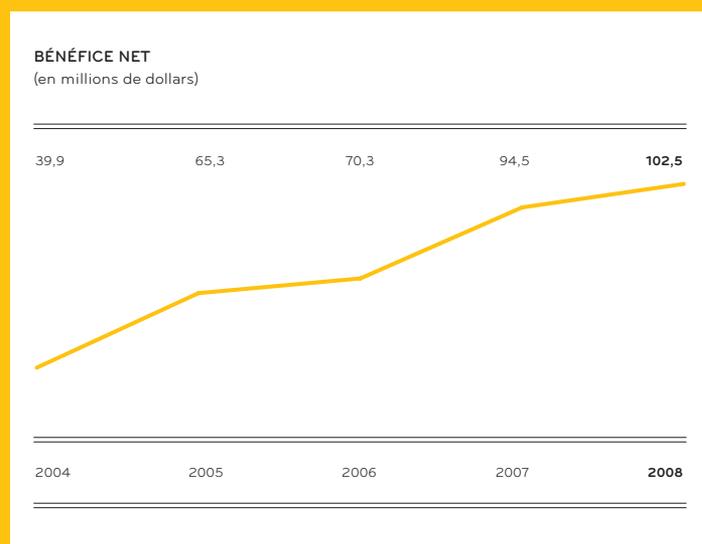


# Rapport de gestion

## SOMMAIRE DES RÉSULTATS FINANCIERS

*Survol de l'exercice financier 2008* || Pour l'exercice financier terminé le 31 octobre 2008, la Banque Laurentienne a déclaré un bénéfice net de 102,5 millions \$, soit un bénéfice net dilué par action ordinaire de 3,80 \$, comparativement à 94,5 millions \$, soit un bénéfice net dilué par action ordinaire de 3,48 \$, en 2007. Le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires s'élevait à 11,0% en 2008, comparativement à 10,9% en 2007. || Le bénéfice découlant des activités poursuivies a augmenté à 98,1 millions \$, ou 3,61 \$ dilué par action ordinaire, pour l'exercice financier 2008. Ce bénéfice exclut un gain de 4,4 millions \$, net des impôts sur les bénéfices, lié à la vente de BLC-Edmond de Rothschild gestion d'actifs inc. en 2005, tel qu'il est présenté en page 18 du présent Rapport annuel. Pour l'exercice financier 2007, le bénéfice net découlant des activités poursuivies s'établissait à 90,1 millions \$, ou 3,29 \$ dilué par action ordinaire, excluant un gain de 4,4 millions \$, net des impôts sur les bénéfices, découlant de la même transaction. || En excluant certains éléments significatifs, détaillés en page 18 du présent Rapport annuel, le bénéfice net pour l'exercice financier terminé le 31 octobre 2008, a augmenté de 24,6 millions \$, ou 28%, et le bénéfice net dilué par action ordinaire a augmenté de 1,01 \$, ou 31%, par rapport aux résultats pour l'exercice financier 2007. ||



### BASE DE PRÉSENTATION

Ce rapport de gestion porte sur les résultats d'exploitation et la situation financière de la Banque pour l'exercice financier terminé le 31 octobre 2008 et présente les perspectives de la direction de la Banque en date du 4 décembre 2008. Les données y sont exprimées sur la même base que les états financiers consolidés et ont été établies suivant les principes comptables généralement reconnus (PCGR) du Canada, y compris les traitements comptables prescrits par le bureau du surintendant des institutions financières du Canada. || Vous trouverez des renseignements additionnels sur la Banque Laurentienne du Canada, y compris la notice annuelle pour l'exercice financier terminé le 31 octobre 2008, sur le site Internet de la Banque à [www.banquelaurentienne.ca](http://www.banquelaurentienne.ca) et sur SEDAR, à [www.sedar.com](http://www.sedar.com).

### MÉTHODOLOGIE D'ANALYSE DES RÉSULTATS

La direction évalue habituellement le rendement de la Banque selon les résultats tels qu'ils sont présentés dans les états financiers consolidés. Compte tenu de la cession des activités de gestion de patrimoine associées à la coentreprise BLC-Edmond de Rothschild gestion d'actifs inc. en 2005, les états financiers présentent les résultats découlant des activités poursuivies et les résultats découlant des activités abandonnées. Les analyses, incluses dans ce rapport de gestion, reflètent généralement les résultats découlant des activités poursuivies. || Afin d'évaluer sa performance, la Banque utilise à la fois les principes comptables généralement reconnus (PCGR) et certaines mesures financières non conformes aux PCGR telles que le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires, la marge nette d'intérêt et les ratios d'efficacité. De plus, un bénéfice net, excluant certains éléments significatifs, a été présenté à certains endroits dans ce document. Les mesures financières non conformes aux PCGR n'ont pas de définition normalisée et peuvent difficilement être comparables à des mesures semblables présentées par d'autres émetteurs. La Banque considère que ces mesures financières non conformes aux PCGR fournissent aux investisseurs et aux analystes des renseignements utiles afin de leur permettre de mieux apprécier les résultats financiers et d'effectuer une analyse plus rigoureuse du potentiel de rentabilité et de développement de la Banque. || Certaines données comparatives de l'exercice financier 2007 ont été reclassées selon la présentation des données pour l'exercice financier 2008.

## Faits saillants de 2008

- || Bénéfice net de 102,5 millions \$, une augmentation de 8%.
- || Bénéfice net dilué par action ordinaire de 3,80 \$, une augmentation de 9%.
- || En excluant les éléments significatifs décrits au tableau 2, le bénéfice net a augmenté de 28% et le bénéfice net dilué par action ordinaire, de 31%.
- || Le revenu total a augmenté de 8%, ce qui reflète la solide croissance des portefeuilles de prêts et de dépôts, ainsi que l'augmentation des revenus tirés des opérations de titrisation.
- || Les frais autres que d'intérêt ont augmenté de 4%.
- || La provision pour pertes sur prêts s'établissait à 48,5 millions \$ pour 2008, y compris une augmentation de 8,0 millions \$ de la provision générale.

BÉNÉFICE NET  
RECORD DE

102,5 M\$

TABLEAU 1  
RÉSULTATS CONSOLIDÉS

Pour les exercices terminés les 31 octobre (en millions de dollars, sauf les montants par action et les pourcentages)

	2008	2007	2006	VARIATION 08/07
Revenu net d'intérêt	405,3 \$	390,2 \$	357,2 \$	4 %
Autres revenus	225,2	193,7	182,6	16
Revenu total	630,5	583,9	539,8	8
Provision pour pertes sur prêts	48,5	40,0	40,0	21
Frais autres que d'intérêt	446,0	427,4	410,8	4
Bénéfice découlant des activités poursuivies avant impôts sur les bénéfices	136,0	116,5	89,0	17
Impôts sur les bénéfices	37,9	26,4	23,4	44
Bénéfice découlant des activités poursuivies	98,1	90,1	65,6	9
Bénéfice découlant des activités abandonnées, net des impôts sur les bénéfices	4,4	4,4	4,7	-
Bénéfice net	102,5 \$	94,5 \$	70,3 \$	8 %
Dividendes sur actions privilégiées, y compris les impôts sur les bénéfices afférents	11,8 \$	11,9 \$	11,7 \$	(1)%
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires	90,7 \$	82,6 \$	58,6 \$	10 %
Nombre moyen d'actions ordinaires en circulation (en milliers)				
de base	23 837	23 678	23 605	
dilué	23 880	23 728	23 649	
Résultat par action ordinaire découlant des activités poursuivies				
de base	3,62 \$	3,30 \$	2,28 \$	10 %
dilué	3,61 \$	3,29 \$	2,28 \$	10 %
Résultat net par action ordinaire				
de base	3,81 \$	3,49 \$	2,48 \$	9 %
dilué	3,80 \$	3,48 \$	2,48 \$	9 %
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires	11,0 %	10,9 %	8,2 %	

La Banque dessert principalement les particuliers et les petites et moyennes entreprises, de sorte qu'elle a été moins affectée que d'autres institutions financières par les récents bouleversements dans les marchés financiers mondiaux. En outre, les dépôts des particuliers, qui totalisent plus de 12 milliards \$, constituaient toujours une source stable de financement pour nos activités de prêts et nos autres engagements. Nous n'avons donc pas été pris au dépourvu en ce qui concerne les liquidités. Quoique la conjoncture du crédit se soit quelque peu détériorée au Canada cette année, elle n'en est pas moins demeurée solide, ce qui a minimisé nos préoccupations quant au crédit. De manière générale toutefois, l'environnement économique présente encore de multiples défis. Voilà pourquoi, au cours de cette année, nous avons adopté certaines mesures, de nature conservatrice, afin de faire face à la situation. Nous avons ainsi,

entre autres, rehaussé le niveau de nos liquidités et, par mesure de prudence, augmenté notre provision pour pertes sur prêts. Somme toute, nous sommes convaincus que notre plan stratégique est toujours aussi solide et pertinent. Nous entendons poursuivre le développement de la Banque.

### SURVOL DE L'EXERCICE FINANCIER 2007

Pour l'exercice financier terminé le 31 octobre 2007, la Banque a déclaré un bénéfice net de 94,5 millions \$, ou 3,48 \$ dilué par action ordinaire, comparativement à 70,3 millions \$, ou 2,48 \$ dilué par action ordinaire, pour 2006. Le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires s'élevait à 10,9% pour 2007, comparativement à 8,2% pour 2006. Le bénéfice découlant des activités poursuivies a augmenté et s'élevait à 90,1 millions \$, ou 3,29 \$ dilué par action ordinaire, pour

l'exercice financier 2007, excluant un gain de 4,4 millions \$, net des impôts sur les bénéfices, lié à la vente de BLC-Edmond de Rothschild gestion d'actifs inc. en 2005. Pour l'exercice financier 2006, le bénéfice net découlant des activités poursuivies s'établissait à 65,6 millions \$, ou 2,28 \$ dilué par action ordinaire, excluant un gain de 4,8 millions \$, net des impôts sur les bénéfices, découlant de cette même transaction. Au cours de l'exercice financier 2007, la Banque a connu d'importants développements, et ce, à plus d'un égard. Le revenu total a augmenté de manière significative, soit de 8 %, grâce à une forte croissance des opérations, alors que les mesures de contrôle des coûts ont limité l'augmentation des dépenses à 4 %. Les activités de développement des affaires, y compris la rénovation de succursales et le développement de produits, ont également contribué à ouvrir la voie au progrès soutenu qui a marqué 2008.

#### ACTIVITÉS ABANDONNÉES – VENTE DE BLC-EDMOND DE ROTHSCHILD GESTION D'ACTIFS INC.

Au cours de l'exercice financier 2005, la Banque a cédé sa participation dans la coentreprise BLC-Edmond de Rothschild gestion d'actifs inc. à Industrielle Alliance, Assurances et

services financiers inc. Conformément aux termes de la transaction, une partie du produit de la vente était assujettie à des clauses de récupération sur la base des ventes annuelles nettes de fonds communs de placement. Par conséquent, une partie du gain réalisé grâce à cette vente, soit 26,2 millions \$, avait été initialement reportée. Étant donné qu'à la fin du mois de novembre 2008, les ventes nettes dépassaient les exigences minimales, un gain de 5,2 millions \$ (4,4 millions \$, net des impôts sur les bénéfices) a été comptabilisé au quatrième trimestre 2008.

Pour les mêmes raisons, un gain de 5,2 millions \$ avait aussi été reconnu pour le quatrième trimestre des exercices financiers 2007, 2006 et 2005. Au 31 octobre 2008, la partie restante du gain reporté, soit 5,2 millions \$, serait constatée aux résultats pour l'exercice financier 2009 si les conditions de vente sont respectées. De plus, la Banque recevrait un paiement additionnel de 8,3 millions \$ à la fin du mois de décembre 2009 si la somme cumulative des ventes nettes de fonds communs de placement atteignait 350 millions \$. La note 27 afférente aux états financiers consolidés fournit des renseignements additionnels relativement à cette transaction.

TABLEAU 2  
ÉLÉMENTS SIGNIFICATIFS INFLUANT SUR LES RÉSULTATS

Pour les exercices terminés les 31 octobre (en millions de dollars, sauf les montants par action et les pourcentages)

	SECTEUR D'ACTIVITÉ	ÉLÉMENTS, AVANT IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES	ÉLÉMENTS, NET DES IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES	DILUÉ PAR ACTION ORDINAIRE
<b>2008</b>				
<b>Bénéfice net excluant des éléments significatifs</b>			113,1 \$	4,24 \$
Diminution des actifs d'impôts futurs, consécutive à la réduction des taux d'imposition du gouvernement fédéral	Autres	– \$	(5,6)	(0,23)
Gain sur la vente d'actions de la Bourse de Montréal	Autres	12,9	11,1	0,46
Pertes sur la vente de titres et réductions de valeur	Autres	(13,4)	(9,1)	(0,38)
Augmentation de la provision générale pour pertes sur prêts	Autres	(8,0)	(5,5)	(0,23)
Radiation de coûts de développement technologique	Autres	(2,2)\$	(1,5)	(0,06)
			(10,6)	(0,44)
<b>Bénéfice net tel que présenté</b>			102,5 \$	3,80 \$
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires excluant des éléments significatifs			12,3 %	
<b>2007</b>				
<b>Bénéfice net excluant des éléments significatifs</b>			88,5 \$	3,23 \$
Ajustement fiscal positif	Autres		4,7	0,19
Gain découlant de la restructuration de Visa	P et PME-Québec	4,0 \$	3,3	0,14
Charge reliée à des titres émis par des conduits couverts par l'Entente de Montréal	VMBL et Autres	(2,9)\$	(2,0)	(0,09)
			6,0	0,25
<b>Bénéfice net tel que présenté</b>			94,5 \$	3,48 \$
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires excluant des éléments significatifs			10,1 %	
<b>2006</b>				
<b>Bénéfice net excluant des éléments significatifs</b>			68,2 \$	2,39 \$
Ajustement fiscal positif	Autres		2,1	0,09
<b>Bénéfice net tel que présenté</b>			70,3 \$	2,48 \$
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires excluant des éléments significatifs			7,9 %	

Ce tableau inclut certaines mesures non conformes aux PCGR. Voir l'avis en page 16.

## PERFORMANCE FINANCIÈRE 2008

|| Malgré la tourmente qui a secoué les institutions financières, les résultats de la Banque pour l'exercice financier 2008 se sont avérés très satisfaisants. La performance de la Banque est attribuable principalement au fait que nous nous sommes concentrés sur la croissance des prêts et des dépôts, source d'augmentation des revenus, y compris une solide contribution des opérations de titrisation, le tout conjugué à un rigoureux contrôle des coûts. ||

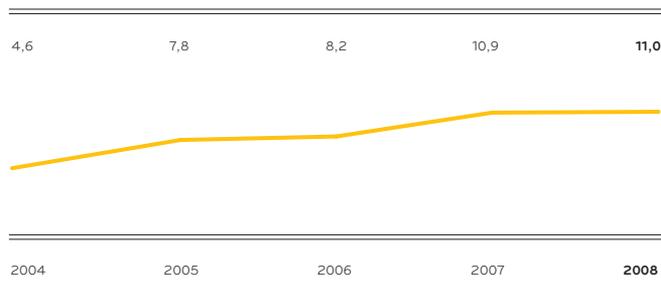
TABLEAU 3  
INDICATEURS DE PERFORMANCE

	RÉSULTATS 2007	OBJECTIFS 2008	RÉSULTATS 2008
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires	10,9 %	9,5 % à 10,5 %	11,0 %
Résultat net dilué par action ordinaire	3,48 \$	3,30 \$ à 3,60 \$	3,80 \$
Revenu total	+ 8 % 584 millions \$	+ 5 % 615 millions \$	+ 8 % 630 millions \$
Ratio d'efficacité	73,2 %	74 % à 72 %	70,7 %
Ratio BRI de première catégorie	9,8 %	minimum de 9,5 %	10,0 %

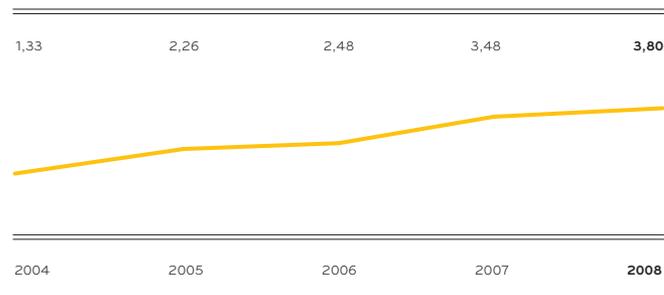
Comme l'indique le tableau ci-dessus, nous avons dépassé tous nos objectifs pour l'exercice financier 2008. En outre, et conformément à nos priorités, nous avons dédié des ressources additionnelles à la croissance interne et au développement d'activités à plus forte rentabilité. Ces efforts ont contribué à assurer d'importantes augmentations dans les portefeuilles de prêts et de dépôts, ce qui a généré une croissance des revenus et l'amélioration globale de la rentabilité et de l'efficacité.

Compte tenu des conditions économiques actuelles plus difficiles, notre situation financière est demeurée vigoureuse, comme en témoigne le solide ratio de capital de première catégorie de la Banque, grâce, entre autres, à diverses initiatives en matière de gestion de capital et à un développement des affaires sain.

RENDEMENT DES CAPITAUX PROPRES  
ATTRIBUABLES AUX ACTIONNAIRES ORDINAIRES  
(en pourcentage)



RÉSULTAT NET DILUÉ PAR ACTION ORDINAIRE  
(en dollars)



## PRINCIPALES RÉALISATIONS EN REGARD DE CHACUNE DE NOS TROIS PRIORITÉS

### NOS PRIORITÉS, GUIDES DE NOTRE DÉVELOPPEMENT

Les trois priorités que la Banque a adoptées il y a trois ans gardent encore aujourd'hui toute leur pertinence. Notre développement passe impérativement par l'augmentation de notre rentabilité, l'amélioration de notre efficacité opérationnelle et le développement de notre capital humain. Au cours du dernier exercice, ces priorités se sont concrétisées de différentes façons dans les démarches stratégiques qui ont contribué au succès de la Banque.

### RENTABILITÉ: PROGRESSER SUR UNE LANCÉE BIEN AMORCÉE

En 2008, la Banque Laurentienne a privilégié la croissance interne pour rehausser sa rentabilité. En visant l'augmentation de ses volumes d'affaires, la Banque a continué d'enregistrer une croissance de la rentabilité de ses activités de base. En tant qu'institution financière axée sur la solidité, la Banque privilégie une croissance prudente. Dans cette optique, la Banque se concentre sur trois moteurs de croissance: les services aux particuliers, B2B Trust et le financement immobilier. Dans le contexte d'incertitude qui caractérise l'économie actuelle, nous favorisons un développement des affaires très ciblé dans les marchés avec lesquels nous sommes familiers et dont le niveau de risque n'excède pas notre niveau de tolérance.

Par ailleurs, la Banque a maintenu en 2008 ses efforts marketing pour se différencier. L'approche adoptée dans le groupe des services aux particuliers sous la signature la *Banque de la maison* met l'accent sur les prêts hypothécaires comme produit d'ancrage important, particulièrement auprès des jeunes familles. Ce marché demeure la principale clientèle cible de la Banque en matière de services financiers aux particuliers. La stratégie mise de l'avant s'est avérée fructueuse et a donné des résultats concrets au terme de cet exercice, alors que la Banque a enregistré une croissance de l'ordre de 10% de ses prêts hypothécaires, avant titrisation. Les efforts en matière de produits d'investissement ont aussi porté leurs fruits.

Au cours du dernier exercice, le secteur Particuliers et PME Québec a accentué leurs efforts pour continuer de développer une véritable culture de ventes fortement axée vers la clientèle. Nous incitons notamment nos équipes desservant les clients particuliers à privilégier une approche globale, et non pas produit par produit, afin d'obtenir une vue d'ensemble de leur situation financière, ce qui nous permet d'anticiper et de mieux répondre à leurs besoins.

Les axes priorisés en 2008 étaient de poursuivre nos investissements en matière de systèmes de gestion de la relation client. Nous avons donc résolument progressé dans cette démarche, qui constitue un élément clé pour nous assurer de bien comprendre l'ensemble de la situation de chaque client, que ce soit un particulier ou une entreprise, et être en mesure d'aller au devant des attentes.

C'est également dans cette perspective que nous continuons à étendre notre réseau de succursales, à optimiser l'emplacement de certaines d'entre elles et à rénover progressivement nos infrastructures. Nos nouvelles succursales constituent un moyen privilégié pour assurer la croissance interne. Depuis 2004, nous avons donc procédé à l'ouverture de 10 nouvelles succursales, à la relocalisation de 14 autres et à la rénovation

de 16 établissements; 25% de nos succursales ont donc fait l'objet d'interventions majeures.

Ces modifications s'inscrivent dans une démarche à long terme alors que nous poursuivons notre plan qui privilégie les succursales comportant les plus forts potentiels d'accélération de leur développement et de leur croissance, dans des marchés géographiques clés.

B2B Trust a aussi développé de son côté plusieurs initiatives efficaces pour accroître sa visibilité et sa notoriété dans son marché, celui des intermédiaires financiers auquel elle se voue en exclusivité. En plus d'avoir modifié en profondeur son site Internet, B2B Trust a déployé une toute nouvelle plateforme Web pour les prêts à l'investissement afin de simplifier le traitement des demandes de prêts par les conseillers financiers indépendants. Elle a aussi lancé son nouveau compte d'investissement à haut rendement, qui se distingue sur le marché avec un taux minimum garanti. B2B Trust continue ainsi d'investir de façon stratégique dans l'amélioration de sa gamme de produits qu'elle offre aux intermédiaires financiers et à leurs clients.

En ce qui a trait au secteur Immobilier et Commercial, qui revêt une grande importance et enregistre d'excellentes performances sur une base continue, le taux de croissance de ses prêts moyens a atteint 19%, alors que sa rentabilité a compté pour 26% des profits de la Banque. Grâce à une gestion serrée du risque et à la solide expertise de l'équipe en place, ce secteur constitue une pièce importante de la stratégie d'augmentation de la rentabilité de l'organisation.

Valeurs mobilières Banque Laurentienne a maintenu le cap sur sa stratégie de développement, alors que sa division Revenu fixe, bien positionnée pour rencontrer les besoins croissants de sa clientèle, a enregistré une solide rentabilité compte tenu des défis que présentait le marché. Ce secteur d'activité continue de bien performer et sa réputation auprès des clients institutionnels contribue au développement de sa division Institutionnel-Actions, qui, seulement quelques années après sa création, s'affirme progressivement. Valeurs mobilières Banque Laurentienne poursuit ses efforts afin de consolider son offre intégrée de services et de produits, facilitant ainsi la croissance accélérée des actifs sous gestion de sa division Services aux particuliers.

Toutes ces initiatives ont contribué à la croissance continue de nos portefeuilles, dont la valeur s'est enrichie de 1,7 milliard de dollars pour les prêts totaux et acceptations bancaires (excluant la titrisation) et de 1,5 milliard de dollars pour les dépôts totaux. Au terme de l'exercice, nous affichons une croissance des prêts totaux et acceptations bancaires de 11%, excluant les activités de titrisation; pour leur part, les prêts personnels sont en hausse de 7%. Les volumes de dépôts se sont aussi accrus de 10% en 2008. Ceux-ci sont très importants pour la Banque car ils constituent une source de financement très stable et abordable qui apporte des effets bénéfiques directs sur la santé financière et sur la rentabilité de la Banque.

### EFFICACITÉ: OPTIMISER CHACUN DES ASPECTS DE NOTRE ORGANISATION

Notre priorité d'amélioration de l'efficacité opérationnelle est tout aussi capitale et se situe au centre de nos préoccupations. La Banque Laurentienne a fait des pas importants en ce sens

au cours du dernier exercice, son ratio d'efficacité passant de 73,2 % en 2007 à 70,7 % en 2008. L'augmentation de notre efficacité requiert une révision en profondeur de nos processus d'affaires afin de mieux tirer parti de chaque dollar investi et consacrer plus d'énergie à des activités génératrices de croissance.

Chaque secteur s'est concentré sur l'optimisation des processus clés donnant la capacité à nos employés de saisir un maximum d'occasions d'affaires. Le réseau des succursales a notamment mis sur pied des équipes spécialisées pour traiter plus efficacement les demandes dans des secteurs spécifiques afin de pouvoir répondre avec encore plus d'acuité aux besoins des clients. C'est ainsi qu'en plus de l'équipe de directeurs, Développement hypothécaire qui existait déjà, nous avons commencé à déployer d'autres équipes spécialisées, dont nos directeurs, Développement des investissements et nos directeurs, Planification financière. Ces initiatives permettent d'offrir des services spécialisés pour desservir les besoins plus spécialisés de nos clients. Le secteur a aussi consacré beaucoup d'efforts à optimiser ses processus afin de réduire le temps consacré en succursales à des tâches administratives et ainsi permettre à nos employés de consacrer plus de temps à leurs clients.

De son côté, B2B Trust a mis en place une équipe intégrée de révision des processus qui a comme objectif d'assurer la continuité des opérations par une documentation centralisée, d'améliorer continuellement nos façons de faire et d'assurer le respect des règles de gouvernance.

La Banque s'est aussi employée à la simplification et à l'optimisation des canaux de distribution. Ainsi, au cours des dernières années, toutes les activités de dépôts de courtiers et de prêts hypothécaires de courtiers hors Québec ont été centralisées dans le secteur d'activité B2B Trust, regroupant ainsi sous la même gouvernance les activités reliées aux intermédiaires financiers.

Plusieurs autres initiatives ont permis à la Banque de réduire les pertes de temps et de ressources, comme le projet d'optimisation des processus de dépouillement des guichets automatiques. En modifiant l'organisation du travail, on a enregistré des gains d'efficacité substantiels. Les façons de faire ont été uniformisées et la majorité des activités sans valeur ajoutée ont été éliminées. Le secteur PME Québec a quant à lui implanté une démarche d'optimisation de ses façons de faire qui a fortement contribué à la croissance de ses portefeuilles.

La Banque a procédé au remplacement de certains outils informatiques utilisés en succursale par des systèmes plus performants, ce qui a permis aux employés d'augmenter leur productivité. Les modes de communication avec les succursales ont aussi été améliorés afin de faciliter la circulation d'information et les échanges entre les personnes affectées aux différentes activités de service à la clientèle. Pour permettre à ses ressources de mieux s'imprégner de la culture de ventes qu'elle implante progressivement, la Banque a modernisé les outils de suivi des ventes qu'elle met à la disposition des succursales. Grâce à de nouveaux systèmes informatiques de pointe qui facilitent le suivi des ventes, nos succursales ont maintenant accès très rapidement à tous les détails sur leurs niveaux de ventes. Cette approche permet une gestion plus stratégique des objectifs tout en accélérant la transmission de l'information.

Des progrès substantiels ont été enregistrés à la suite des efforts entrepris par la Banque pour rehausser son efficacité

et sa productivité. Nous sommes résolus à poursuivre nos démarches en ce sens et maintenons nos investissements afin d'assurer la croissance et le développement à long terme de la Banque. Ces investissements correspondent à notre plan d'affaires et favorisent le développement de nos activités.

#### **CAPITAL HUMAIN: DÉVELOPPER UN RICHE POTENTIEL**

Dans sa démarche pour optimiser le développement de son capital humain, la Banque Laurentienne vise à développer le plein potentiel de tous ses employés, à favoriser l'établissement et le développement d'une culture de vente et de performance et à assurer l'accroissement de la mobilisation de ses employés.

En 2008, la Banque Laurentienne a intensifié ses efforts pour développer le potentiel de ses employés par le biais des différents programmes mis de l'avant au cours de l'exercice précédent. Avec Cap Performance, le programme de gestion de la performance lancé en 2006, la Banque a voulu en tout premier lieu s'assurer que les priorités de l'ensemble des employés soient alignées sur les grands objectifs corporatifs. Des objectifs sont établis pour les employés à tous les niveaux hiérarchiques, et les priorités de la Banque se reflètent dans celles de chacun des employés.

La Banque accorde beaucoup d'importance à l'équilibre qui doit être maintenu entre la qualité de service – qui la distingue des autres institutions financières – et la croissance des ventes, qui assure son développement et sa rentabilité. Dans le cadre de Cap Performance, elle offre donc un soutien aux gestionnaires afin qu'ils puissent maintenir leur performance et celle des membres de leur équipe à leur plus haut niveau.

Afin de soutenir ses objectifs ambitieux de croissance et de performance, la Banque affirme sa volonté d'appuyer ses employés dans leur développement. C'est dans cette optique qu'elle a institué l'Académie Banque Laurentienne, qui propose un ensemble d'activités, dans le cadre de programmes de développement. La Banque a aussi poursuivi son programme d'intégration des nouveaux employés, plus particulièrement ceux qui sont en relation directe avec les clients. Nous assurons ainsi, dès leur arrivée au sein de l'organisation, leur adhésion à la culture de la Banque et l'application de nos normes élevées en matière de qualité de service.

C'est dans la foulée de notre Académie que nous avons déployé au cours de l'année notre programme *Leaders en action*, dont l'objectif est de renforcer les compétences individuelles des gestionnaires de succursales. Nous mettons aussi de plus en plus d'emphase sur le développement des compétences de nos employés. Alors que l'approche individuelle est la plus répandue, des secteurs ont mis en place des initiatives permettant de renforcer certaines compétences-clés requises dans le cadre de leurs activités spécifiques.

Le Syndicat, qui représente nos quelque 2000 employés, soit près des deux tiers de nos effectifs approximativement, est un partenaire incontournable de la Banque dans cette priorité de développement du capital humain. Nous continuons de travailler en étroite collaboration avec eux. La compréhension mutuelle que nous avons développée au fil des ans est bénéfique à la fois pour la Banque, le Syndicat et nos employés.

La Banque est donc résolument engagée envers le développement de son capital humain. En accroissant progressivement les investissements qu'elle accorde à cette priorité, la Banque est convaincue qu'elle instaure des bases solides qui supporteront le développement à long terme de l'organisation.

## PERSPECTIVES ET OBJECTIFS POUR 2009

### Prévoir l'état de l'économie réelle dans un environnement financier hautement volatil n'est pas chose facile.

Au cours des mois de septembre et octobre 2008, il ne s'est pratiquement pas écoulé une journée sans qu'une nouvelle économique d'envergure ne fasse les manchettes : faillites bancaires spectaculaires, plans de rescousse gouvernementaux, chute vertigineuse des prix des matières premières, volatilité sans précédent des devises, affaissement des marchés boursiers... La succession de tels événements s'est déroulée à un rythme incroyable et toute cette période a été décrite à juste titre comme « une confluence d'événements historiques ».

Au cours de l'automne 2008 par ailleurs, il devenait de plus en plus évident que ces bouleversements financiers sans précédent avaient un impact réel sur l'économie, alors que la confiance des consommateurs et des gens d'affaires fondait comme neige au soleil. Cette situation n'affectait pas seulement les États-Unis mais aussi bien les pays européens et asiatiques. À son tour, le malaise face à l'état de l'économie mondiale est venu renforcer le sentiment d'une panique financière. Le fond du problème est que, alors que l'économie des États-Unis se trouve au beau milieu d'une récession relativement grave causée par la consommation, il ne serait pas raisonnable d'espérer que l'économie canadienne et l'économie mondiale s'en sortent sans problème, et ce, même si le système financier dans son ensemble fonctionnait normalement.

Il est vrai que les mesures très agressives adoptées par les gouvernements et les banques centrales, aussi bien en Amérique du Nord qu'en Europe, produiront leurs fruits en temps et lieu. De plus, les économies des grands pays émergents (Inde, Chine) s'avèrent plus résistantes que ce que les pessimistes leur accordaient comme crédit, particulièrement en ce qui a trait à la vigueur de la demande intérieure. Quoi qu'il en soit, une récession demeure toujours un événement grave, marqué par une augmentation préjudiciable du nombre de chômeurs, des faillites d'entreprises et des pertes sur prêts, ce qui rend extrêmement difficile toute prédiction quant à son dénouement. Il en ressort qu'il faut toujours faire preuve de la plus grande prudence dans l'énoncé de prévisions de nature économique.

### Qu'en est-il au Canada ?

Pour le Canada, l'impact de tous ces événements est évident : d'une part, la baisse de la demande pour les

produits manufacturés et pour les matières premières affectera sérieusement les exportations ; d'autre part, la hausse des coûts de financement pour les institutions financières entraînera une augmentation du coût du crédit pour les emprunteurs sur le marché intérieur. Par ailleurs, la baisse des prix des marchandises n'affecte pas seulement les exportations mais aussi la valeur du dollar canadien : au cours du seul mois d'octobre 2008, celui-ci a perdu 0,10 \$ USD. Quoique la demande intérieure demeure toujours relativement vigoureuse, le risque le plus important à l'heure actuelle est le renversement soudain et prolongé des effets des termes de l'échange qui ont considérablement stimulé la croissance du revenu intérieur canadien en 2008 ; les effets des termes de l'échange représentent le ratio des prix à l'exportation par rapport aux prix à l'importation. Un tel scénario aurait un impact significatif sur la demande intérieure. Compte tenu de cette conjoncture, la Banque du Canada a abaissé le taux du financement à un jour de 75 points de base, à 2,25 %, au mois d'octobre 2008, et elle a clairement laissé entendre qu'elle l'abaisserait de nouveau au mois de décembre, cette fois de 25 points de base, et le maintiendrait à ce niveau pour toute l'année 2009. Nous prévoyons maintenant que le produit intérieur brut au Canada n'augmentera que de 0,1 % en 2009, une croissance à peine perceptible par rapport au maigre taux de croissance de 0,5 % estimé pour 2008.

Tout bien compté, l'année 2009 sera difficile pour les économies du Québec et du Canada. Les secteurs économiques qui pouvoient directement aux dépenses discrétionnaires des consommateurs américains éprouveront de plus en plus de difficulté à poursuivre leurs opérations et à maintenir leurs liquidités à un niveau adéquat. Le défi consistera alors à rediriger les ressources vers le marché intérieur ou vers les marchés internationaux. Le côté positif de cette situation tient au fait que les prix de l'énergie, les taux d'intérêt et le dollar canadien demeureront sensiblement plus bas qu'en 2008.

### Nos mesures de performance pour 2009

Pour l'exercice financier 2009, nous avons établi nos objectifs en prenant en considération des perspectives économiques modestes. Malgré des conditions de marché difficiles, nous sommes confiants de pouvoir réaliser ces objectifs.

TABLEAU 4  
OBJECTIFS 2009

	OBJECTIFS 2009 <sup>(1)</sup>
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires	10,0 % à 12,0 %
Résultat net dilué par action ordinaire	3,70 \$ à 4,40 \$
Revenu total	+ 2 % à 5 % 645 millions \$ à 665 millions \$
Ratio d'efficacité	73 % à 70 %
Ratio BRI de première catégorie	minimum de 9,5 %

(1) Ces objectifs pour l'exercice 2009 devraient être lus conjointement avec les paragraphes ci-contre.

**Les hypothèses clés à la base de nos objectifs**

Les hypothèses énoncées ci-dessous constituent les éléments les plus importants que nous avons pris en considération dans l'élaboration des priorités stratégiques de la Banque et dans la définition de nos objectifs financiers. D'autres facteurs, tels que ceux identifiés dans les sections « Mise en garde concernant les énoncés prévisionnels » et « Cadre de gestion intégrée des risques » de notre Rapport de gestion 2008 pourraient également faire en sorte que les résultats futurs divergent sensiblement des objectifs définis.

Nos objectifs 2009 supposent que nous poursuivrons la croissance de nos portefeuilles de prêts et de dépôts à un rythme semblable à celui que nous avons connu en 2008. Cette croissance a été la pierre angulaire de nos succès au cours des cinq dernières années, et elle demeure toujours au centre de nos stratégies pour les années qui viennent. Plus spécifiquement, nous considérons que les conditions de marché actuelles au Canada en matière de prêts hypothécaires continueront de soutenir nos opérations de titrisation. Nous présumons que ces facteurs contrebalanceront largement les compressions de marge bénéficiaire générées par une concurrence soutenue sur les marchés, principalement dans le domaine des dépôts des particuliers. Nous prévoyons

également une augmentation modérée des pertes sur prêts en raison de la croissance des portefeuilles de prêts, ainsi qu'une légère détérioration des conditions de crédit au cours des douze prochains mois.

**D'autres conditions économiques sous-jacentes**

- Nous prévoyons qu'en 2009, la croissance économique au Canada sera très modeste.
- Nous nous attendons à ce que la crise financière mondiale qui affecte présentement l'industrie n'aura pas d'impact significatif sur nos activités.
- Nous avons présumé que les taux d'intérêt au Canada diminueront légèrement en 2009, et que le dollar canadien se transigera à environ 0,80 \$ américain au cours de l'année.

## REVUE DES ACTIVITÉS SECTORIELLES

Cette section présente les opérations de la Banque, selon sa structure organisationnelle. Les services aux particuliers, aux entreprises, aux intermédiaires financiers et aux clients institutionnels sont offerts par l'entremise des secteurs d'activité suivants :

- Particuliers et PME Québec
- Immobilier et Commercial
- B2B Trust
- Valeurs mobilières Banque Laurentienne
- Autres

Depuis le 1<sup>er</sup> novembre 2007, les activités de prêts commerciaux aux petites et moyennes entreprises du Québec et les services financiers aux particuliers sont regroupés au sein

du nouveau secteur d'activité Particuliers et PME Québec. Les activités de prêts commerciaux étaient assurées auparavant par le secteur Services financiers aux entreprises qui, sous la nouvelle appellation Immobilier et Commercial, comprend dorénavant les activités de financement immobilier au Canada, le financement commercial en Ontario et les comptes majeurs.

Comparativement à l'exercice financier 2007, les secteurs Particuliers et PME Québec, Immobilier et Commercial, et B2B Trust ont tiré parti d'une solide croissance des prêts et des dépôts et augmenté leur revenu total. La majorité des secteurs d'activité ont pu ainsi afficher une amélioration globale de leur rentabilité, tel qu'il est indiqué ci-dessous. Pour sa part, Valeurs mobilières Banque Laurentienne a vu sa rentabilité affectée par les conditions de marché.

**TABLEAU 5**  
**CONTRIBUTIONS AU BÉNÉFICE NET**

Pour les exercices terminés les 31 octobre (en millions de dollars, sauf les montants en pourcentage)

	PARTICULIERS ET PME-QUÉBEC	IMMOBILIER ET COMMERCIAL	B2B TRUST	VALEURS MOBILIÈRES BANQUE LAURENTIENNE	AUTRES	TOTAL
<b>2008</b>						
Bénéfice net	45,4 \$	28,6 \$	34,9 \$	1,7 \$	(8,1)\$	102,5 \$
Croissance 2008/2007	(4)%	33 %	14 %	(76)%	s.o.	8 %
<b>2007</b>						
Bénéfice net	47,4 \$	21,6 \$	30,5 \$	7,1 \$	(12,1)\$	94,5 \$

---

**ANALYSE DES RÉSULTAT 2008**


---

**PARTICULIERS & PME QUÉBEC**

La contribution du secteur Particuliers et PME Québec au bénéfice net a diminué de 4% et s'élevait à 45,4 millions \$ pour l'exercice financier 2008, comparativement à 47,4 millions \$ pour l'exercice financier 2007. Les résultats pour 2007 incluaient un gain de 4,0 millions \$ (3,3 millions \$, net des impôts sur les bénéfices) découlant de la restructuration de Visa Canada.

Le revenu total a augmenté de 17,3 millions \$, passant de 397,9 millions \$ pour l'exercice financier 2007 à 415,2 millions \$ pour l'exercice financier 2008. Ce résultat est attribuable principalement à l'augmentation du revenu d'intérêt et des frais bancaires sur les dépôts, consécutive à la croissance des prêts et des dépôts, ainsi qu'aux commissions sur cartes de crédit. Les pertes sur prêts s'élevaient à 33,6 millions \$, soit une augmentation de 4,4 millions \$ par rapport à 2007, ce qui reflète une légère détérioration dans le domaine du financement aux points de vente, ainsi que l'augmentation globale des portefeuilles. Les frais autres que d'intérêt ont augmenté de 16,3 millions \$, passant de 310,5 millions \$ pour 2007 à 326,9 millions \$ pour 2008. Cette augmentation est attribuable principalement à l'augmentation de la masse salariale, consécutive à l'expansion des activités de détail, conjuguée aux augmentations de salaires régulières et à l'augmentation des coûts relatifs aux technologies.

Les activités abandonnées ont représenté une contribution de 5,2 millions \$ (4,4 millions \$, net des impôts sur les bénéfices) tant pour l'exercice financier 2008 que pour l'exercice financier 2007, les ventes nettes ayant dépassé les exigences minimales au 31 octobre de chacun de ces deux exercices.

---

**IMMOBILIER ET COMMERCIAL**

La contribution du secteur Immobilier et Commercial au bénéfice net a augmenté de 32% et s'élevait à 28,6 millions \$ pour l'exercice financier 2008, comparativement à 21,6 millions \$ pour l'exercice financier 2007.

Le revenu total a augmenté de 9,4 millions \$, passant de 62,0 millions \$ pour 2007 à 71,4 millions \$ pour 2008. Ce résultat découle principalement de l'augmentation du revenu net, d'intérêt, elle-même attribuable à l'augmentation des volumes de prêts. Les pertes sur prêts s'élevaient à 5,4 million \$ pour l'exercice financier 2008, ce qui représente une amélioration par rapport à l'exercice financier 2007, alors qu'elles s'élevaient à 6,7 millions \$. Les frais autres que d'intérêt ont légèrement augmenté, de 0,5 million \$, et s'établissaient à 23,3 millions \$ pour 2008, comparativement à 22,9 millions \$ pour 2007.

---

**B2B TRUST**

La contribution de B2B Trust au bénéfice net a augmenté de 14% et s'élevait à 34,9 millions \$ pour l'exercice financier 2008, comparativement à 30,5 millions \$ pour l'exercice financier 2007.

Le revenu total a augmenté de 5,3 millions \$, passant de 92,5 millions \$ pour 2007 à 97,8 millions \$ pour 2008. L'augmentation du revenu net d'intérêt en a constitué le principal moteur au cours de l'exercice financier, alors qu'elle était stimulée par la croissance des volumes mais amortie par les diminutions des marges d'intérêt. À cet égard, il convient de noter qu'au troisième trimestre 2008, B2B Trust a été particulièrement affectée par l'augmentation des coûts de financement des dépôts à terme des particuliers. Les pertes sur prêts ont diminué et s'établissaient à 1,5 million \$ pour 2008, comparativement à 4,0 millions \$ pour 2007, principalement en raison de la vente d'un portefeuille de détail qui a subi de lourdes pertes sur prêts au cours du premier trimestre 2008. Les frais autres que d'intérêt ont légèrement augmenté et s'établissaient à 43,7 millions \$ pour l'exercice financier 2008, comparativement à 42,4 millions \$ pour l'exercice financier 2007.

---

**VALEURS MOBILIÈRES BANQUE LAURENTIENNE**

La contribution de Valeurs mobilières Banque Laurentienne (VMBL) au bénéfice net s'établissait à 1,7 million \$ pour l'exercice financier 2008, comparativement à 7,1 millions \$ pour l'exercice financier 2007. Les résultats pour 2008 incluent une charge de 3,0 millions \$ (2,1 millions \$, net des impôts sur les bénéfices) reliée à des titres émis par des conduits couverts par l'Entente de Montréal. Les résultats pour 2007 incluaient un gain de 4,4 millions \$ (3,7 millions \$, net des impôts sur les bénéfices) réalisé grâce à la vente d'actions de la Bourse de Montréal et une perte de 2,1 millions \$ (1,4 million \$, net des impôts sur les bénéfices) reliée à des titres émis par des conduits couverts par l'Entente de Montréal. En excluant ces éléments, les résultats ont diminué de 1,0 million \$ en raison de la baisse du niveau d'activité dans la division Services aux particuliers, attribuable aux conditions de marché, et ce, même si la division Institutionnel - Revenu fixe a connu une autre année très solide grâce, entre autres, à la hausse de la volatilité des marchés. Les frais autres que d'intérêt ont diminué et s'établissaient à 29,7 millions \$ pour 2008, comparativement à 30,7 millions \$ pour 2007, en raison principalement de la diminution des coûts de la rémunération variable.

---

**AUTRES**

Le secteur Autres regroupe les activités des différents secteurs corporatifs de la Banque dont, principalement, Trésorerie, Crédit, Finances et Développement stratégique, Gestion des risques, Technologies, Administration, Affaires corporatives et Ressources humaines. Ses résultats reflètent toutefois essentiellement l'effet des activités de la Trésorerie puisque les dépenses des autres secteurs corporatifs sont généralement réparties aux autres secteurs d'activité. || La contribution négative du secteur Autres au bénéfice net s'élevait à 8,0 millions \$ pour l'exercice financier 2008, comparativement à une contribution négative de 11,9 millions \$ pour l'exercice financier 2007. Tel qu'il est expliqué en page 18 du présent Rapport annuel, les résultats pour 2008 incluent l'impact net d'éléments significatifs, de l'ordre de 10,7 millions \$, alors que les résultats pour 2007 incluaient les retombées positives d'éléments significatifs, de l'ordre de 4,2 millions \$. En excluant ces éléments, la contribution au bénéfice net aurait été de 2,7 millions \$, comparativement à une contribution négative de 16,1 millions \$ en 2007. || Le revenu net d'intérêt a diminué de 16,6 millions \$ pour 2008 par rapport à 2007, en raison de l'augmentation du niveau de prêts titrisés qui a entraîné une résorption nette de (16,9) millions \$ au revenu net d'intérêt, ainsi qu'en raison de l'augmentation des coûts de financement associés à la gestion de l'actif et du passif. L'augmentation de 38,3 millions \$ des autres revenus, est attribuable principalement à l'augmentation des revenus provenant des opérations de titrisation, y compris des gains sur ventes de 29,6 millions \$ et des revenus de gestion de 6,3 millions \$. Les revenus tirés des activités de trésorerie et de marchés financiers ont également augmenté, de 6,6 millions \$, en raison principalement de l'augmentation des revenus tirés des opérations en devises étrangères. Les autres revenus de 2008 incluaient également les éléments suivants : un gain de 12,9 millions \$ réalisé grâce à la vente d'actions de la Bourse de Montréal, des pertes de 5,3 millions \$ découlant de la vente de valeurs mobilières, et des charges pour perte de valeur de 8,1 millions \$ liées à des titres disponibles à la vente, tel qu'il est indiqué au tableau 2. || La provision additionnelle pour pertes sur prêts, d'un montant de 8,0 millions \$, comptabilisée au cours du troisième trimestre 2008, a été attribuée au secteur Autres, conformément aux normes de divulgation de la gestion interne. || Les frais autres que d'intérêt ont augmenté légèrement de 21,1 millions \$ en 2007 à 22,5 millions \$ en 2008. Les frais de l'exercice 2008 incluent une charge de 2,2 millions \$ liée à la radiation de coûts de développement technologique à la suite de la décision de l'Association canadienne des paiements de ne pas mener à terme le projet d'imagerie des chèques. || Les récupérations d'impôts sur les bénéfices s'élevaient à 8,8 millions \$ en 2008, comparativement à 17,1 millions \$ en 2007. Ces montants incluent les effets d'éléments significatifs, tels que décrits au tableau 2, combinés à l'incidence de taux d'impôts inférieurs sur certaines transactions de trésorerie et de marchés financiers ainsi que d'autres ajustements.

---

Pour les exercices terminés les 31 octobre  
(en millions de dollars, sauf les montants en pourcentage)

## CONTRIBUTION DU SECTEUR

TABLEAU 6	2008	2007
Revenu net d'intérêt	299,3 \$	284,2 \$
Autres revenus	115,9	113,7
Revenu total	415,2	397,9
Provision pour pertes sur prêts	33,6	29,2
Frais autres que d'intérêt	326,8	310,5
Bénéfice découlant des activités poursuivies avant impôts sur les bénéfices	54,8	58,2
Impôts sur les bénéfices	13,8	15,2
Bénéfice découlant des activités poursuivies	41,0	43,0
Bénéfice découlant des activités abandonnées, net des impôts sur les bénéfices	4,4	4,4
Bénéfice net	45,4 \$	47,4 \$
Ratio d'efficacité	78,7 %	78,0 %

TABLEAU 7	2008	2007
Revenu net d'intérêt	55,2 \$	45,9 \$
Autres revenus	16,2	16,1
Revenu total	71,4	62,0
Provision pour pertes sur prêts	5,4	6,7
Frais autres que d'intérêt	23,3	22,9
Bénéfice avant impôts sur les bénéfices	42,7	32,4
Impôts sur les bénéfices	14,1	10,8
Bénéfice net	28,6 \$	21,6 \$
Ratio d'efficacité	32,7 %	36,9 %

TABLEAU 8	2008	2007
Revenu net d'intérêt	87,3 \$	81,0 \$
Autres revenus	10,5	11,5
Revenu total	97,8	92,5
Provision pour pertes sur prêts	1,5	4,1
Frais autres que d'intérêt	43,7	42,4
Bénéfice avant impôts sur les bénéfices	52,6	46,0
Impôts sur les bénéfices	17,7	15,5
Bénéfice net	34,9 \$	30,5 \$
Ratio d'efficacité	44,6 %	45,8 %

TABLEAU 9	2008	2007
Revenu net d'intérêt	3,0 \$	2,0 \$
Autres revenus	29,4	37,6
Revenu total	32,4	39,6
Frais autres que d'intérêt	29,7	30,7
Bénéfice avant impôts sur les bénéfices	2,7	8,9
Impôts sur les bénéfices	1,0	1,8
Bénéfice net	1,7 \$	7,1 \$
Ratio d'efficacité	91,6 %	77,5 %

TABLEAU 10	2008	2007
Revenu net d'intérêt	(39,5)\$	(22,9)\$
Autres revenus	53,2	14,8
Revenu total	13,7	(8,1)
Provision pour pertes sur prêts	8,0	-
Frais autres que d'intérêt	22,5	20,9
Bénéfice avant impôts sur les bénéfices	(16,8)	(29,0)
Impôts sur les bénéfices	(8,7)	(16,9)
Perte nette	(8,1)\$	(12,1)\$

## FAITS SAILLANTS DE 2008

- II Augmentation des prêts moyens de 9 %
- II Augmentation des dépôts moyens de 6 %
- II Augmentation des revenus de 17,3 millions \$, soit plus de 4 %
- II Rénovation et relocalisation de 4 succursales

- II Augmentation des prêts moyens de 19 %
- II Augmentation des revenus de 9,4 millions \$, soit plus de 15 %
- II Amélioration de la qualité du crédit, attestée par la baisse des pertes sur prêts

- II Augmentation du bénéfice net de 14 %
- II Croissance du portefeuille de prêts à l'investissement de 20 %
- II Augmentation des dépôts souscrits par l'entremise de courtiers de 8 %
- II Mise en marché d'un nouveau *Compte d'investissement à intérêt élevé* à la fin de l'exercice financier

- II Rentabilité soutenue, en dépit des conditions de marché
- II Faible exposition aux titres adossés à des actifs
- II Solide performance de la division Institutionnel - Revenu fixe
- II Baisse du niveau d'activité de la division Services aux particuliers résultant des conditions de marché
- II Développement soutenu de la division Institutionnel - Actions

- II Augmentation des opérations de titrisation
- II Efficience de la gestion des liquidités
- II Augmentation de 8 millions \$ de la provision générale
- II Faible exposition aux titres adossés à des actifs

## OBJECTIFS ET PRIORITÉS

- II Accroître l'efficacité de nos activités de vente et poursuivre notre croissance organique
- II Optimiser nos processus clés
- II Investir dans le talent de notre personnel
- II Accroître notre intelligence d'affaires
- II Renforcer l'intégration de notre valeur Obsession client dans notre offre de services
- II Rehausser notre positionnement dans nos créneaux d'expertise privilégiés auprès des PME au Québec
- II Augmenter la part de marché pour les produits autres que de financement auprès des PME au Québec

- II Maximiser la rentabilité de nos opérations
- II Améliorer notre efficacité en optimisant nos façons de faire
- II Accélérer la croissance de nos portefeuilles de dépôts
- II Maintenir la qualité de crédit de nos portefeuilles
- II Investir dans notre capital humain afin de maximiser l'utilisation de notre savoir-faire

- II Investir de façon stratégique dans le développement de produits
- II Continuer d'augmenter la part de marché dans nos cinq principaux canaux de distribution
- II Optimiser nos processus sur une base continue et augmenter notre capacité
- II Renforcer le positionnement de la marque B2B Trust auprès de notre principale clientèle, soit les intermédiaires financiers
- II Maintenir notre engagement envers nos clients de toujours leur offrir une expérience de qualité

- II Poursuivre le développement de la clientèle institutionnelle - revenu fixe
- II Améliorer notre offre de produits et accroître le volume d'activité dans la division des services de courtage aux particuliers
- II Poursuivre le développement progressif de la division Institutionnel - Actions

- II Maintenir une gestion optimale des liquidités
- II Continuer d'optimiser les sources de financement
- II Poursuivre le raffinement de notre approche de gestion de l'actif et du passif
- II Renforcer les synergies entre la Trésorerie et les secteurs d'activité

## ANALYSE DES RÉSULTATS CONSOLIDÉS

Pour l'exercice financier terminé le 31 octobre 2008, la Banque a déclaré un bénéfice net de 102,5 millions \$, ou 3,80 \$ dilué par action ordinaire, comparativement à 94,5 millions \$, ou 3,48 \$ dilué par action ordinaire, pour l'exercice financier terminé le 31 octobre 2007.

Le bénéfice découlant des activités poursuivies a augmenté et s'établissait à 98,1 millions \$, ou 3,61 \$ dilué par action ordinaire, pour 2008, excluant un gain de 4,4 millions \$, net des impôts sur les bénéfices, lié à la vente de BLC-Edmond de Rothschild gestion d'actifs inc. en 2005, tel qu'il est expliqué en page 18 du présent Rapport annuel. Pour l'exercice financier 2007, le bénéfice découlant des activités poursuivies s'établissait à 90,1 millions \$, ou 3,29 \$ dilué par action ordinaire, excluant un gain similaire de 4,4 millions \$, net des impôts sur les bénéfices.

En excluant certains éléments significatifs, détaillés en page 18 du présent Rapport annuel, le bénéfice net pour l'exercice financier terminé le 31 octobre 2008 a augmenté de 24,6 millions \$, ou 28 %, et le bénéfice net dilué par action ordinaire a augmenté de 1,01 \$, ou 31 %, par rapport aux résultats pour l'exercice financier 2007.

### IMPACT DE LA CRISE MONDIALE DES MARCHÉS FINANCIERS

Au cours des dix-huit derniers mois, les marchés financiers mondiaux ont été affectés de manière significative par la phase descendante du marché des prêts hypothécaires à haut risque aux États-Unis, de même que par d'autres problèmes de liquidité et de crédit. À ce jour, le système financier canadien a su tenir le coup de manière relativement satisfaisante. Quant à la Banque Laurentienne, notre exposition aux institutions financières internationales aux prises avec des difficultés était limitée et nous ne sommes pas directement exposés aux prêts hypothécaires à haut risque aux États-Unis ou aux produits sophistiqués de financement structuré. Conséquemment, nous sommes en mesure de limiter substantiellement les pertes. Tel qu'il est décrit ci-contre, nous avons subi des pertes de 5,3 millions \$ sur la vente de valeurs mobilières, et des charges de 8,1 millions \$ reflétant la baisse de valeurs de certains titres disponibles à la vente, au cours du deuxième semestre 2008. Ces chiffres, relativement modestes, illustrent bien notre approche prudente en matière d'investissement.

En ce qui concerne le marché canadien du papier commercial adossé à des actifs (PCAA) émis par des conduits non bancaires, la conclusion de l'Entente de Montréal vers la fin de l'exercice financier 2008 a permis de dissiper les incertitudes de manière significative. Quoique l'émergence d'un marché actif tarde encore, nous sommes confiants que cette réorganisation profitera à tous les obligataires. Là encore, nos pratiques en matière de gestion des risques ont contribué à ce que nos participations dans des titres émis par les conduits couverts par l'Entente de Montréal ne représentent actuellement que 13,7 millions \$, net de dépréciations cumulatives de 5,6 millions \$, ou 30 %, en date du 31 octobre 2008.

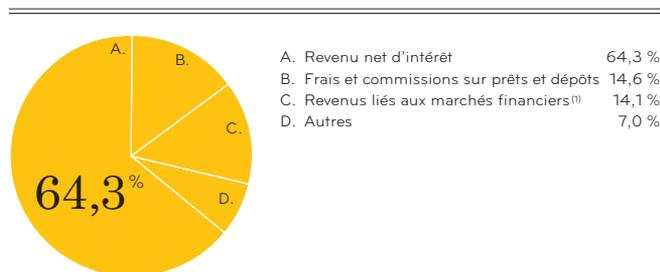
Par ailleurs, les dépôts qui nous sont confiés par des particuliers et qui s'élevaient à plus de 12 milliards \$ constituent toujours une source de financement stable pour soutenir nos opérations et, par conséquent, minimiser toute inquiétude quant aux liquidités.

Quoique la crise mondiale des marchés financiers demeure une source de préoccupation, nous sommes toujours confiants de pouvoir tirer parti des occasions d'affaires qu'offre le marché canadien, alors que nous occupons une position de choix pour poursuivre notre croissance, soutenus par un solide bilan et des ratios de capital parmi les meilleurs de toute l'industrie.

### REVENU TOTAL

Le revenu total s'établissait à 630,5 millions \$ pour l'exercice financier 2008, soit une augmentation de 46,6 millions \$, ou 8 %, par rapport à 583,9 millions \$ pour l'exercice financier 2007. Le revenu net d'intérêt s'est apprécié de 15,1 millions \$ et les autres revenus de 31,5 millions \$, tel qu'il est expliqué ci-dessous.

#### COMPOSITION DU REVENU TOTAL (en pourcentage)



(1) Incluent les revenus liés aux activités de courtage, les revenus de trésorerie et de marchés financiers et les revenus de titrisation.

### Revenu net d'intérêt

Le revenu net d'intérêt a augmenté de 15,1 millions \$ et s'établissait à 405,3 millions \$ pour 2008, comparativement à 390,2 millions \$ pour 2007, comme l'indique le tableau 11 ci-contre. Cette augmentation des revenus découle principalement de la croissance des portefeuilles de prêts et de dépôts. La marge nette d'intérêt a toutefois diminué, de 10 points de base, pour s'établir à 2,21 % pour 2008, comparativement à 2,31 % pour 2007. Quoique les marges nettes d'intérêt soient demeurées relativement stables au début de l'exercice financier 2008, les pressions soutenues sur la tarification des dépôts ont eu un impact sur les marges d'intérêt vers la fin de la même période. Par ailleurs, des augmentations dans le portefeuille de prêts hypothécaires résidentiels à taux variable, où les marges bénéficiaires sont plus serrées, ont contribué à la baisse des marges nettes d'intérêt.

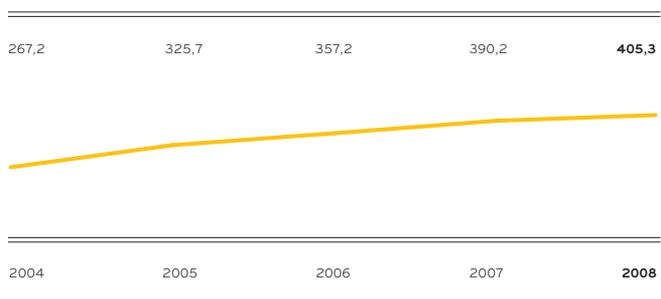
La Banque utilise des instruments financiers dérivés afin de gérer le risque de taux d'intérêt et le risque de liquidité associés à certains de ses portefeuilles de prêts et de dépôts. Selon l'évolution des taux d'intérêt et la composition des portefeuilles en termes d'échéances et de types de produits, le rendement réel des portefeuilles peut fluctuer de manière substantielle. La Banque utilise également des modèles afin de quantifier l'impact potentiel de divers scénarios de taux sur les revenus et les capitaux propres futurs, tel qu'il est expliqué à la section « Activités de gestion de l'actif et du passif » à la page 47 du présent Rapport annuel.

**TABLEAU 11**  
**ÉVOLUTION DU REVENU NET D'INTÉRÊT**

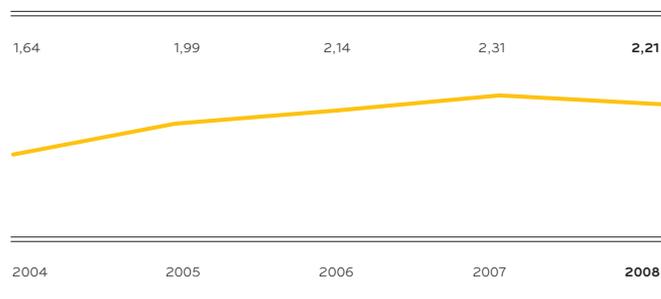
Pour les exercices terminés les 31 octobre (en millions de dollars, sauf les montants en pourcentage)

	2008				2007			
	VOLUME MOYEN EN %	VOLUME MOYEN	INTÉRÊT	TAUX MOYEN	VOLUME MOYEN EN %	VOLUME MOYEN	INTÉRÊT	TAUX MOYEN
<b>Actif</b>								
Liquidités et valeurs mobilières	19,0 %	3 488 \$	87,2 \$	2,50 %	16,6 %	2 797 \$	71,8 \$	2,57 %
Valeurs acquises en vertu de conventions de revente	3,2	588	11,4	1,94	4,0	672	19,8	2,95
Prêts								
Personnels	28,0	5 126	342,7	6,69	26,3	4 437	331,5	7,47
Hypothécaires résidentiels	32,9	6 041	329,1	5,45	36,7	6 188	341,5	5,52
Hypothécaires commerciaux	4,4	813	49,1	6,04	4,0	671	44,2	6,59
Commerciaux et autres	9,5	1 739	105,3	6,06	9,3	1 563	100,1	6,40
Actif au titre d'instruments financiers dérivés	-	-	30,2	-	-	-	-	-
Autres éléments d'actifs	3,0	545	-	-	3,1	532	-	-
<b>Total - actif</b>	<b>100,0 %</b>	<b>18 340 \$</b>	<b>955,0 \$</b>	<b>5,21 %</b>	<b>100,0 %</b>	<b>16 860 \$</b>	<b>908,9 \$</b>	<b>5,39 %</b>
<b>Passif et capitaux propres</b>								
Dépôts à vue et à préavis		2 759 \$	17,3 \$	0,63 %		2 662 \$	19,5 \$	0,73 %
Dépôts à terme		11 910	491,1	4,12		10 990	447,4	4,07
Autres dépôts		1 994	27,4	1,37		1 637	21,9	1,34
Passif au titre d'instruments financiers dérivés		-	6,2	-		-	22,2	-
		16 663	542,0	3,25		15 289	511,0	3,34
Acceptations		97	-	-		140	-	-
Autres éléments de passifs		393	-	-		328	-	-
Débitures subordonnées		150	7,7	5,16		150	7,7	5,16
Capitaux propres		1 037	-	-		953	-	-
<b>Total - passif et capitaux propres</b>		<b>18 340 \$</b>	<b>549,7 \$</b>	<b>3,00 %</b>		<b>16 860 \$</b>	<b>518,7 \$</b>	<b>3,08 %</b>
<b>Revenu net d'intérêt</b>			<b>405,3 \$</b>	<b>2,21 %</b>			<b>390,2 \$</b>	<b>2,31 %</b>

**REVENU NET D'INTÉRÊT**  
(en millions de dollars)



**MARGE NETTE D'INTÉRÊT**  
(en pourcentage de l'actif moyen)



### Autres revenus

Les autres revenus s'élevaient à 225,2 millions \$ pour l'exercice financier 2008, comparativement à 193,7 millions \$ pour l'exercice financier 2007. Cette augmentation est attribuable principalement aux opérations de titrisation, tel qu'il est expliqué ci-dessous.

Les revenus de titrisation ont augmenté et s'élevaient à 34,5 millions \$ pour 2008, alors qu'ils s'élevaient à 6,4 millions \$ pour 2007. Au cours de l'exercice financier

2008, nous avons titrisé 1,3 milliard \$ de prêts hypothécaires résidentiels et constaté des gains à la vente de 29,6 millions \$, soit une augmentation de 23,4 millions \$ par rapport aux gains constatés pour l'exercice financier 2007. Cette augmentation reflète les bonnes conditions de marché qui ont prévalu toute l'année au Canada dans le domaine des prêts hypothécaires, ainsi que notre capacité à assurer la croissance de notre portefeuille de prêts. De plus, les revenus de titrisation incluent des revenus de gestion de 6,3 millions \$ pour l'exercice 2008,

comparativement à 3,2 millions \$ pour l'exercice 2007. La note 6 afférente aux états financiers consolidés fournit de plus amples renseignements sur ces opérations.

Les frais et les commissions perçus sur les prêts et les dépôts ont augmenté et s'établissaient à 91,9 millions \$ pour 2008, alors qu'ils étaient de 88,7 millions \$ pour 2007, principalement en raison de l'augmentation des revenus découlant de l'administration des dépôts et des commissions liées à l'utilisation de cartes de crédit.

Les revenus tirés des opérations de courtage ont diminué et s'élevaient à 28,7 millions \$ pour 2008, alors qu'ils étaient de 32,4 millions \$ pour 2007. Pour 2008, les résultats incluent une charge de 3,0 millions \$ reliée à des titres émis par des conduits couverts par l'Entente de Montréal, alors que les résultats pour 2007 incluaient un gain de 4,4 millions \$ réalisé grâce à la vente d'actions de la Bourse de Montréal et une perte de 2,1 millions \$ reliée à des titres émis par des conduits couverts par l'Entente de Montréal. En excluant ces éléments, les revenus tirés des opérations de courtage ont diminué en raison de la baisse du niveau d'activité de la division Services aux particuliers de Valeurs Mobilières Banque Laurentienne, et ce, même si la division Institutionnel - Revenu fixe a connu une autre année très solide grâce, entre autres, à la hausse de la volatilité des marchés.

Les revenus tirés des activités de trésorerie et de marchés financiers ont augmenté de 6,6 millions \$ et s'élevaient à 25,9 millions \$, un résultat attribuable principalement à l'augmentation des revenus tirés des opérations en devises étrangères. Pour l'exercice financier 2008, les revenus de trésorerie et marchés financiers incluaient aussi les éléments suivants : un gain de 12,9 millions \$ réalisé grâce à la vente d'actions de la Bourse de Montréal, des pertes de 5,3 millions \$

découlant de la vente de valeurs mobilières au cours du troisième trimestre, et des charges de 8,1 millions \$ reflétant la baisse de valeur de certains titres disponibles à la vente, au cours du quatrième trimestre. Ces charges pour perte de valeur ont été subies, pour l'essentiel, en regard d'obligations de société émises par des institutions financières des États-Unis et d'autres pays. Des dépréciations ont été inscrites lorsque nous détenions suffisamment de preuves de perte de valeur à la suite de réorganisation financière d'institutions, de baisses importantes de la valeur des investissements ou lorsqu'ils présentaient des risques majeurs d'illiquidité. Des renseignements additionnels sur les portefeuilles de valeurs mobilières de la Banque sont fournis à la note 4 afférente aux états financiers consolidés annuels.

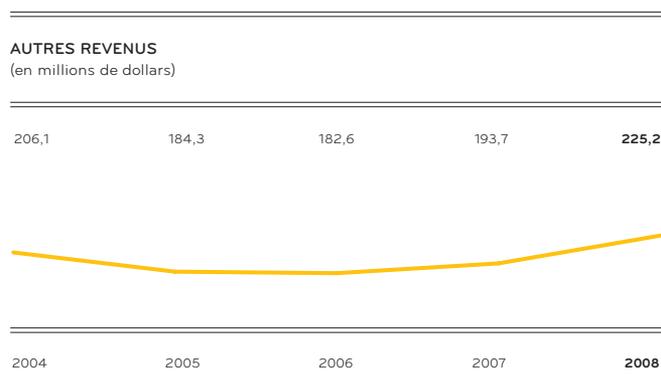
Les revenus tirés de la vente de fonds communs de placement ont augmenté de 0,8 million \$ et s'établissaient à 14,2 millions \$ en 2008. Au cours de l'exercice financier 2008, la Banque a continué de gagner des commissions liées à l'encours de fonds communs de placement grâce, en particulier, à son partenariat avec Industrielle Alliance. Les revenus d'assurance crédit proviennent essentiellement de programmes d'assurance pour les prêts déboursés par la Banque. Ces revenus ont augmenté de 9 % pour 2008 et s'établissaient à 13,7 millions \$. Les revenus tirés des régimes enregistrés autogérés ont diminué à 8,7 millions \$ pour 2008, alors qu'ils s'établissaient à 9,7 millions \$ pour 2007. Ce résultat est lié à l'évolution des conditions de marché qui influence à la baisse le nombre de régimes enregistrés autogérés. La section « Arrangements hors bilan » à la page 36 du présent Rapport annuel offre de l'information additionnelle à ce sujet.

Au cours de l'exercice 2007 par ailleurs, la Banque a comptabilisé un gain de 4 millions \$ découlant de la restructuration mondiale de Visa.

**TABLEAU 12**  
**AUTRES REVENUS**

Pour les exercices terminés les 31 octobre (en millions de dollars, sauf les montants en pourcentage)

	2008	2007	2006	VARIATION 08/07
Frais et commissions sur prêts et dépôts				
Frais bancaires sur les dépôts	52,3 \$	50,7 \$	47,9 \$	3 %
Commissions sur prêts	23,0	23,4	23,7	(2)
Commissions sur cartes de crédit	16,6	14,6	13,0	14
Sous-total - frais et commissions sur prêts et dépôts	91,9	88,7	84,6	4
En % de l'actif moyen	0,50 %	0,53 %	0,51 %	
Autres				
Revenus tirés des activités de courtage	28,7	32,4	31,4	(11)
Revenus de trésorerie et de marchés financiers	25,9	19,3	15,2	34
Revenus tirés de la vente de fonds communs de placement	14,2	13,4	10,6	6
Revenus d'assurance crédit	13,7	12,6	12,6	9
Revenus de régimes enregistrés autogérés	8,7	9,6	10,5	(9)
Revenus de titrisation	34,5	6,4	10,0	439
Revenus de fiduciaires	1,2	1,3	1,2	(8)
Gain sur cession et sur modification de participation	-	4,0	0,9	(100)
Autres	6,4	6,0	5,6	7
Sous-total - autres	133,3	105,0	98,0	27
En % de l'actif moyen	0,73 %	0,62 %	0,58 %	
Total - autres revenus	225,2 \$	193,7 \$	182,6 \$	16 %
En % de l'actif moyen	1,23 %	1,15 %	1,09 %	



### PROVISION POUR PERTES SUR PRÊTS

La provision pour pertes sur prêts s'élevait à 48,5 millions \$ pour l'exercice financier 2008, comparativement à 40,0 millions \$ pour l'exercice financier 2007. Compte tenu de l'augmentation des volumes de prêts et de la détérioration de la conjoncture économique, la Banque a comptabilisé une provision pour pertes sur prêts additionnelle de 8,0 millions \$ au cours du troisième trimestre 2008. En excluant cet ajustement, le niveau des pertes sur prêts est demeuré relativement inchangé par rapport à l'exercice financier précédent. La force du marché du travail, les bas taux d'intérêt et la vigueur de l'économie, principalement dans l'Ouest canadien, ont continué de contribuer positivement à la performance des portefeuilles de la Banque. Le tableau suivant présente la provision pour pertes sur prêts de 2006 à 2008.

**TABLEAU 13**  
**PROVISION POUR PERTES SUR PRÊTS**  
Pour les exercices terminés les 31 octobre (en millions de dollars, sauf les montants en pourcentage)

	2008	2007	2006
Prêts personnels	29,5 \$	27,7 \$	27,7 \$
Prêts hypothécaires résidentiels	0,6	1,3	0,4
Prêts hypothécaires commerciaux	0,5	0,2	(0,2)
Prêts commerciaux et autres	9,9	10,8	12,1
Sous-total	40,5	40,0	40,0
Augmentation des provisions générales	8,0	-	-
Total - provision pour pertes sur prêts	48,5 \$	40,0 \$	40,0 \$
En % du portefeuille moyen de prêts, acceptations bancaires et valeurs acquises en vertu de conventions de revente	0,34 %	0,30 %	0,32 %

### FRAIS AUTRES QUE D'INTÉRÊT

Les frais autres que d'intérêt s'élevaient à 446,0 millions \$ pour l'exercice financier 2008, alors qu'ils s'élevaient à 427,4 millions \$ pour l'exercice financier 2007. Les salaires et avantages sociaux ont augmenté de 7,0 millions \$ par rapport à 2007. Cette hausse est principalement attribuable à l'effet conjugué des augmentations salariales et de l'augmentation du nombre d'employés, contrebalancé en partie par une diminution des coûts liés aux régimes de retraite. Le nombre total d'employés, en équivalent temps plein, est passé de 3 289 au 31 octobre 2007 à 3 393 au 31 octobre 2008, et ce recrutement a essentiellement été dédié au soutien des initiatives de développement du secteur d'activité Particuliers et PME Québec, ainsi que des technologies de l'information.

Les coûts relatifs aux locaux et aux technologies ont augmenté, passant de 111,6 millions \$ en 2007 à 119,2 millions \$ en 2008. Cette augmentation est attribuable essentiellement à l'augmentation des coûts dans le domaine des technologies de

l'information, ce qui reflète l'expansion des activités de la Banque. Pour 2008, les coûts relatifs aux locaux et aux technologies incluent également une charge de 2,2 millions \$ liée à la radiation de coûts de développement technologique à la suite de la décision de l'Association canadienne des paiements de ne pas mener à terme le projet d'imagerie des chèques. Nous prévoyons investir près de 35 millions \$ annuellement au cours des prochaines années afin de mettre en valeur nos infrastructures axées sur le client. Cette initiative devrait nous permettre de servir nos clientèles de manière toujours plus efficace, tout en attirant et en fidélisant de nouveaux clients.

Les autres dépenses s'établissaient à 90,5 millions \$ pour 2008, comparativement à 86,6 millions \$ pour 2007. Cette augmentation est attribuable principalement à l'augmentation des vacations et des coûts de développement des affaires. Le tableau 14 illustre l'évolution des frais autres que d'intérêt de 2006 à 2008.

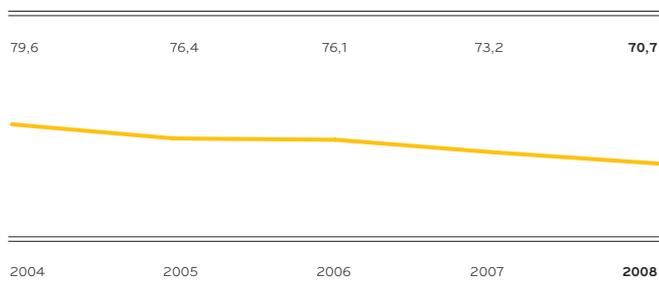
**TABLEAU 14**  
**FRAIS AUTRES QUE D'INTÉRÊT**

Pour les exercices terminés les 31 octobre (en millions de dollars, sauf les montants en pourcentage)

	2008	2007	2006	VARIATION 08/07
Salaires et avantages sociaux				
Salaires	155,7 \$	146,9 \$	140,8 \$	
Avantages sociaux	50,1	53,1	50,0	
Rémunérations liées à la performance	30,5	29,3	22,8	
Sous-total – salaires et avantages sociaux	236,3	229,3	213,6	3 %
En % de l'actif moyen	1,29 %	1,36 %	1,28 %	
Frais d'occupation de locaux et technologie				
Équipements et services informatiques	45,2	42,5	42,0	
Loyers et impôts fonciers	34,5	34,5	33,6	
Amortissement	29,9	27,4	26,0	
Entretien et réparation	5,5	5,4	4,9	
Services d'utilité publique	1,3	1,3	1,2	
Autres	2,8	0,4	0,4	
Sous-total – frais d'occupation de locaux et technologie	119,2	111,5	108,1	7 %
En % de l'actif moyen	0,65 %	0,66 %	0,65 %	
Autres				
Honoraires et commissions	21,1	19,0	19,2	
Taxes et assurances	17,6	18,8	23,9	
Communications et frais de déplacement	18,9	18,3	17,5	
Publicité et développement des affaires	18,0	16,8	15,3	
Articles de bureau et publications	6,3	6,2	6,0	
Recrutement et formation	3,7	2,8	2,1	
Autres	4,9	4,7	5,1	
Sous-total – autres	90,5	86,6	89,1	5 %
En % de l'actif moyen	0,49 %	0,52 %	0,53 %	
Total – frais autres que d'intérêt	446,0 \$	427,4 \$	410,8 \$	4 %
En % de l'actif moyen	2,43 %	2,54 %	2,46 %	
En % du revenu total (ratio d'efficacité)	70,7 %	73,2 %	76,1 %	

**RATIO D'EFFICACITÉ**

(frais autres que d'intérêt en pourcentage du revenu total)



**RATIO D'EFFICACITÉ**

Le ratio d'efficacité s'est substantiellement amélioré, passant de 73,2% pour l'exercice financier 2007 à 70,7% pour l'exercice financier 2008, sur la base des activités poursuivies. Dans l'ensemble, l'augmentation de 8% du revenu total a plus que contrebalancé l'augmentation de 4% des dépenses, et contribué à l'amélioration du ratio d'efficacité. Celle-ci découle également du contrôle rigoureux des coûts que nous avons exercé afin de contenir le niveau global des dépenses, ainsi que de l'augmentation des revenus tirés des opérations de titrisation.

Le graphique ci-contre illustre la performance de la Banque à cet égard au cours des dernières années.

**IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES**

Les impôts sur les bénéfices découlant des activités poursuivies pour l'exercice financier 2008 s'élevaient à 37,9 millions \$

(taux d'imposition effectif : 27,9 %), comparativement à 26,4 millions \$ (taux d'imposition effectif : 22,7 %) pour l'exercice financier 2007.

**TABLEAU 15**  
**RAPPROCHEMENT ENTRE LA CHARGE D'IMPÔTS DÉCOULANT DES ACTIVITÉS POURSUIVIES**  
**ET LE MONTANT DES IMPÔTS EN DOLLARS, EN APPLIQUANT LE TAUX PRÉVU PAR LA LOI**  
 Pour les exercices terminés les 31 octobre (en millions de dollars, sauf les montants en pourcentage)

	2008		2007	
Impôts sur les bénéfices aux taux prévus par la loi	42,9 \$	31,6 %	38,4 \$	33,0 %
Variation résultant de ce qui suit :				
Bénéfices liés à des opérations étrangères d'assurance crédit	(3,8)	(2,8)	(3,6)	(3,0)
Dividendes exonérés d'impôt	(1,9)	(1,4)	(2,4)	(2,1)
	37,2	27,4	32,4	27,9
Résolution de divers risques fiscaux	(1,8)	(1,3)	(3,3)	(2,9)
Changements des taux d'imposition	5,6	4,2	(0,7)	(0,7)
Portion des gains en capital exonérée d'impôt	(2,7)	(2,0)	(1,5)	(1,3)
Autres	(0,4)	(0,4)	(0,5)	(0,3)
Impôts sur les bénéfices découlant des activités poursuivies, présentés à l'état consolidé des résultats et taux effectif	37,9 \$	27,9 %	26,4 \$	22,7 %

La résolution de divers risques fiscaux, les changements des taux d'imposition et certains gains exonérés d'impôt (tels qu'ils sont présentés dans le tableau ci-dessus) ont été les éléments les plus importants ayant affecté de manière spécifique la charge d'impôts pour les exercices financiers 2008 et 2007. En excluant l'effet de ces éléments, le taux d'imposition effectif pour 2008 se serait établi à 27,4 %, comparativement à 27,9 % pour 2007. Le fait que le taux d'imposition effectif

pour les exercices financiers 2008 et 2007 ait été plus bas que le taux d'imposition statutaire découle principalement des revenus de dividendes des sociétés canadiennes, exonérés d'impôt, et du fait de ne pas comptabiliser de charge d'impôts sur les bénéfices liés à des opérations étrangères d'assurance crédit.

La note 17 afférente aux états financiers consolidés fournit des renseignements additionnels sur les impôts sur les bénéfices.

## ANALYSE DES RÉSULTATS TRIMESTRIELS

### ANALYSE SOMMAIRE DES RÉSULTATS POUR LE QUATRIÈME TRIMESTRE 2008

Pour le quatrième trimestre terminé le 31 octobre 2008, la Banque a déclaré un bénéfice net de 27,3 millions \$, ou 1,02 \$ dilué par action ordinaire, comparativement à 30,2 millions \$, ou 1,14 \$ dilué par action ordinaire pour le quatrième trimestre 2007. Le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires s'établissait à 11,5 % pour le quatrième trimestre 2008, comparativement à 13,8 % pour la même période en 2007.

Les résultats pour le quatrième trimestre 2008 incluent une charge de 8,1 millions \$ (5,5 millions \$, net des impôts sur les bénéfices; 0,23 \$ dilué par action ordinaire) reflétant la baisse de valeur de certains titres à revenu fixe disponibles à la vente émis principalement par des institutions financières des États-Unis et d'autres pays. Cet élément est expliqué plus longuement en page 28 du présent Rapport annuel. Les résultats pour le quatrième trimestre 2008 incluent également une charge de 2,2 millions \$ (1,5 million \$, net des impôts sur les bénéfices; 0,06 \$ dilué par action ordinaire) liée à la

radiation de coûts de développement technologique assumés par la Banque à la suite de la décision récente de l'Association canadienne des paiements à l'effet de ne pas mener à terme le projet d'imagerie des chèques. Les résultats pour le quatrième trimestre 2007 incluaient un gain de 4,0 millions \$ (3,3 millions \$, net des impôts sur les bénéfices; 0,14 \$ dilué par action ordinaire) découlant de la restructuration mondiale de Visa, ainsi que deux autres éléments de compensation, décrits en page 33 du présent Rapport annuel. En excluant ces éléments significatifs, le bénéfice net pour le quatrième trimestre 2008 a augmenté de 7,8 millions \$, ou 29 %, et le bénéfice net dilué par action ordinaire a augmenté de 0,32 \$, ou 32 %, comparativement aux résultats pour le quatrième trimestre 2007.

Le bénéfice découlant des activités poursuivies s'élevait à 22,9 millions \$, ou 0,84 \$ dilué par action ordinaire, pour le quatrième trimestre 2008, comparativement à 25,7 millions \$, ou 0,95 \$ dilué par action ordinaire, pour le quatrième trimestre de 2007. Les activités abandonnées, liées à la vente de la coentreprise BLC-Edmond de Rothschild gestion d'actifs Inc.

au cours de l'exercice financier 2005, expliquée plus longuement à la page 18 du présent Rapport annuel, ont également contribué à l'augmentation globale de la rentabilité de la Banque, soit un montant de 5,2 millions \$ pour le quatrième trimestre 2008 tout comme pour le quatrième trimestre 2007.

Pour le quatrième trimestre 2008, le revenu total s'établissait à 152,8 millions \$, comparativement à 145,6 millions \$ pour le quatrième trimestre de 2007. Le revenu net d'intérêt a augmenté de 5,6 millions \$, grâce à l'augmentation des volumes de prêts et de dépôts, et ce, en dépit de l'impact de l'augmentation du coût de financement des dépôts à terme de particuliers. Les autres revenus s'élevaient à 49,5 millions \$ pour le quatrième trimestre 2008, comparativement à 47,9 millions \$ pour le quatrième trimestre 2007. Cette augmentation est attribuable principalement à l'augmentation des revenus des opérations de titrisation, contrebalancés en partie par les pertes reportées subies, tel qu'il a été décrit ci-dessus. Pour le quatrième trimestre 2007, les autres revenus incluaient un gain de 4,0 millions \$ découlant de la restructuration mondiale de Visa et une charge de 2,9 millions \$ liée à des titres émis par des conduits couverts par l'Entente de Montréal.

Pour le quatrième trimestre 2008, la provision pour pertes sur prêts s'établissait à 10,5 millions \$, un niveau semblable à celui pour 2007 alors qu'elle s'établissait à 10,0 millions \$.

Pour le quatrième trimestre 2008, les frais autres que d'intérêt s'établissaient à 113,0 millions \$, comparativement à 105,8 millions \$ pour le quatrième trimestre 2007. Cette augmentation, d'un exercice financier à l'autre, est attribuable en majeure partie à l'augmentation de la dépense d'amortissement liée aux investissements technologiques, réalisés au cours des exercices financiers 2007 et 2008 et dédiés à l'amélioration du développement des affaires, ainsi qu'à la charge de 2,2 millions \$ liée à la radiation de coûts de développement technologique à la suite de la décision de l'Association

canadienne des paiements de ne pas mener à terme le projet d'imagerie des chèques.

Pour le quatrième trimestre 2008, les impôts sur les bénéfices s'élevaient à 6,4 millions \$ (taux d'imposition effectif : 21,7%), comparativement à 4,1 millions \$ (taux d'imposition effectif : 13,8%) pour le quatrième trimestre 2007. La diminution du taux d'imposition pour 2008 et 2007 découle principalement des retombées positives du portefeuille d'actions canadiennes qui génèrent des bénéfices non imposables, ainsi que de la diminution du taux d'imposition des bénéfices liés aux opérations d'assurance crédit. Les résultats du quatrième trimestre de 2007 ont aussi bénéficié de la comptabilisation d'une économie d'impôts de 2,2 millions \$ à la suite de la résolution de certains risques fiscaux.

#### ANALYSE DE L'ÉVOLUTION DES RÉSULTATS TRIMESTRIELS

Les activités d'intermédiation de la Banque représentent une source de revenus relativement stable d'un trimestre à l'autre, étant donné qu'elles portent sur d'importants volumes de prêts et de dépôts peu susceptibles de subir de fortes fluctuations à court terme. Par contre, les activités de trésorerie et certaines activités liées aux marchés financiers, telles que les opérations de titrisation et les activités de négociation, peuvent être soumises à beaucoup de volatilité, et ce, encore davantage en 2008 compte tenu des conditions de marché. D'autres transactions, des événements particuliers, ainsi que des changements réglementaires peuvent également influencer nos résultats. Compte tenu du fait que le deuxième trimestre compte moins de jours, les résultats pour ce trimestre sont généralement légèrement inférieurs, le revenu net d'intérêt étant calculé sur une base quotidienne. Le tableau suivant présente les résultats trimestriels pour les exercices financiers 2008 et 2007.

**TABLEAU 16**  
**RÉSULTATS TRIMESTRIELS**  
(en millions de dollars, sauf pour les montants par action)

Pour les trimestres terminés les	2008				2007			
	31 OCT.	31 JUIL.	30 AVRIL	31 JANV.	31 OCT.	31 JUIL.	30 AVRIL	31 JANV.
Revenu total	152,8 \$	171,1 \$	155,5 \$	151,1 \$	145,6 \$	151,0 \$	145,7 \$	141,6 \$
Bénéfice découlant des activités poursuivies	22,9	30,9	25,1	19,1	25,7	23,2	20,7	20,6
Bénéfice net	27,3 \$	30,9 \$	25,1 \$	19,1 \$	30,2 \$	23,2 \$	20,7 \$	20,6 \$
Éléments significatifs	(7,0)\$	2,0 \$	– \$	(5,6)\$	3,5 \$	– \$	1,6 \$	0,9 \$
Bénéfice découlant des activités poursuivies excluant les éléments significatifs	29,9 \$	28,9 \$	25,1 \$	24,7 \$	22,2 \$	23,2 \$	19,1 \$	19,7 \$
Résultat net par action ordinaire								
de base	1,02 \$	1,17 \$	0,93 \$	0,68 \$	1,14 \$	0,85 \$	0,75 \$	0,74 \$
dilué	1,02 \$	1,17 \$	0,93 \$	0,68 \$	1,14 \$	0,85 \$	0,75 \$	0,74 \$

Ce tableau inclut certaines mesures non conformes aux PCGR. Voir l'avis en page 16.

En excluant les éléments significatifs présentés ci-dessous, le bénéfice net s'est progressivement amélioré, en raison principalement de la croissance du revenu net d'intérêt et des revenus de titrisation.

#### Éléments ayant eu un impact significatif sur les résultats trimestriels

##### Quatrième trimestre 2008

- Radiation de 2,2 millions \$ (1,5 million \$, net des impôts sur les bénéfices) de coûts de développement technologique ;
- Charge de 8,1 millions \$ (5,5 millions \$, net des impôts sur les bénéfices) reflétant la baisse de valeur de certains titres à revenu fixe émis par des institutions financières des États-Unis et d'autres pays.

##### Troisième trimestre 2008

- Gain de 12,9 millions \$ (11,1 millions \$, net des impôts sur les bénéfices) résultant de la vente d'actions de la Bourse de Montréal ;
- Perte de 5,3 millions \$ (3,6 millions \$, net des impôts sur les bénéfices) liée à la vente de valeurs mobilières ;
- Augmentation de 8,0 millions \$ (5,5 millions \$, net des impôts sur les bénéfices) de la provision générale.

##### Premier trimestre 2008

- Diminution de 5,6 millions \$ des actifs d'impôts futurs, découlant de l'adoption de certaines mesures relatives à l'impôt minimum des institutions financières.

##### Quatrième trimestre 2007

- Charge de 2,9 millions \$ (2,0 millions \$, net des impôts sur les bénéfices) relative à la baisse de valeur des placements adossés à des actifs ;
- Gain de 4,0 millions \$ (3,3 millions \$, net des impôts sur les bénéfices) lié à la restructuration mondiale de Visa ;
- Récupération d'impôts de 2,2 millions \$ découlant de la résolution de divers risques fiscaux.

##### Deuxième trimestre 2007

- Effet favorable de certains ajustements de nature fiscale, d'un montant de 1,6 million \$.

##### Premier trimestre 2007

- Ajustements d'impôts positifs d'une valeur de 0,9 million \$, découlant de l'adoption de certaines mesures relatives à l'impôt minimum des institutions financières.

## ANALYSE DE LA SITUATION FINANCIÈRE

Les initiatives mises en oeuvre au cours des dernières années afin d'améliorer notre performance ont contribué à renforcer la situation financière de la Banque. Résolument concentrée sur les activités de détail et l'augmentation du niveau de capital, la Banque demeure toujours en bonne position pour tirer parti des occasions d'affaires et poursuivre son développement.

Au 31 octobre 2008, l'actif total de la Banque s'élevait à 19,6 milliards \$, comparativement à 17,8 milliards \$ au 31 octobre 2007, comme l'indique le tableau 17 ci-dessous. L'actif administré s'établissait à 14,4 milliards \$, comparativement à 15,6 milliards \$ à la fin de l'exercice financier 2007. Ces changements sont expliqués dans les sections suivantes du présent Rapport de gestion.

TABLEAU 17  
ACTIF AU BILAN  
Aux 31 octobre (en millions de dollars, sauf les montants en pourcentage)

	2008	2007	2006	VARIATION 08/07
Liquidités et valeurs mobilières	3 664 \$	3 023 \$	3 412 \$	21 %
Valeurs acquises en vertu de conventions de revente	661	540	802	22
Prêts				
Personnels	5 302	4 958	4 168	7
Hypothécaires résidentiels	6 183	6 233	5 986	(1)
Hypothécaires commerciaux	933	684	659	36
Commerciaux et autres	1 847	1 557	1 477	19
	14 265	13 432	12 290	6
Provisions cumulatives pour pertes sur prêts	(112)	(115)	(125)	(3)
Total des prêts	14 153	13 317	12 165	6
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations	110	112	150	(2)
Autres éléments d'actif	971	795	767	22
Actif au bilan	19 559 \$	17 787 \$	17 296 \$	10 %
Liquidités et valeurs mobilières en % de l'actif au bilan	18,7 %	17,0 %	19,7 %	
Prêts et valeurs acquises en vertu de conventions de revente en % de l'actif au bilan	75,7 %	77,9 %	75,0 %	

## LIQUIDITÉS

Les liquidités de la Banque correspondent à l'encaisse, aux dépôts non productifs d'intérêts auprès d'autres banques, aux dépôts productifs d'intérêts auprès d'autres banques, aux valeurs mobilières et aux valeurs acquises en vertu de conventions de revente. Au 31 octobre 2008, ces actifs s'élevaient à 4,3 milliards \$, alors qu'ils s'élevaient à 3,6 milliards \$ au 31 octobre 2007. Tout au long de l'exercice financier 2008, nous sommes demeurés prudents et nous avons maintenu un niveau de liquidités plus élevé, en réaction à la crise de liquidités et de crédit. Cette approche a légèrement affecté les marges nettes d'intérêt au cours de l'exercice mais elle nous a cependant permis d'améliorer la flexibilité de la Banque, ce qui a stimulé la croissance des prêts.

Au 31 octobre 2008, le gain net non réalisé relatif au portefeuille de titres disponibles à la vente était de 19,8 millions \$, tel que détaillé à la note 4 afférente aux états financiers consolidés. Ce gain net non réalisé est attribuable principalement à nos portefeuilles de placements en obligations de sociétés et en actions. Ces portefeuilles ont été affectés par l'érosion des marchés au cours du deuxième semestre 2008. Nous croyons toutefois que ces pertes reportées ne sont que temporaires. Puisque la Banque peut et entend conserver ces titres pour une période de temps suffisante pour leur permettre de retrouver leur valeur, aucune baisse de valeur n'a été constatée.

En ce qui concerne les titres émis par des conduits couverts par l'Entente de Montréal, la Banque détenait environ 14 millions \$ de papier commercial adossé à des actifs et de billets à terme, tel qu'il est expliqué ci-dessous. Cumulativement, les baisses de valeur de ces titres s'élèvent maintenant à 5,6 millions \$, ou 30%. Considérant la conclusion de l'Entente, nous sommes confiants que les titres sont suffisamment dépréciés. La note 4 afférente aux états financiers consolidés présente des renseignements additionnels sur ces titres. La Banque détient également d'autres titres adossés à des actifs dont la valeur, approximative, s'établit à 27 millions \$. Ces titres sont, règle générale, protégés par des prêts hypothécaires commerciaux canadiens qui, jusqu'à maintenant, affichent une performance relativement satisfaisante.

**TABLEAU 18**  
**INVESTISSEMENTS DANS DES TITRES ADOSSÉS À DES ACTIFS**  
Au 31 octobre 2008 (à la valeur du marché, en millions de dollars)

	PCAA	BILLETS À TERME		TOTAL
		THC	AUTRES TAA <sup>(1)</sup>	
Titres couverts par l'Entente de Montréal	6 \$	– \$	8 \$	14 \$
Autres titres	–	17	10	27
<b>Total – titres adossés à des actifs</b>	<b>6 \$</b>	<b>17 \$</b>	<b>18 \$</b>	<b>41 \$</b>

(1) Excluant les titres hypothécaires qui sont entièrement garantis par la Société canadienne d'hypothèques et de logement en vertu de la Loi nationale sur l'habitation (LNH).

PCAA Papier commercial adossé à des actifs  
THC Titre hypothécaires commerciaux  
TAA Titres adossés à des actifs

Au 31 octobre 2008, la Banque n'était pas directement exposée, de manière importante, à des prêts à hauts risques, à des titres garantis par des créances (TGC), à des swaps sur défaillance ou à des assureurs monogammes.

De l'information additionnelle sur le risque d'illiquidité et de financement est présenté à la page 49.

## PRÊTS ET ACCEPTATIONS BANCAIRES

Le portefeuille de prêts et acceptations bancaires a augmenté de plus de 831 millions \$, ou 6%, depuis le début de l'exercice financier 2008 pour s'établir à 14,4 milliards \$ au 31 octobre 2008, alors qu'il s'établissait à 13,5 milliards \$ au 31 octobre 2007. La demande intérieure de crédit, toujours soutenue et

stimulée par des taux d'intérêt historiquement bas, a facilité la croissance continue des portefeuilles de prêts.

Les prêts personnels ont augmenté de 344 millions \$ en 2008, en raison principalement de la forte croissance du portefeuille de prêts à l'investissement de B2B Trust. Les marges de crédit hypothécaires ont également augmenté de manière significative depuis le début de l'exercice financier 2008. Le portefeuille de prêts hypothécaires résidentiels a diminué de 50 millions \$ au cours de la même période. En tenant compte de l'augmentation de 837 millions \$ des prêts titrisés, tel qu'il est indiqué dans le tableau ci-dessous, l'augmentation totale des prêts hypothécaires résidentiels s'établissait à 787 millions \$ pour l'exercice financier 2008.

**TABLEAU 19**  
**PORTEFEUILLE DE PRÊTS HYPOTHÉCAIRES RÉSIDENTIELS**  
 Aux 31 octobre (en millions de dollars)

	2008	2007	VARIATION 08/07
Prêts hypothécaires résidentiels inscrits au bilan	6 183 \$	6 233 \$	(50)\$
Prêts hypothécaires résidentiels titrisés (hors bilan)	2 399	1 562	837
Total des prêts hypothécaires résidentiels, incluant les prêts titrisés	8 582 \$	7 795 \$	787 \$

Les prêts hypothécaires commerciaux ont augmenté de 248 millions \$ au cours de l'exercice financier 2008, alors que les prêts commerciaux, y compris les acceptations bancaires, augmentaient de 289 millions \$, essentiellement dans le marché des petites et moyennes entreprises au Québec.

#### Prêts douteux

Les prêts douteux bruts ont diminué, passant de 103,9 millions \$ pour 2007 à 101,9 millions \$ pour 2008. Les prêts douteux nets s'établissaient à (10,6) millions \$ au 31 octobre 2008, comparativement à (11,4) millions \$ au 31 octobre 2007. Ces données reflètent l'amélioration relative de la qualité de crédit, compte tenu de l'importante augmentation des portefeuilles de prêts, et témoignent de la réussite de diverses initiatives destinées à réduire le profil de risque de la Banque en 2008. La note 5 afférente aux états financiers consolidés offre de plus amples renseignements à ce sujet.

Des renseignements additionnels sur les pratiques de la Banque en matière de gestion des risques, ainsi que des renseignements détaillés sur les portefeuilles de prêts, apparaissent dans la section « Cadre de gestion intégrée des risques » du présent Rapport de gestion.

#### Exposition à des clients à haut risque et de catégorie « Alt-A »

Nous n'offrons aucun produit de financement spécifique à des clients à haut risque. Les prêts à haut risque sont généralement définis comme des prêts accordés à des clients dont le profil de risque de crédit est plus élevé que celui de clients préférentiels. Nous offrons occasionnellement des prêts de catégorie « Alt-A », généralement définis comme des prêts accordés à des clients qui ne peuvent documenter ou ne documentent que partiellement leurs revenus. Le volume de prêts de catégorie « Alt-A » accordés par la Banque s'établissait à 127 millions \$ au 31 octobre 2008. De ce montant, approximativement 71 millions \$ sont assurés par la Société canadienne d'hypothèques et de logement.

#### AUTRES ÉLÉMENTS D'ACTIF

Les autres éléments d'actif, excluant les engagements de clients en contrepartie d'acceptations, ont augmenté, passant de 795 millions \$ au 31 octobre 2007 à 970 millions \$ au 31 octobre 2008. Cette hausse est attribuable principalement à l'augmentation de la valeur d'instruments financiers dérivés, particulièrement celle de swaps servant à couvrir le risque de taux d'intérêt des portefeuilles de prêts et de dépôts, et contrebalancée en partie par la diminution des actifs d'impôts futurs.

#### DÉPÔTS

Le portefeuille de dépôts a augmenté, passant de 13,9 milliards \$ au 31 octobre 2007 à 15,3 milliards \$ au 31 octobre 2008. Les dépôts de particuliers ont augmenté de 866 millions \$ en 2008 et s'élevaient à 12,4 milliards \$ au 31 octobre 2008, ce qui représente 81% du total des dépôts. Ces dépôts de particuliers constituent notre source de financement privilégiée, en raison de leur stabilité relative et de leur coût marginal moins élevé que celui des dépôts en gros, et ce, malgré une vive concurrence. Les dépôts d'entreprises et autres dépôts ont augmenté de 590 millions \$ au cours de l'exercice financier 2008 grâce aux nouveaux dépôts provenant de petites entreprises et de municipalités.

Des renseignements additionnels sur les dépôts des particuliers et sur d'autres sources de financement sont fournis dans la partie « Gestion du risque d'illiquidité et de financement » de la section « Cadre de gestion intégrée des risques » du présent Rapport de gestion.

#### AUTRES PASSIFS

Les autres passifs ont augmenté, passant de 2,8 milliards \$ au 31 octobre 2007 à 3,0 milliards \$ au 31 octobre 2008. Cette augmentation est attribuable principalement aux engagements afférents à des valeurs vendues en vertu de conventions de rachat, partiellement contrebalancée par les engagements afférents à des valeurs vendues à découvert. Ces instruments financiers soutiennent principalement nos stratégies de négociation de titres à revenu fixe.

#### DÉBENTURES SUBORDONNÉES

Au 31 octobre 2008, le montant des débetures subordonnées s'établissait à 150 millions \$, tout comme au 31 octobre 2007. Tel qu'il est expliqué plus longuement ci-dessous, ces débetures font partie intégrante du capital réglementaire de la Banque et fournissent une protection additionnelle pour ses déposants.

#### CAPITAUX PROPRES

Les capitaux propres s'élevaient à 1 083 millions \$ au 31 octobre 2008, alors qu'ils s'élevaient à 1 005 millions \$ au 31 octobre 2007. Cette augmentation découle principalement du bénéfice net pour l'exercice financier 2008, déduction faite des dividendes déclarés, de même que de l'ajustement positif au cumul des autres éléments du résultat étendu découlant de l'augmentation marquée de la valeur des produits dérivés désignés comme couverture de flux de trésorerie. Ces résultats ont été contrebalancés en partie par l'augmentation des pertes reportées sur des titres disponibles à la vente. La valeur

comptable de l'action ordinaire de la Banque, excluant le cumul des autres éléments du résultat étendu, a augmenté, passant de 33,34 \$ au 31 octobre 2007 à 35,84 \$ au 31 octobre 2008. Au cours de l'exercice financier 2008, la Banque a émis 36 887 actions ordinaires en vertu de son régime d'options d'achat d'actions, pour un produit de 1,0 million \$. Au 31 octobre 2008, 23 847 700 actions ordinaires et 127 338 options d'achat d'actions étaient en circulation.

**TABLEAU 20**  
CAPITAL-ACTIONS ÉMIS ET EN CIRCULATION  
Au 27 novembre 2008 (en nombre d'actions)

Actions privilégiées	
Série 9	4 000 000
Série 10	4 400 000
Total des actions privilégiées	8 400 000
Actions ordinaires	23 847 700
Options	127 338

## ARRANGEMENTS HORS BILAN

Dans le cours normal de ses opérations, la Banque conclut plusieurs transactions impliquant des arrangements hors bilan. Notamment, la Banque gère ou administre pour des clients des actifs qui ne sont pas comptabilisés au bilan. Les éléments hors bilan, par ailleurs, comprennent des instruments dérivés de même que les actifs et passifs découlant de l'utilisation de structures d'accueil des entités mises en place à des fins de financement.

### BIENS ADMINISTRÉS ET BIENS SOUS GESTION

Les biens administrés et les biens sous gestion comprennent principalement les actifs de clients auxquels la Banque fournit divers services administratifs, de même que des prêts hypothécaires résidentiels sous gestion reliés aux opérations de titrisation. Par l'intermédiaire de Valeurs mobilières Banque Laurentienne, la Banque gère également des portefeuilles de placements de particuliers et d'institutions. Le tableau 21 illustre l'ensemble des biens administrés et des biens sous gestion. Au 31 octobre 2008, ces éléments totalisaient 14,4 milliards \$, en baisse de 1,2 milliard \$ par rapport au 31 octobre 2007.

Les actifs liés aux régimes autogérés ont diminué de 1,2 milliard \$ par rapport à l'exercice financier précédent en raison du déclin des marchés et de la concurrence accrue dans ce segment. Compte tenu de l'environnement réglementaire qui encourage les autres institutions financières à assurer la gestion des régimes autogérés de leur clients elles-mêmes,

nous anticipons toujours qu'à moyen terme, ces activités continueront de subir des impacts, quelles que soient les valeurs marchandes.

Les prêts hypothécaires sous gestion ont augmenté de 47%, essentiellement en raison des opérations de titrisation effectuées au cours de l'exercice financier 2008.

Les actifs de courtage des clients ont diminué de près de 18% en raison, principalement, de la piètre performance des marchés boursiers en 2008. Par ailleurs, les actifs institutionnels liés aux activités de fiducies ont diminué de près de 7% par rapport au 31 octobre 2007.

Les actifs des fonds communs de placement ont baissé de 310 millions \$ ou 19% au cours de l'exercice financier 2008 en raison de conditions de marchés défavorables, alors que les ventes annuelles nettes de fonds communs de placement s'avéraient positives. Il convient de noter que, depuis la cession de ses activités de gestion de fonds communs de placement à Industrielle Alliance au cours de l'exercice financier 2005, la Banque a concentré ses efforts sur la distribution de fonds communs de placement auprès de sa clientèle de détail par l'entremise de son réseau de succursales.

Les autres actifs de particuliers en fiducie ont diminué de 13 millions \$ par rapport à l'exercice financier 2007.

Les frais, commissions et autres revenus tirés de ces actifs, détaillés au tableau 12 à la page 28 du présent Rapport annuel, contribuent de manière significative à la rentabilité de la Banque.

**TABLEAU 21**  
BIENS ADMINISTRÉS ET BIENS SOUS GESTION  
Aux 31 octobre (en millions de dollars)

	2008	2007	VARIATION 08/07
REER et FERR autogérés	7 196 \$	8 429 \$	(15)%
Actifs de courtage de clients	1 643	1 995	(18)
Institutionnels	1 702	1 824	(7)
Prêts hypothécaires sous gestion	2 564	1 742	47
Fonds communs de placement	1 306	1 616	(19)
Autres - Particuliers	17	30	(43)
Total - biens administrés et biens sous gestion	14 428 \$	15 636 \$	(8)%

### INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

Dans le cours normal de ses affaires, la Banque souscrit divers contrats et engagements afin de se protéger contre les risques de fluctuation des taux d'intérêt, des taux de change et des indices sur lesquels est établi le rendement des dépôts indicatifs, ainsi qu'afin de répondre à la demande de ses clients et de dégager un revenu de ses activités de négociation. Ces contrats et engagements constituent des produits dérivés. La Banque ne souscrit pas de swaps de crédit.

Tous les produits dérivés sont inscrits au bilan à leur juste valeur. La valeur des produits dérivés est mesurée en fonction de montants nominaux. Ces montants ne sont toutefois pas inscrits au bilan car ils ne représentent pas les montants réels échangés. De même, les montants nominaux ne reflètent pas le risque de crédit afférent aux instruments financiers dérivés, bien qu'ils servent de base aux calculs de paiements.

Les montants nominaux des produits dérivés de la Banque totalisaient 11,2 milliards \$ au 31 octobre 2008, comparativement à 11,1 milliards \$ au 31 octobre 2007. Les justes valeurs positives des instruments financiers dérivés désignés comme instruments de couverture et à des fins autres que de couverture totalisaient respectivement 115 millions \$ et (36) millions \$ au 31 octobre 2008, comparativement à des justes valeurs négatives de 6 millions \$ et 4 millions \$ respectivement au 31 octobre 2007.

Les notes 20 et 21 afférentes aux états financiers consolidés présentent de plus amples informations sur les divers types de produits dérivés, ainsi que sur leur comptabilisation.

### STRUCTURES D'ACCUEIL

La Banque utilise des structures d'accueil pour la titrisation de prêts hypothécaires afin d'obtenir du financement et, dans une certaine mesure, de réduire le risque de crédit et gérer son capital. La Banque n'agit pas à titre d'intermédiaire pour des clients dans ce type d'activité.

Dans le cadre d'une opération de titrisation, une entité cède des actifs à une structure d'accueil, généralement constituée sous forme de fiducie canadienne, contre de l'argent. La structure d'accueil finance ces achats par l'émission d'obligations à terme ou de papier commercial. Les ventes des créances s'accompagnent le plus souvent d'un rehaussement de crédit afin que les obligations ou le papier commercial bénéficient de meilleures cotes de crédit. Les dépôts de garantie, les actifs excédentaires donnés en garantie et les garanties de liquidités constituent les principales formes de rehaussement de crédit. Les programmes de titrisation sont souvent assortis de contrats de swaps de taux afin de garantir les paiements aux investisseurs.

Les opérations de titrisation sont comptabilisées comme ventes d'actifs uniquement lorsque la Banque est réputée avoir cédé le contrôle de ces actifs, et dans la mesure où elle reçoit une contrepartie autre que des droits de bénéficiaire sur ces actifs cédés. La Banque utilise principalement des conduits mis en place par de grandes banques canadiennes, ainsi que le programme des Obligations hypothécaires du Canada développé par la Société canadienne d'hypothèque et de logement (SCHL). Dans le cadre de ces transactions, la Banque fournit des rehaussements de crédit sous forme de comptes de réserve et de droits relatifs aux marges d'intérêt excédentaires qui constituent des droits conservés. De même, la Banque a

conclu des contrats de swaps de taux conçus pour immuniser les structures d'accueil contre certains risques de taux d'intérêt et garantir les paiements aux investisseurs. La Banque continue également de gérer tous les actifs titrisés après leurs cessions. Au 31 octobre 2008, l'encours total des prêts hypothécaires résidentiels titrisés s'élevait à 2 399 millions \$, et les droits conservés connexes à 89 millions \$.

Des revenus de 34,5 millions \$ ont été constatés en 2008 au titre des opérations de titrisation, y compris des gains à la vente de 29,6 millions \$ et des revenus de gestion de 6,3 millions \$.

Au cours de l'exercice financier 2008, la Banque a également revu à la baisse, pour un montant de 0,8 million \$, la valeur de swaps de taux contractés dans le cadre d'opérations de titrisation de prêts hypothécaires résidentiels, à la suite de la crise des liquidités et du crédit qui a affecté le papier commercial adossé à des actifs. Au cours du premier trimestre 2008, par ailleurs, la Banque a effectué certaines opérations de couverture afin de circonscrire les risques de taux d'intérêt reliés à un portefeuille de prêts hypothécaires commerciaux destinés à être cédés dans le cadre d'une opération de titrisation. Étant donné que les opérations de titrisation ont été perturbées par des conditions de marché défavorables et que les opérations de couverture n'étaient pas conformes aux principes comptables généralement reconnus du Canada (PCGR) en matière de comptabilité de couverture, les variations de la juste valeur des instruments de couverture ont entraîné une perte de 1 971 000 \$. La note 24 afférente aux états financiers consolidés fournit de plus amples renseignements sur ces structures.

La Banque n'agit pas à titre d'intermédiaire pour des clients dans ce type d'activité et ne détient aucun autre engagement significatif, tels que des facilités de rehaussement de crédit et de liquidité, auprès d'un conduit de titrisation.

### Incidences des programmes de titrisation sur les ratios de capital réglementaire

Les cessions effectuées par l'intermédiaire du programme des Obligations hypothécaires du Canada n'ont pas d'incidence significative sur les ratios de capital réglementaire puisque les hypothèques cédées sont assurées par la SCHL et ont déjà un facteur de pondération égal à 0%. De même, les cessions de prêts hypothécaires résidentiels conventionnels n'ont généralement pas d'incidence significative sur les ratios de capital puisque le capital réglementaire est ajusté afin de tenir compte du risque de crédit que continue à assumer la Banque par les droits conservés.

Enfin, les cessions de prêts hypothécaires commerciaux effectuées par la Banque ont ordinairement une incidence favorable sur les ratios de capital, étant donné que la Banque ne conserve généralement pas de risque de crédit lorsqu'elle cède ce type de prêts.

### ENGAGEMENTS RELATIFS AU CRÉDIT

Dans le cours normal de ses opérations, la Banque utilise divers engagements de crédit hors bilan. Les instruments de crédit utilisés pour répondre aux besoins financiers de ses clients représentent le montant maximal de crédit additionnel que la Banque peut être obligée de consentir si les engagements sont entièrement utilisés. La note 23 afférente aux états financiers consolidés fournit de l'information additionnelle à ce sujet.

## GARANTIES

Dans le cours normal de ses activités, la Banque conclut des ententes de garanties qui répondent à la définition de « garanties » telle qu'elle est fournie par l'Institut canadien des comptables agréés (ICCA) dans la note d'orientation intitulée « Informations à fournir sur les garanties » (NOC-14). Les principaux types de garanties sont des lettres de crédit de soutien et des garanties d'exécution. La note 23 afférente aux états financiers consolidés, fournit de plus amples renseignements détaillés au sujet de ces garanties.

**TABLEAU 22**  
ENGAGEMENTS RELATIFS AU CRÉDIT  
Aux 31 octobre (en millions de dollars)

	2008	2007
Engagements de crédit inutilisés <sup>(1)</sup>	2 071 \$	1 958 \$
Lettres de crédit documentaire	6 \$	15 \$
Lettres de crédit de soutien et garanties d'exécution	138 \$	92 \$

(1) Excluent des facilités de crédit personnelles totalisant 1 159 871 000 \$ (1 064 074 000 \$ au 31 octobre 2007) et des marges sur cartes de crédit d'un montant de 922 702 000 \$ (863 059 000 \$ au 31 octobre 2007) puisqu'elles sont révoquées au gré de la Banque.

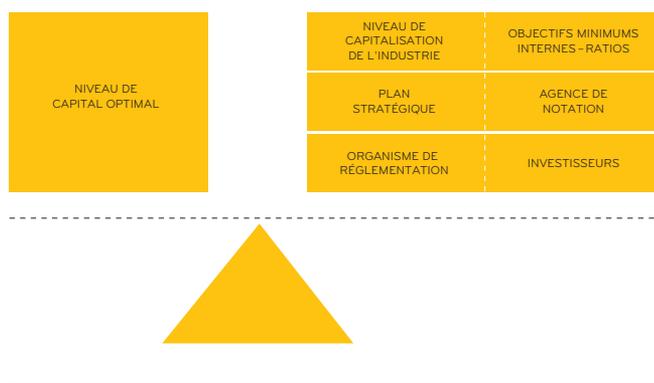
## GESTION DU CAPITAL

Notre objectif est de maintenir un niveau de capital optimal qui puisse supporter les activités de la Banque tout en générant un rendement acceptable pour ses actionnaires, compte tenu du profil de risque spécifique à la Banque. Le capital doit être suffisant afin de mettre en évidence la solvabilité de la Banque et sa capacité à faire face à l'ensemble des risques liés à ses opérations, et afin d'offrir aux déposants et créanciers la protection voulue. Le capital doit également satisfaire les exigences réglementaires minimales, répondre à nos objectifs internes en matière de suffisance du capital et être aligné sur les ratios de crédit cibles. Nous avons également pour objectif d'accroître autant que possible la liquidité des titres composant le capital de la Banque, entre autres afin d'améliorer l'accessibilité aux marchés de capitaux.

Le niveau de capital optimal est établi selon notre Plan de capital. Celui-ci est alimenté par le Plan financier triennal qui émane de notre processus de planification stratégique. Le Plan de capital est réalisé à partir des hypothèses du Plan financier triennal et tient donc compte de la croissance prévue, des risques liés aux initiatives stratégiques, mais également des ratios de capital moyen de l'industrie.

Tel que présenté ci-dessous, différentes forces influencent le niveau de capital optimal de la Banque.

### FORCES INFLUENÇANT UN NIVEAU DE CAPITAL OPTIMAL



Le conseil d'administration est responsable de l'examen annuel et de l'approbation de la politique de gestion du capital et du Plan financier triennal. Un suivi des ratios et de la structure de capital est présenté trimestriellement au Comité de gestion de l'actif et du passif élargi et le niveau de capital est revu trimestriellement par le Comité de gestion des risques du conseil d'administration. La Trésorerie corporative et le groupe Gestion intégrée des risques sont responsables de la rédaction et de la mise en application des politiques liées à la gestion du capital.

### CAPITAL RÉGLEMENTAIRE

Nous surveillons étroitement la qualité du capital de la Banque puisqu'il constitue un facteur essentiel dans l'évaluation de son niveau de sécurité et de solidité par rapport à l'ensemble des risques liés à ses activités. Le calcul du capital réglementaire est assujéti aux lignes directrices du Bureau du surintendant des institutions financières du Canada (BSIF). Ces lignes directrices découlent du cadre normatif sur les fonds propres à risque élaboré par la Banque des règlements internationaux (BRI). Selon les normes de la BRI, les banques doivent maintenir un ratio minimum de capital de première catégorie de 4 % et un ratio de capital total d'au moins 8 %. Les lignes directrices du BSIF stipulent que les institutions financières canadiennes acceptant des dépôts sont tenues d'atteindre un ratio minimum de capital de première catégorie d'au moins 7 % et un ratio de capital total d'au moins 10 %. Les tableaux 23 et 24 présentent l'actif pondéré en fonction des risques et le capital réglementaire qui servent au calcul des ratios BRI.

### Nouvel accord de Bâle

Le Comité de Bâle sur le contrôle bancaire a élaboré un nouvel accord (Bâle II) qui est entré en vigueur le 1<sup>er</sup> novembre 2007. Cet accord repose sur trois piliers plutôt qu'un seul, à savoir les exigences minimales de fonds propres, un cadre de surveillance prudentielle et la divulgation financière. Bâle II tient compte davantage des risques réels et permet le choix entre trois méthodes d'évaluation des risques de crédit et opérationnel. La Banque a opté pour l'utilisation de la méthode standard pour le risque de crédit et la méthode de l'indicateur de base pour le risque opérationnel. L'adoption de ce nouvel accord a légèrement renforcé les ratios de capital de la Banque.

L'exercice financier 2008 constituait la première période au cours de laquelle nous devons nous conformer à Bâle II. Nous avons donc consacré beaucoup d'énergie pour nous assurer que la Banque répondait aux exigences de chacun des trois piliers de l'accord.

**TABLEAU 23**  
**ACTIF PONDÉRÉ EN FONCTION DES RISQUES**  
Aux 31 octobre (en millions de dollars)

	2008 <sup>(1)</sup>	2007 <sup>(1)</sup>
<b>Éléments inscrits au bilan</b>		
Liquidités	9,8 \$	85,6 \$
Valeurs mobilières	310,1	328,3
Prêts hypothécaires	2 426,2	2 636,5
Autres prêts et engagements de clients en contrepartie d'acceptations	5 057,6	5 906,5
Autres éléments d'actifs	422,8	476,3
Provisions générales	s.o.	65,3
<b>Total - éléments inscrits au bilan</b>	<b>8 226,5</b>	<b>9 498,5</b>
<b>Éléments hors bilan</b>		
Instruments financiers dérivés	77,0	28,6
Engagements de crédit	250,2	196,8
	<b>8 553,7</b>	<b>9 723,9</b>
Risque opérationnel	1 075,4	–
<b>Total - actif pondéré en fonction des risques</b>	<b>9 629,1 \$</b>	<b>9 723,9 \$</b>

(1) Le capital réglementaire, calculé à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2007, est maintenant basé sur les normes de fonds propres en vertu de Bâle II. Les données comparatives des années antérieures étaient basées sur le cadre normatif précédent en vertu de Bâle I.

**TABLEAU 24**  
**CAPITAL RÉGLEMENTAIRE - BRI**  
Aux 31 octobre (en millions de dollars, sauf les montants en pourcentage)

	2008 <sup>(1)</sup>	2007 <sup>(1)</sup>	VARIATION 08 / 07
<b>Capital de première catégorie</b>			
Actions ordinaires	257,4 \$	256,4 \$	– %
Surplus d'apport	0,2	0,1	100
Bénéfices non répartis	597,0	537,3	11
Actions privilégiées non cumulatives	210,0	210,0	–
Moins : écarts d'acquisition, titrisation et autres ajustements <sup>(2)</sup>	(99,2)	(53,8)	84
<b>Total - capital de première catégorie (A)</b>	<b>965,4</b>	<b>950,0</b>	<b>2</b>
<b>Capital de seconde catégorie</b>			
Débiteures subordonnées	150,0	150,0	–
Provisions générales	73,2	65,3	12
Moins : titrisation et autres	(31,7)	(33,9)	(6)
<b>Total - capital de seconde catégorie</b>	<b>191,5</b>	<b>181,4</b>	<b>6</b>
<b>Capital réglementaire - BRI (B)</b>	<b>1 156,9 \$</b>	<b>1 131,4 \$</b>	<b>2 %</b>
<b>Total de l'actif pondéré en fonction des risques (Tableau 23) (C)</b>	<b>9 629,1 \$</b>	<b>9 723,9 \$</b>	
Ratio BRI de première catégorie (A/C)	10,0 %	9,8 %	
Ratio BRI total (B/C)	12,0 %	11,6 %	
Ratio actif / fonds propres	17,0 x	15,8 x	
Capitaux propres tangibles attribuables aux actionnaires ordinaires sur l'actif pondéré en fonction des risques	8,2 %	7,5 %	

(1) Le capital réglementaire, calculé à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2007, est maintenant basé sur les normes de fonds propres en vertu de Bâle II. Les données comparatives des années antérieures étaient basées sur le cadre normatif précédent en vertu de Bâle I.

(2) Seulement les écarts d'acquisition étaient déduits du capital de première catégorie en 2007, en vertu de Bâle I.

**DIVIDENDES**

L'amélioration constante des résultats au cours des quatre dernières années, combinée à la confiance de la direction et du conseil d'administration envers la performance future de la Banque, a amené le conseil d'administration à approuver, au cours du troisième trimestre 2008, une augmentation de 0,02 \$ ou 6% du dividende trimestriel, ce qui porte ce dividende à 0,34 \$ par action ordinaire. Le conseil d'administration doit approuver trimestriellement les versements de dividendes

sur les actions privilégiées et ordinaires. De plus, la déclaration et le versement de dividendes sont assujettis à certaines restrictions légales, tel qu'il est expliqué à la note 13 afférente aux états financiers consolidés. Pour l'exercice financier 2009, le niveau de paiement de dividendes sur actions ordinaires de la Banque pourrait se situer en deçà de 40% du bénéfice net par action afin qu'un niveau de capital optimal soit maintenu pour supporter les opérations de la Banque.

**TABLEAU 25**  
**DIVIDENDES SUR ACTIONS ET RATIO DU DIVIDENDE VERSÉ**

Pour les exercices terminés les 31 octobre (en millions de dollars, sauf les montants par action et les ratios du dividende versé)

	2008	2007	2006
Dividendes déclarés sur les actions privilégiées	11,8 \$	11,8 \$	11,8 \$
Dividendes déclarés par action ordinaire	1,30 \$	1,16 \$	1,16 \$
Dividendes déclarés sur les actions ordinaires	31,0 \$	27,5 \$	27,4 \$
Ratio du dividende versé	34,2 %	33,3 %	46,7 %

## CADRE DE GESTION INTÉGRÉE DES RISQUES

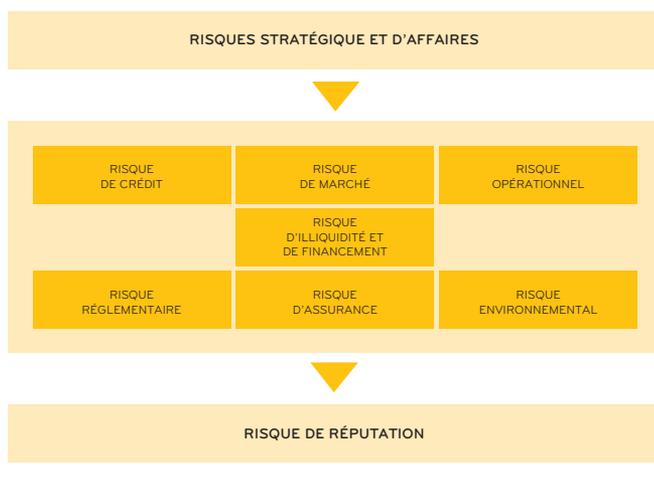
La Banque est exposée à différents types de risques de par la nature des activités commerciales qu'elle exerce. En vue de s'assurer de la prise en compte de tous les risques importants auxquels elle pourrait être confrontée, nous avons doté la Banque d'un Cadre de gestion intégrée des risques devant permettre aux administrateurs d'effectuer une supervision en matière d'évaluation et de contrôle des risques.

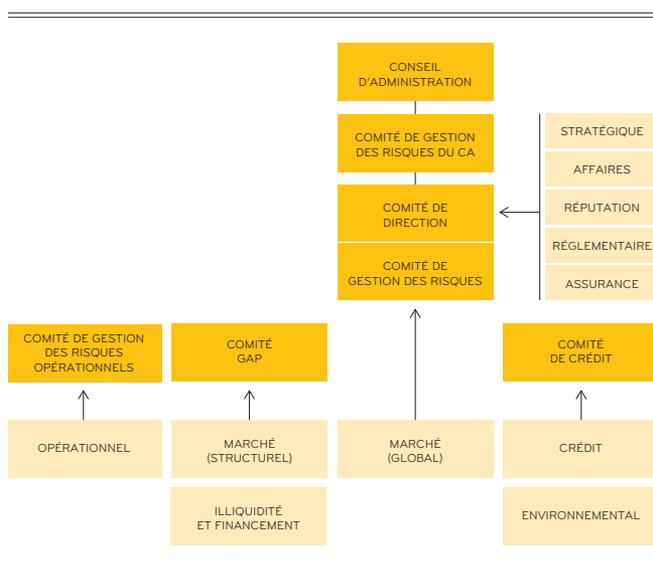
L'un des principaux objectifs de ce Cadre est de développer et maintenir une culture de gestion des risques axée sur l'établissement de mesures permettant d'optimiser le ratio rendement/risque dans toutes les sphères d'activité de la Banque. Ces mesures comprennent essentiellement :

- l'établissement de processus permettant de déceler, comprendre et évaluer en permanence les risques importants ;
- l'adoption de limites de risque et de politiques de gestion des risques, saines et prudentes ;
- l'établissement et l'application de contrôles internes efficaces ;
- la définition des rôles et responsabilités du comité de direction en matière de gestion des risques ; et
- l'alignement de la stratégie et des objectifs de la Banque avec sa tolérance au risque.

La gestion des risques est effectuée en fonction des niveaux de tolérance établis par nos comités de gestion et approuvés par le conseil d'administration et ses comités. Les risques sont donc gérés dans le respect des politiques et des plafonds approuvés par le conseil d'administration et conformément à la structure de gouvernance présentée ci-contre.

### CADRE DE GESTION INTÉGRÉE DES RISQUES





### RÔLES ET RESPONSABILITÉS DES COMITÉS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le **conseil d'administration** s'assure que la Banque est dotée d'un processus adéquat de gestion stratégique qui tienne compte des risques. De plus, sur la foi des attestations et rapports consolidés fournis par la direction, il évalue une fois l'an si la Banque possède un milieu propice au contrôle.

Le **comité de gestion des risques du conseil d'administration** doit s'assurer que le Cadre de gestion intégrée des risques est appliqué, et en examine périodiquement le fonctionnement. Il doit également s'assurer que ce Cadre est doté d'un processus adéquat de gestion des risques qui vise l'identification, la mesure, la quantification et la gestion des risques, ainsi que l'élaboration de politiques adéquates des risques de marché, d'illiquidité, de crédit, de réputation et des risques opérationnels.

### RÔLES ET RESPONSABILITÉS DES COMITÉS DE GESTION DES RISQUES DE LA DIRECTION

Le **comité de direction** s'assure de la bonne mise en application du Cadre de gestion intégrée des risques. Il évalue et révise les politiques de gestion des risques de marché, d'illiquidité et de financement, de crédit, opérationnels et de réputation. Il révise par ailleurs le code de déontologie et la politique sur la conformité. Il est également responsable de la mise en place de l'encadrement nécessaire à la gestion des risques d'affaires, réglementaire, stratégique, de réputation et d'assurance. Ce comité est dirigé par le président et chef de la direction.

Le **comité de gestion du risque opérationnel** (et ses sous-comités de prévention de la fraude, de continuité d'affaires, et de sécurité et gouvernance en technologies de l'information) révise et recommande au comité de direction l'approbation des politiques de gestion du risque opérationnel et revoit le rapport des pertes encourues de nature opérationnelle. De plus, le comité de gestion du risque opérationnel révise et approuve les outils d'identification et d'évaluation de la fréquence et de l'impact

des risques opérationnels, révise les rapports destinés au comité de direction sur les plans d'action des secteurs d'activité permettant d'atténuer et de mieux gérer le risque opérationnel, et enfin revoit les indicateurs de risque opérationnel.

Le **comité gestion de l'actif et du passif** élargi chapeaute les activités de gestion des risques structurels de taux d'intérêt et du risque d'illiquidité et de financement, ainsi que la gestion du capital. Plus précisément, il :

- supervise les orientations en terme de suivi du risque structurel et l'atteinte des résultats de marge d'intérêt par secteur d'activité ;
- approuve les hypothèses de GAP et de liquidités et s'assure que les règles de prix de transfert sont conformes aux dites hypothèses ; et
- approuve les stratégies de financement et de capital.

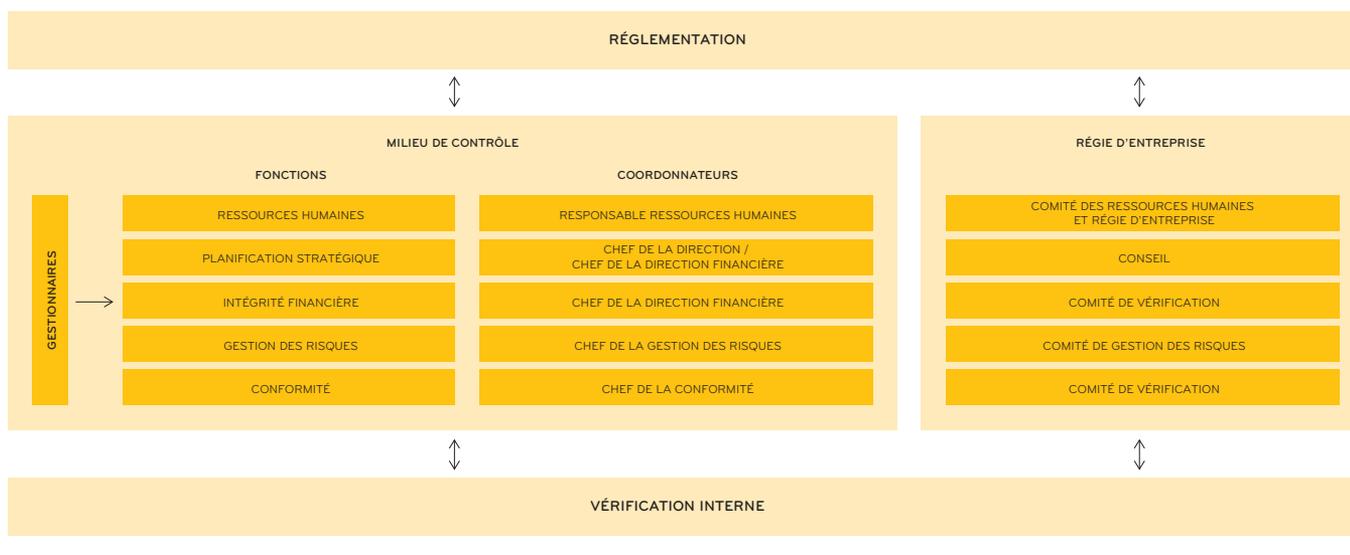
Le **comité de crédit interne** a pour responsabilité première de s'assurer de l'élaboration des politiques de crédit, des procédures et de la mise en place de systèmes d'information relatifs à la gestion des risques de crédit actuels et potentiels de la Banque, ainsi que d'autoriser des prêts dans les limites de ses latitudes. Il est également responsable de revoir la délinquance de tous les types de prêt et d'autoriser les pertes sur prêts dans les limites de ses latitudes et de s'assurer de la suffisance des provisions pour pertes sur prêts.

### FONCTIONS DE GOUVERNANCE FAVORISANT LA GESTION INTÉGRÉE DES RISQUES

Le tableau qui suit présente la structure de contrôle et de régie d'entreprise de la Banque (« la structure »), dans laquelle on retrouve plusieurs fonctions de gouvernance favorisant la gestion intégrée des risques. La structure est divisée en deux zones distinctes, soit le milieu de contrôle et la régie d'entreprise. Le milieu de contrôle fait référence aux processus, procédures et mesures de contrôle et de suivi, documentés et appliqués, qui permettent à la Banque de gérer et de contrôler ses activités commerciales et les risques importants qu'elle encourt. Le milieu de contrôle repose ainsi sur cinq fonctions : les ressources humaines, la planification stratégique, l'intégrité financière, la gestion des risques et la conformité. En ce qui a trait à la gouvernance d'entreprise, le conseil d'administration a la responsabilité ultime de s'assurer autant que possible que la tolérance globale au risque soit en accord avec les stratégies et objectifs de la Banque et que ses ressources, sa technologie et ses processus soient alignés sur ses objectifs. La responsabilité de chaque fonction est déléguée à certains membres de la direction qui sont les coordonnateurs du milieu de contrôle, et la supervision des fonctions est effectuée par les comités du conseil d'administration.

Le secteur de la vérification interne joue également un rôle clé au niveau de la structure du Cadre de gestion intégrée des risques par la mise en place de systèmes fiables et complets visant à surveiller convenablement l'efficacité des contrôles effectués au sein des différentes fonctions du Cadre. Enfin, les exigences requises tant par les autorités réglementaires que par la loi font partie intégrante du Cadre de gestion intégrée des risques de la Banque.

## STRUCTURE DE CONTRÔLE ET DE RÉGIE D'ENTREPRISE

**GESTION DU RISQUE STRATÉGIQUE ET D'AFFAIRES**

Le risque stratégique découle de l'inadéquation des plans d'activité, des stratégies, du processus décisionnel, de l'affectation et de l'utilisation des ressources de la Banque, ainsi que de l'incapacité à s'adapter à l'évolution de son Cadre opérationnel.

Le risque d'affaires correspond à l'incidence éventuelle défavorable sur les résultats de la Banque, résultant de changements de facteurs liés à l'environnement fiscal, économique, concurrentiel, légal ou comptable.

La haute direction est responsable de la gestion du risque stratégique et d'affaires de la Banque. Un processus de planification stratégique se déroule chaque année. La Banque procède alors à l'analyse des forces, des faiblesses, des menaces et des opportunités afin de déterminer le profil de rentabilité et de risques de ses différents secteurs d'activité. La stratégie globale de la Banque est ainsi établie par la haute direction et soumise au conseil d'administration pour son approbation.

**GESTION DU RISQUE DE CRÉDIT**

Le risque de crédit est le risque de perte financière si une contrepartie (y compris un débiteur, l'émetteur d'un titre et le garant d'un titre) ne respecte pas entièrement ses obligations financières ou contractuelles, à l'égard de la Banque, relativement à un instrument financier figurant ou non au bilan.

La gestion du risque de crédit est une fonction indépendante des opérations, ce qui préserve l'indépendance et l'intégrité de l'évaluation des risques. Le comité de crédit interne a pour mandat de superviser, sur une base opérationnelle, l'ensemble de la gestion du risque de crédit. Un rapport concernant la gestion du risque de crédit est présenté, une fois par trimestre, au comité de direction et au comité de gestion des risques du conseil d'administration. Les politiques dont s'est dotée la

Banque en matière de gestion du risque de crédit assurent une appréciation adéquate des risques. Ces politiques comprennent l'autorisation de crédit par niveau d'autorité, l'attribution de cotes de risque, la gestion des prêts douteux, l'établissement de provisions spécifiques et générales, et la tarification en fonction du risque. Les politiques sont revues et approuvées périodiquement par le comité de gestion des risques du conseil d'administration.

Pour ce qui est de l'autorisation des contreparties et des prêts, le processus d'autorisation est centralisé. La Banque utilise des systèmes experts pour appuyer le processus décisionnel relatif à la majorité des demandes de crédit personnel à la consommation, de prêts hypothécaires résidentiels et de cartes de crédit ainsi que les prêts commerciaux de petite taille. En ce qui concerne les autres prêts commerciaux, les demandes sont analysées cas par cas par des équipes spécialisées. La Banque assure un suivi rigoureux et systématique de son portefeuille de prêts tant sur le plan qualitatif que quantitatif, grâce à des mécanismes et politiques qui touchent la révision systématique des différents types de dossiers, des systèmes de mise à jour des cotes de risque et l'analyse de la tarification. Chaque mois, le comité de crédit interne de la Banque révisé la situation des prêts douteux et procède à un suivi des prêts en défaut depuis au moins 90 jours. Les processus de recouvrement sont centralisés et s'appuient sur une expertise spécialisée.

Afin de gérer ses risques, la Banque utilise divers outils. Parmi ceux-ci, un système de cotation des risques à 18 cotes est utilisé pour évaluer tous les crédits de type commercial. À partir d'un certain niveau de cote, les dossiers sont considérés comme étant sous surveillance et leur gestion suit des procédures particulières. En ce qui concerne la qualité des portefeuilles, un prêt est considéré comme douteux lorsque les paiements

d'intérêt accusent plus de 3 mois de retard ou si, de l'avis de la direction, il existe un doute raisonnable quant à la possibilité de recevoir la totalité des intérêts et du capital à l'échéance.

Des provisions spécifiques pour pertes sont constituées afin de ramener la valeur comptable des prêts douteux à la valeur de réalisation actualisée estimée. Dans le cas des prêts douteux commerciaux et immobiliers, les provisions sont révisées selon un processus continu sur une base individuelle.

Pour les prêts douteux à la consommation, les provisions sont établies sur les portefeuilles à partir d'une formule qui tient compte de l'historique des pertes. Pour plus de détails sur les prêts douteux, se référer au tableau 26 à la page 45 du présent Rapport annuel.

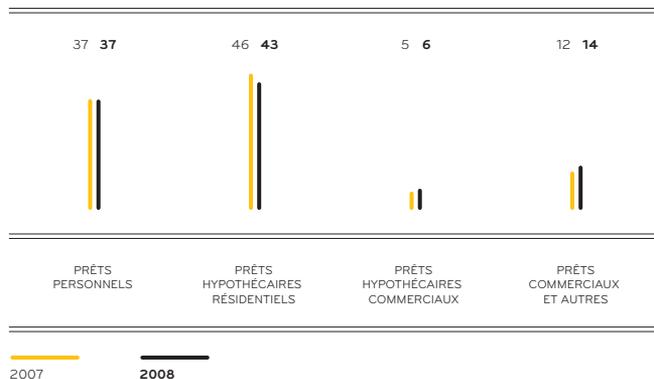
En sus des provisions spécifiques, la Banque établit une provision générale afin de pourvoir aux pertes émanant de ses portefeuilles de prêts performants selon une méthode qui inclut des facteurs tels que la taille des portefeuilles, leur profil de risque et les pertes historiques.

La diversification est l'un des principes fondamentaux en matière de gestion de risques. À cet effet, la politique de crédit établit des lignes directrices visant à limiter les concentrations de crédit par contrepartie, par secteur d'activité, et définissant certains secteurs jugés plus risqués à éviter. La composition des portefeuilles de prêts est présentée dans les tableaux ci-dessous.

### Composition du portefeuille de prêts

Le portefeuille de prêts de la Banque est constitué de prêts personnels, de prêts hypothécaires résidentiels, de prêts hypothécaires commerciaux et de prêts commerciaux, y compris des acceptations bancaires. La proportion des différents types de prêts au 31 octobre 2008 est essentiellement la même qu'au 31 octobre 2007. Les portefeuilles de prêts personnels et de prêts hypothécaires résidentiels s'élevaient à 5,3 milliards \$ et 6,2 milliards \$ respectivement et constituaient près de 80 % des prêts de la Banque, tout comme en 2007. Cette proportion reflète la forte présence de la Banque auprès des particuliers, par l'entremise des secteurs d'activité Particuliers et PME Québec et B2B Trust. Le financement commercial est en hausse de 23% à 2,9 milliards \$ au 31 octobre 2008. Ces prêts sont octroyés essentiellement à de petites et moyennes entreprises, ainsi que dans le cadre du programme Immigrants investisseurs.

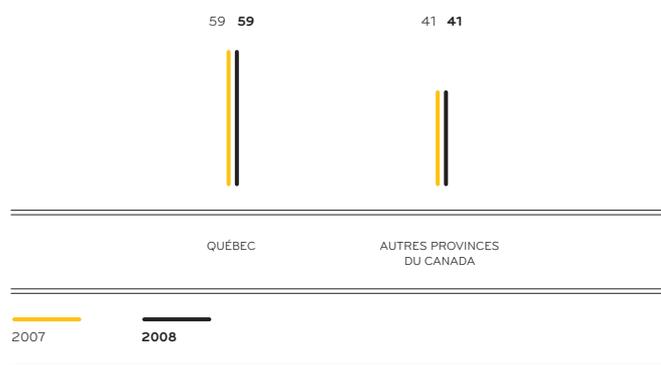
COMPOSITION DU PORTEFEUILLE DE PRÊTS  
(en pourcentage)



### Répartition géographique

Conformément à son plan d'affaires, la Banque œuvre principalement au Québec par l'entremise de ses succursales et centres d'affaires. De même, elle étend ses activités partout au Canada grâce à d'autres centres d'affaires, à un vaste réseau de courtiers et conseillers financiers indépendants qui distribuent ses produits, ainsi qu'aux liens qu'elle maintient avec des détaillants agissant comme intermédiaires pour les activités de financement aux points de vente. Il convient de noter également que les opérations de B2B Trust sont effectuées principalement à partir de Toronto. Au 31 octobre 2008, les prêts consentis au Québec représentaient 59 % du total des prêts, un niveau comparable à celui de l'an dernier (59 %), alors que le niveau des prêts consentis hors Québec se situait à 41%.

RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DES PRÊTS  
(en pourcentage)



### Assurances et garanties

Une proportion importante du portefeuille de prêts de la Banque est assurée auprès de la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) ou protégée par des actifs donnés en garantie par les emprunteurs.

La SCHL offre un programme d'assurance hypothécaire qui vise à garantir les prêts afin de faciliter l'accès des Canadiens à du financement hypothécaire à coût abordable. La Banque participe à ce programme en tant que prêteur agréé, ce qui lui permet de bénéficier de la couverture d'assurance, de réduire ainsi son risque global de crédit et d'améliorer ses ratios de capital. De plus, en maintenant une forte proportion de prêts hypothécaires résidentiels assurés, la Banque préserve sa capacité à poursuivre ses activités de titrisation qui lui permettent d'optimiser le financement de ses opérations et de gérer ses liquidités. Au terme de l'exercice financier 2008, 48 % des prêts hypothécaires résidentiels étaient assurés par la SCHL, comparativement à 45 % en 2007. Par ailleurs, la Banque considère détenir d'excellentes garanties pour les autres prêts hypothécaires conventionnels pour lesquels la valeur des prêts n'excède jamais 80 % de la valeur estimée des propriétés à l'origine, conformément aux exigences légales.

Les propriétés de cinq logements ou moins, dont un nombre important de résidences unifamiliales, représentent 89 % de l'encours des prêts hypothécaires résidentiels. Le solde moyen de ces prêts se chiffre à environ 92 000 \$ au terme de l'exercice financier 2008.

Les prêts hypothécaires commerciaux sont également garantis par des actifs spécifiques dont, notamment, des projets de construction, des propriétés commerciales, des centres commerciaux et des édifices à bureaux, de même que des usines, des entrepôts et des condominiums industriels. De façon générale, la valeur des prêts n'excède pas 60 % à 75 % de la valeur estimée des propriétés à l'origine.

Le portefeuille de prêts à l'investissement de B2B Trust se compose principalement de prêts sur fonds communs de placement. La souscription des prêts est soumise à un processus rigoureux qui permet de gérer efficacement le risque de crédit associé aux clients. Les autorisations sont très largement fondées sur la capacité des clients à rembourser des prêts, de même que sur leur solidité financière. De plus, le portefeuille fait l'objet d'une analyse périodique afin d'identifier tout problème de crédit potentiel. B2B Trust maintient une liste exhaustive des actifs qui peuvent être considérés comme des garanties. Plus le ratio prêt/valeur augmente, plus les critères imposés seront sévères. Pour les prêts dont les déboursements sont importants, des renseignements sur les revenus et les actifs nets sont toujours exigés. À ce jour, aucune détérioration de la solidité financière de ce portefeuille n'a été décelée.

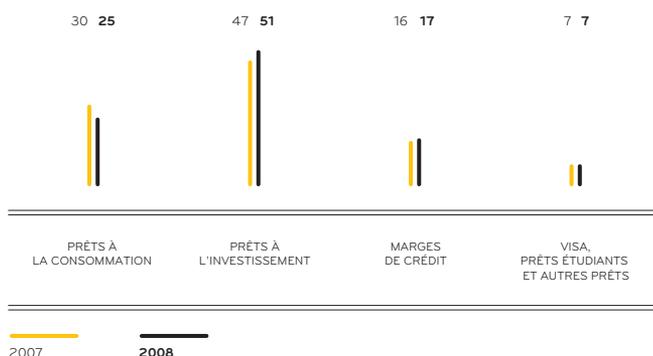
## Évolution des portefeuilles de prêts

### Prêts personnels

Au 31 octobre 2008, le portefeuille de prêts personnels s'élevait à 5,3 milliards \$, une augmentation de 344 millions \$ par rapport au 31 octobre 2007. Cette augmentation résulte principalement du portefeuille de prêts à l'investissement de B2B Trust qui a maintenu sa croissance malgré des conditions de marchés qui se sont avérées moins intéressantes au cours de l'exercice. Le portefeuille de marges de crédit a également augmenté, de 93 millions \$, au cours de l'exercice financier 2008 pour s'établir à 887 millions \$ au 31 octobre 2008, incluant 414 millions \$ de marges de crédit hypothécaire. Enfin, le portefeuille de prêts souscrits à travers le Canada par l'entremise du réseau de financement aux points de vente a diminué de 158 millions \$ au cours de l'exercice financier 2008, ce qui reflète la décision de la direction de la Banque de réduire le risque lié à ces opérations.

### COMPOSITION DU PORTEFEUILLES DE PRÊTS PERSONNELS

(en pourcentage)

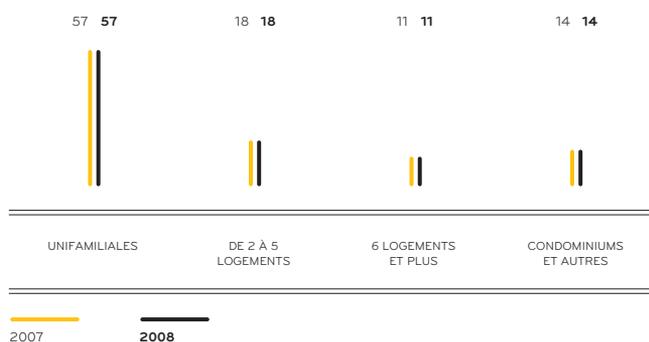


### Prêts hypothécaires résidentiels

Comme l'indique le tableau 19, à la page 35, les portefeuilles de prêts hypothécaires résidentiels, y compris les prêts au bilan et les prêts titrisés, ont augmenté de 10 %, ou 787 millions \$ au cours de l'exercice financier 2008. Cette performance est attribuable principalement à la solide performance de nos réseaux de distribution, de même qu'à la vigueur soutenue du marché immobilier canadien.

### PRÊTS HYPOTHÉCAIRES RÉSIDENTIELS PAR TYPE DE PROPRIÉTÉ

(en pourcentage)



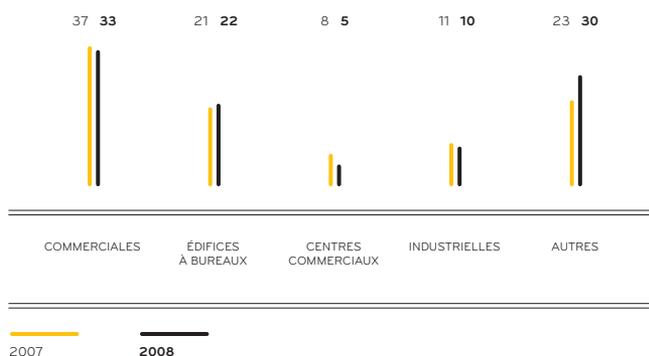
### Prêts hypothécaires commerciaux

Le volume de prêts a augmenté de 36 % par rapport à l'exercice financier 2007 et s'établissait à 932 millions \$ au 31 octobre 2008, comparativement à 685 millions \$ au 31 octobre 2007. La Banque occupe une position enviable dans le domaine des prêts hypothécaires commerciaux à travers le Canada, ce qui lui a permis de tirer parti de l'expansion des marchés dans l'Ouest canadien, tout en saisissant les occasions d'affaires offertes au Québec et en Ontario.

Au 31 octobre 2008, l'Ontario et l'Ouest canadien représentaient 63 % du portefeuille de prêts hypothécaires commerciaux et le Québec, 37%. Au 31 octobre 2007, leurs parts respectives s'établissaient à 65 % et 35%.

### PRÊTS HYPOTHÉCAIRES COMMERCIAUX PAR TYPE DE PROPRIÉTÉ

(en pourcentage)



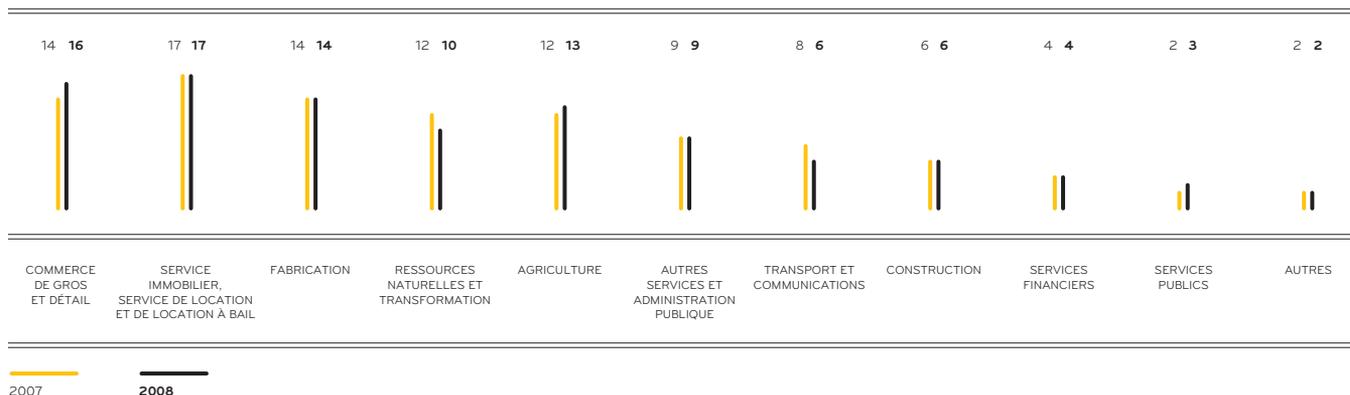
**Prêts commerciaux**

Au 31 octobre 2008, le portefeuille de prêts commerciaux, y compris les acceptations bancaires, s'élevait à 2,0 milliards \$, en légère hausse par rapport au 31 octobre 2007, alors qu'il s'élevait à 1,7 milliard \$. Cette hausse est attribuable principalement à la croissance du portefeuille de prêts au Québec, alors qu'en Ontario, ce portefeuille diminuait

légèrement. Les prêts commerciaux incluent également les prêts accordés dans le cadre du programme Immigrants investisseurs, qui ont contribué à la hausse pour un montant de 128 millions \$ en 2008. La Banque continue à axer ses efforts de développement dans ces secteurs d'affaires où elle peut concurrencer de manière efficiente et développer ses activités et ses opérations.

**PRÊTS COMMERCIAUX PAR INDUSTRIE**

Aux 31 octobre (en pourcentage)

**Prêts douteux**

Les prêts douteux bruts ont diminué, passant de 103,9 millions \$ en 2007 à 101,9 millions \$ en 2008. Les prêts douteux nets s'élevaient à (10,6) millions \$ au 31 octobre 2008, comparativement à (11,4) millions \$ au 31 octobre 2007. Ces indicateurs reflètent l'amélioration relative de la qualité de crédit, compte tenu de l'importante augmentation des portefeuilles de prêts, et témoignent des résultats positifs des diverses initiatives adoptées afin de réduire le profil de risque de la Banque en 2008.

La provision générale s'établissait à 73,3 millions \$ au 31 octobre 2008, comparativement à 65,3 millions \$ au 31 octobre 2007. Compte tenu de l'augmentation des volumes de prêts, ainsi que de la détérioration des conditions économiques, la Banque a comptabilisé une provision additionnelle pour pertes sur prêts de 8,0 millions \$ au cours de l'exercice financier 2008. Cette provision générale reflète l'estimation des pertes potentielles imputables à la détérioration de la qualité de crédit de prêts qui n'ont pas encore été identifiés comme douteux.

La note 5 des états financiers consolidés offre de plus amples renseignements à ce propos.

**TABLEAU 26  
PRÊTS DOUTEUX**

Aux 31 octobre (en millions de dollars, sauf les montants en pourcentage)

	2008			2007		
	BRUT	PROVISIONS SPÉCIFIQUES	NET	BRUT	PROVISIONS SPÉCIFIQUES	NET
Prêts personnels	19,2 \$	(6,6)\$	12,6 \$	16,2 \$	(6,0)\$	10,2 \$
Prêts hypothécaires résidentiels	16,6	(1,4)	15,2	20,4	(1,4)	19,0
Prêts hypothécaires commerciaux	6,3	(1,9)	4,4	4,3	(1,5)	2,8
Prêts commerciaux et autres	59,8	(29,3)	30,5	63,0	(41,1)	21,9
Total	101,9 \$	(39,2)\$	62,7 \$	103,9 \$	(50,0)\$	53,9 \$
Provision générale			(73,3)			(65,3)
Total - prêts douteux nets			(10,6)\$			(11,4)\$
En % du total des prêts, acceptations bancaires et valeurs acquises en vertu de conventions de revente			(0,1)%			(0,1)%

**TABLEAU 27**  
**RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DES PRÊTS DOUTEUX PAR PORTEFEUILLE DE CRÉDIT ET PAR INDUSTRIE**  
 Aux 31 octobre 2008 (en millions de dollars)

Prêts personnels	19,2 \$
Prêts hypothécaires résidentiels	16,6
Prêts hypothécaires commerciaux	6,3
	42,1
Prêts commerciaux et autres :	
Fabrication	22,3
Ressources naturelles et transformation	7,8
Services publics	6,0
Service immobilier, service de location et de location à bail	5,8
Agriculture	4,9
Commerce de gros et détail	3,4
Transport et communications	2,9
Construction	2,1
Services financiers	0,8
Autres services et administration publique	0,7
Autres	3,1
	59,8
Total des prêts douteux	101,9
<b>Québec</b>	
Prêts personnels	9,0
Prêts hypothécaires résidentiels	6,6
Prêts hypothécaires commerciaux	6,1
Prêts commerciaux et autres	47,1
	68,8
<b>Autres provinces du Canada</b>	
Prêts personnels	10,2
Prêts hypothécaires résidentiels	10,0
Prêts hypothécaires commerciaux	0,2
Prêts commerciaux et autres	12,7
	33,1
Total des prêts douteux	101,9 \$

### GESTION DU RISQUE DE MARCHÉ

Le risque de marché correspond aux pertes financières que peut encourir la Banque en raison des fluctuations défavorables de la valeur des instruments financiers inscrits ou non au bilan, suite à la variation des paramètres qui sous-tendent leur évaluation, notamment les taux d'intérêt, les taux de change ainsi que les cours boursiers. Ce risque est inhérent aux activités de financement, de placement, de négociation et de gestion de l'actif et du passif de la Banque.

Le **risque de taux d'intérêt** correspond aux pertes financières que la Banque pourrait encourir suite à des fluctuations défavorables des taux d'intérêt. La section portant sur les activités de gestion de l'actif et du passif traite en détail de la gestion globale du risque de taux d'intérêt.

Le **risque de change étranger** correspond aux pertes en dollars canadiens que la Banque pourrait encourir suite à des fluctuations défavorables des taux de change. Il provient essentiellement des positions de change étranger maintenues par la Banque pour soutenir l'offre de produits et services en devises autres qu'en dollars canadiens, des activités d'arbitrage et, dans une moindre mesure, du non-appariement en devises des éléments

d'actif et de passif inscrits ou non au bilan, ainsi que de la non concordance des entrées et sorties de fonds en devises.

Le **risque sur actions** correspond aux pertes financières que la Banque pourrait encourir suite à des fluctuations défavorables du cours de certaines actions ou du marché boursier en général.

### Politiques et normes

L'objectif premier d'une gestion efficace du risque de marché, que la Banque considère comme une priorité, est d'optimiser la relation rendement/risque à l'intérieur de limites préalablement définies, en tenant compte du degré de risque que la Banque est disposée à assumer.

La Banque s'est ainsi dotée de politiques et de plafonds qui lui permettent de surveiller et limiter l'exposition au risque de marché découlant de ses activités de négociation, de placement et de gestion de l'actif et du passif. Les politiques et les limites établies reflètent la ligne de conduite de la Banque en matière de gestion des différents risques associés aux activités de trésorerie. Les politiques et limites sont approuvées par le comité de direction et par le comité de gestion des risques

du conseil d'administration au moins sur une base annuelle, afin de s'assurer de leur conformité aux principes, objectifs et stratégies de gestion retenus.

Des rapports détaillés sur le niveau de risque et sur la surveillance des limites sont produits sur une base quotidienne et présentés :

- quotidiennement aux gestionnaires de portefeuilles et de risques ;
- trimestriellement au comité de direction et au comité de gestion des risques du conseil d'administration.

#### Méthodes d'évaluation et d'encadrement des risques de marché (taux d'intérêt, change étranger et actions)

À la Banque, l'évaluation des risques de marché repose sur la combinaison de deux groupes de mesures :

- des limites dites « nominales » et diverses autres mesures de sensibilité ;
- la valeur à risque (VAR) et la mise en application de scénarios chocs.

#### Limites nominales et mesures de sensibilité

La Banque fixe des limites qui sont conformes au plan d'affaires approuvé et à sa tolérance à l'égard du risque de marché. En établissant ces limites, la Banque tient compte de la volatilité du marché, de sa liquidité, de l'expérience organisationnelle et de la stratégie d'affaires. Des limites sont établies au niveau des portefeuilles et des secteurs d'activité, de même qu'au niveau global de la Banque. Les limites de risque de marché sont fondées sur les principaux facteurs de risque de l'activité et peuvent comprendre des limites quant aux notions et des limites liés à des mesures de sensibilité (incluant des mesures de volatilité et de mouvements parallèles des courbes de rendement). La Banque utilise une combinaison de ces méthodes selon la complexité et la nature de ses activités.

#### Valeur à risque

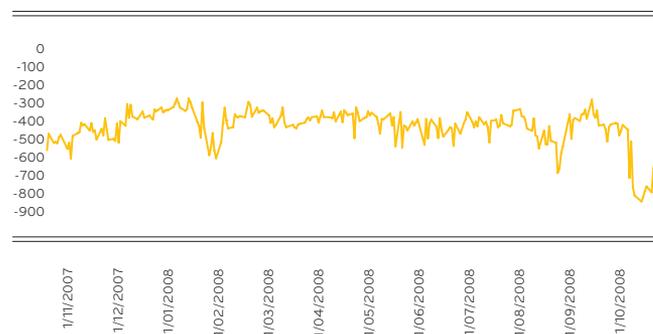
La valeur à risque correspond à la perte maximale que la Banque pourrait enregistrer sur une période d'une journée, avec un niveau de confiance de 99 %. Par conséquent, les chances que les pertes réelles encourues soient plus élevées que la VAR sont de l'ordre de 1 %. La méthode retenue pour le calcul de la VAR est celle des simulations historiques qui prend implicitement en compte les corrélations entre les différents facteurs de risques. La VAR est basée sur un historique de données de 300 jours. Les valeurs à risque sont calculées sur une base quotidienne pour l'ensemble des activités des marchés financiers. Les valeurs à risque associées au portefeuille de négociation sont comparées sur une base journalière aux limites approuvées. Parallèlement aux calculs de valeurs à risque, les impacts de scénarios chocs sur les profits et pertes sont estimés pour la majorité des portefeuilles et permettent d'évaluer l'impact de situations de marché anormales.

#### Activités de négociation

Les activités de négociation sont axées sur les besoins de la Banque et de ses clients. Les risques de marché associés aux activités de négociation découlent des activités pour lesquelles la Banque agit à titre de principal ou d'agent pour ses clients. Ces activités sont menées principalement par Valeurs mobilières Banque Laurentienne et, dans une moindre mesure,

par la Trésorerie de la Banque. Le tableau ci-dessous présente la valeur à risque totale quotidienne du portefeuille de négociation pour l'exercice financier 2008.

ÉVOLUTION JOURNALIÈRE DE LA VAR DU PORTEFEUILLE DE NÉGOCIATION SUR LES 12 DERNIERS MOIS  
(en milliers de \$ canadiens)



#### ACTIVITÉS DE GESTION DE L'ACTIF ET DU PASSIF

Les activités de gestion de l'actif et du passif visent à contrôler le risque structurel de taux d'intérêt qui correspond à l'impact potentiel défavorable des fluctuations des taux d'intérêt sur les revenus et la valeur économique de la Banque. Ce risque est dû principalement aux différences entre les dates d'échéance ou les dates de réévaluation des éléments du bilan et hors bilan, ainsi qu'aux options imbriquées dans certains produits bancaires, notamment les clauses de remboursement anticipé des prêts, le rachat des dépôts et les engagements hypothécaires.

La gestion du risque structurel nécessite le suivi rigoureux de quatre groupes de portefeuilles distincts :

- les opérations bancaires de la clientèle de la Banque, qui sont affectées par les choix des clients, les produits offerts et les politiques de tarification selon les termes ;
- les activités de placement constituées de titres négociables et de financement institutionnel ;
- les activités de négociation de titres, qui sont évaluées chaque jour à leur juste valeur marchande selon l'évolution des taux ;
- un portefeuille de couverture qui permet à la Banque de contenir le risque global lié aux taux d'intérêt à l'intérieur des limites strictes de balises internes.

La gestion dynamique et bien contrôlée du risque structurel vise la maximisation de la rentabilité de la Banque et la préservation de la valeur économique des capitaux propres. Afin d'atteindre ces objectifs, divers instruments de trésorerie et instruments dérivés, dont principalement les swaps de taux d'intérêt, les contrats à terme normalisés et les options, sont utilisés pour modifier les caractéristiques de taux d'intérêt des instruments sous-jacents au bilan et pour couvrir le risque inhérent aux options imbriquées dans les produits de prêts et de dépôts.

Le risque structurel est géré globalement par la Trésorerie corporative et surveillé par le comité de gestion de l'actif et du passif, conformément à la politique de gestion des risques structurels approuvée par le comité de direction et par le comité de gestion des risques du conseil d'administration. Cette politique définit des plafonds relatifs à l'appréciation du risque lié au revenu d'intérêt et du risque de valeur économique. Ces plafonds de risque sont calculés en simulant l'impact d'un mouvement parallèle immédiat et soutenu de 100 points de base des taux pour toutes les échéances.

Le risque lié au revenu d'intérêt mesure l'incidence défavorable sur le revenu net d'intérêt des fluctuations des taux d'intérêt au cours des 12 prochains mois. Le risque lié à la valeur économique mesure l'incidence défavorable nette sur la valeur actualisée de l'actif et du passif figurant au bilan et hors bilan.

Les positions des portefeuilles sont revues périodiquement par le comité de gestion de l'actif et du passif élargi qui a la

responsabilité de surveiller le positionnement de la Banque en regard des mouvements anticipés des taux d'intérêt et de recommander la couverture de tout risque de taux non désiré ou imprévu. De plus, des rapports de suivi des limites sont présentés périodiquement au comité de direction et au comité de gestion des risques du conseil d'administration.

Dans le cadre d'une saine gestion du risque structurel, un relevé des écarts de retarification est produit périodiquement. Ce relevé sert ensuite de base à des analyses de simulation de l'impact de divers scénarios de taux sur le revenu net d'intérêt et l'avoir des actionnaires ordinaires. L'un des exercices de simulation consiste à soumettre le bilan de la Banque à des hausses et à des baisses parallèles, soudaines et soutenues, de 1% et 2% des taux d'intérêt. Au 31 octobre 2008 par exemple, pour tous les portefeuilles, une augmentation de 1% du taux d'intérêt aurait entraîné une augmentation d'environ 8,9 millions \$ du bénéfice net avant impôts sur les 12 mois suivants, et aurait eu des retombées négatives de 27,1 millions \$ sur la valeur économique des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires. Le tableau 28 ci-dessous fournit plus de détails relativement à d'autres mouvements de taux. Ces résultats reflètent les efforts de la direction de la Banque destinés à tirer parti des mouvements des taux d'intérêt à court et à long terme, tout en maintenant la sensibilité à ces fluctuations bien en deçà des plafonds. La position de la Banque en matière de sensibilité aux taux d'intérêt au 31 octobre 2008 est présentée à la note 22 afférente aux états financiers consolidés.

**TABLEAU 28**  
**ANALYSE DE SENSIBILITÉ AU RISQUE**  
Aux 31 octobre (en millions de dollars)

	2008		2007	
	RISQUE LIÉ AU REVENU NET D'INTÉRÊT	RISQUE LIÉ À LA VALEUR ÉCONOMIQUE DES CAPITAUX PROPRES	RISQUE LIÉ AU REVENU NET D'INTÉRÊT	RISQUE LIÉ À LA VALEUR ÉCONOMIQUE DES CAPITAUX PROPRES
<b>Avant l'incidence fiscale d'une :</b>				
augmentation du taux d'intérêt de 100 points de base	9	(27)	(4)	(29)
diminution du taux d'intérêt de 100 points de base	(11)	28	2	30
<b>Avant l'incidence fiscale d'une :</b>				
augmentation du taux d'intérêt de 200 points de base	18	(53)	(8)	(57)
diminution du taux d'intérêt de 200 points de base	(21)	56	3	62

### GESTION DU RISQUE OPÉRATIONNEL

Le risque opérationnel est inhérent aux activités des institutions financières. Il résulte d'une inadéquation ou d'une défaillance attribuable à des procédures, à des personnes, à des systèmes internes ou à des événements extérieurs. Bien qu'il ne puisse être éliminé, sa gestion est intégrée dans les processus décisionnels des administrateurs de la Banque, des membres de la haute direction, ainsi que des gestionnaires.

La politique de gestion du risque opérationnel, revue annuellement par le comité de gestion des risques du conseil d'administration, décrit le Cadre de gestion du risque opérationnel et définit les rôles et responsabilités des divers intervenants. Le comité de gestion du risque opérationnel, relevant du comité de direction, représente l'un des éléments de base de la structure de gouvernance du risque opérationnel. Par contre, il incombe aux gestionnaires des secteurs d'activité et des filiales de gérer proactivement le risque opérationnel inhérent à leurs opérations quotidiennes. Le groupe de gestion du risque opérationnel doit, pour sa part, encadrer le processus de gestion du risque opérationnel. La Vérification interne de la Banque contribue à ce processus en communiquant les conclusions de ses mandats de vérification au groupe de gestion du risque opérationnel, ainsi qu'aux comités de gestion des risques et de vérification du conseil d'administration.

Le processus de gestion du risque opérationnel dont s'est dotée la Banque comprend les étapes suivantes :

#### L'adoption de politiques par le conseil d'administration

Le Cadre de gestion du risque opérationnel inclut les politiques suivantes : la politique de gestion du risque opérationnel, la politique de gestion du risque d'impartition, la politique de gestion du risque de la sécurité de l'information, et la politique de gestion du risque de responsabilité professionnelle.

#### La cueillette des données de pertes opérationnelles

Les données concernant les pertes opérationnelles sont centralisées au sein du groupe de gestion du risque opérationnel.

#### L'identification des risques opérationnels

Les gestionnaires doivent identifier les risques découlant de leurs activités, y compris les risques reliés à de nouveaux produits, de nouvelles activités ou de nouvelles façons de faire.

#### L'évaluation des risques opérationnels

Toutes les activités de la Banque sont regroupées à l'intérieur de grands processus. Lors de tout changement important à ces processus, ou à un nouveau processus, les gestionnaires doivent procéder à une évaluation visant à déterminer la cote de risque attribuable à chacun de leurs processus. Au besoin, des plans d'action sont produits pour atténuer les risques décelés.

### La gestion du risque opérationnel

La gestion du risque opérationnel signifie notamment de prendre la décision d'accepter, de contrôler, d'éviter ou de transférer certains risques et de mettre en place des procédures et mesures de contrôle appropriées. La Banque utilise plusieurs moyens visant à minimiser ou transférer ses risques, notamment par la participation à un programme d'assurances corporatives et par l'élaboration d'un plan global et intégré de continuité des affaires. Par ailleurs, un comité de prévention de la fraude, composé de responsables de sécurité et de représentants des secteurs d'activité, se réunit périodiquement afin d'analyser les tendances en matière de fraudes, ainsi que pour trouver des moyens d'améliorer constamment nos méthodes et outils de prévention de la fraude.

### La production de rapports sur le risque opérationnel

Le groupe de gestion du risque opérationnel produit des rapports qui sont adressés aux gestionnaires, aux membres de la haute direction et aux administrateurs. Ils comportent notamment les informations sur les pertes opérationnelles par catégorie de risques et par secteur d'activité.

### GESTION DU RISQUE

#### D'ILLIQUIDITÉ ET DE FINANCEMENT

Le risque d'illiquidité et de financement représente l'éventualité que la Banque ne soit pas en mesure de réunir, au moment approprié et à des conditions raisonnables, les fonds nécessaires pour respecter ses obligations financières.

Le risque d'illiquidité et de financement est géré globalement par la Trésorerie corporative et surveillé par le comité de gestion de l'actif et du passif élargi, conformément aux politiques des liquidités et du financement et de gestion du nantissement. Le but principal de ces politiques est d'assurer que la Banque dispose en permanence des liquidités suffisantes pour respecter ses obligations financières actuelles et futures, tant dans des conditions normales que dans des circonstances exceptionnelles.

La Banque effectue un suivi quotidien de ses liquidités et veille à ce que les mesures des indicateurs de liquidité soient conformes aux limites établies dans ses politiques de gestion. Une attention particulière est accordée aux échéances des dépôts et des prêts, ainsi qu'aux disponibilités et aux exigibilités de fonds lors de la planification du financement. La Banque maintient une réserve prudente d'actifs liquides non grevés qui sont immédiatement disponibles pour parer à toute éventualité. Elle définit ses besoins de liquidité par des scénarios évaluant des horizons de survie qui mesurent la durée au cours de laquelle ses actifs liquides peuvent couvrir le retrait de financement de gros et de dépôts.

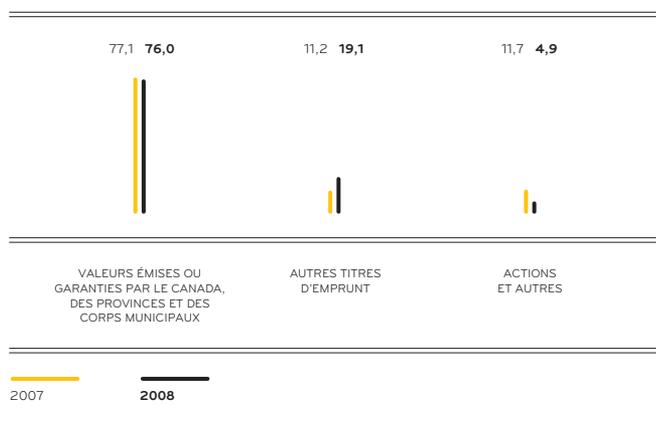
La Banque veille à constituer un volume stable de dépôts de base en provenance des particuliers et des courtiers de dépôts, ainsi qu'à s'assurer de la diversification de ses sources de financement. Les stratégies de financement incluent aussi la titrisation de prêts et le recours au marché des capitaux, soit par l'émission de capitaux propres ou de titres de dette.

Un plan d'urgence en matière de liquidités et de financement prévoit des mesures pour assurer que la Banque puisse s'acquitter de ses obligations dans l'éventualité d'une situation de pression sur les liquidités.

### Informations détaillées sur les liquidités

Les liquidités de la Banque correspondent à l'encaisse, aux dépôts non productifs d'intérêts auprès d'autres banques, aux dépôts productifs d'intérêts auprès d'autres banques, aux valeurs mobilières et aux valeurs acquises en vertu de conventions de revente. Au 31 octobre 2008, ces actifs s'élevaient à 4,3 milliards \$, alors qu'ils s'élevaient à 3,6 milliards \$ au 31 octobre 2007. Les liquidités ont ainsi augmenté de 762 millions \$ par rapport à l'exercice financier précédent. L'augmentation des liquidités a amélioré la flexibilité de la Banque tout au long de la crise financière. Les liquidités de la Banque se composent à plus de 66% de valeurs émises ou garanties par le Canada, par des provinces ou par des corps municipaux. L'encaisse, d'autres titres d'emprunt et des titres de participation complètent le portefeuille. Ces liquidités permettent à la Banque de répondre à ses engagements à court terme, notamment déboursier des prêts et gérer les échéances de son portefeuille de dépôts, et sont également utilisées pour ses autres opérations courantes.

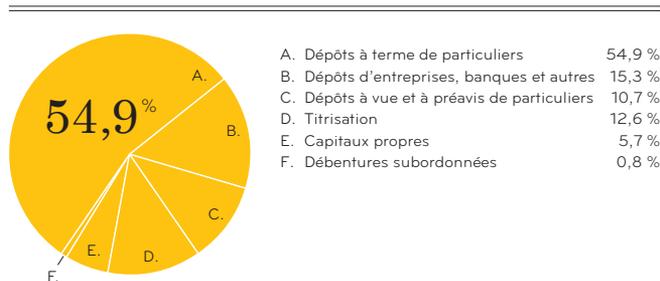
### VALEURS MOBILIÈRES (en pourcentage)



### Financement

L'impact de la crise de liquidités et de crédit qui a affecté les marchés financiers mondiaux au cours des dix-huit derniers mois n'a eu que des effets limités en ce qui concerne la Banque en 2008. La Banque ne détenait qu'une petite quantité de titres adossés à des actifs ou de titres émis par des institutions financières en difficulté. De plus, les principales sources de financement de la Banque, soit les dépôts des particuliers et la titrisation de prêts hypothécaires résidentiels par l'entremise du programme des Obligations hypothécaires du Canada, n'ont pas encore été touchées par ces bouleversements. La Banque demeure toutefois vigilante et surveille de près l'évolution de la situation.

### SOURCES DE FINANCEMENT (en pourcentage)



### Dépôts de particuliers

Le total des dépôts de particuliers a augmenté à 12,4 milliards \$ au 31 octobre 2008, comparativement à 11,6 milliards \$ au 31 octobre 2007. Cette augmentation des dépôts a contribué à solidifier le bilan de la Banque et facilité la croissance des prêts. Les dépôts de particuliers, en succursales et en provenance d'intermédiaires financiers, totalisaient respectivement 4,6 milliards \$ et 5,8 milliards \$ au 31 octobre 2008. Une forte proportion de ces dépôts est assurée par la Société d'assurance-dépôts du Canada jusqu'à concurrence de 100 000 \$ par client, par institution financière de dépôt réglementée. Les dépôts de particuliers constituent une source de financement particulièrement avantageuse et stable pour la Banque, en raison notamment de leur disponibilité et de leur faible coût par rapport aux dépôts institutionnels. Au 31 octobre 2008 ces dépôts représentaient 81% du portefeuille total de dépôts de la Banque.

### Dépôts d'entreprises, de banques et autres dépôts

Les dépôts d'entreprises et autres dépôts ont augmenté de 590 millions \$ et s'élevaient à 2,9 milliards \$ au 31 octobre 2008, alors qu'ils étaient de 2,3 milliards \$ au 31 octobre 2007. Cette augmentation est attribuable principalement à la croissance des dépôts levés auprès des petites entreprises et des municipalités au Québec.

TABLEAU 29

## DÉPÔTS

Aux 31 octobre (en millions de dollars, sauf les montants en pourcentage)

	2008		2007	
Particuliers				
À vue et à préavis	2 022 \$	13,2 %	1 891 \$	13,6 %
À terme				
Réseau de succursales	4 628	30,2	4 315	31,1
Courtiers	5 780	37,6	5 359	38,6
	10 408	67,8	9 674	69,7
Sous-total – particuliers	12 430	81,0	11 565	83,3
Entreprises, banques et autres				
À vue et à préavis	899	5,9	859	6,2
À terme fixe	2 005	13,1	1 455	10,5
Sous-total – entreprises, banques et autres	2 904	19,0	2 314	16,7
Total – dépôts	15 334 \$	100,0 %	13 879 \$	100,0 %

## Cotes de crédit

Les dépôts de particuliers, levés en succursales et en provenance d'intermédiaires financiers, constituent la principale source de financement de la Banque. Dans certaines circonstances toutefois, notamment en période de forte croissance, la Banque doit accéder aux marchés afin de se financer grâce à la titrisation et au financement non garanti. La capacité de la Banque à accéder aux marchés pour obtenir ce type de financement, ainsi que les conditions afférentes sont liées aux cotes de crédit déterminées par les agences de notation telles Dominion Bond Rating Service Limited et Standard & Poor's.

Ainsi, les révisions des cotes de crédit de la Banque peuvent avoir une incidence sur le financement de ses activités et sur les exigences en matière de garanties.

Les cotes de crédit de la Banque se sont améliorées en 2008. En date du présent rapport, les agences de notation Dominion Bond Rating Service Limited et Standard & Poor's présentaient respectivement des perspectives positives et stables sur les notes attribuées<sup>1</sup>.

Le tableau suivant présente les cotes de crédit de la Banque, telles qu'elles ont été déterminées par les agences de notation.

TABLEAU 30

## COTES DE CRÉDIT

Au 31 octobre 2008

	DBRS	STANDARD & POOR'S
Dépôts et dettes de premier rang	BBB (haut)	BBB
Instruments à court terme	R-1 (bas)	A-2
Débitures subordonnées	BBB	BBB-
Actions privilégiées	Pfd-3 (haut)	BB+

<sup>1</sup> Une perspective sur une note attribuée par S&P est une évaluation de l'évolution potentielle d'une note de crédit à long terme sur un horizon à moyen terme (typiquement de six mois à deux ans). En déterminant une perspective, sont considérés tous changements dans les conditions d'affaires économiques et/ou fondamentales. Une perspective n'est pas nécessairement un précurseur d'un changement à la note ou d'une éventuelle mesure à être prise. Les perspectives S&P signifient ce qui suit :

- « Positive » signifie que la note pourrait être haussée
- « Négative » signifie que la note pourrait être abaissée
- « Stable » signifie qu'il est peu probable que la note change
- « En développement » signifie qu'une note pourrait être haussée ou abaissée

Chaque catégorie de note DBRS est complétée par une de trois perspectives possibles - « Positive », « Stable » et « Négative », ou « Sous revue ». La perspective aide à donner à l'investisseur une compréhension de l'opinion de DBRS au sujet de la tendance pour la note en question. Toutefois, l'investisseur ne doit pas assumer qu'une perspective positive ou négative indique nécessairement qu'un changement à la note est imminent.

### Obligations contractuelles

Dans le cours normal de ses activités, la Banque conclut des engagements contractuels de diverses natures. Ses principales obligations découlent de l'émission de titres d'emprunt, y compris les dépôts souscrits auprès de particuliers, d'entreprises et d'autres institutions. Ce financement, combiné aux émissions de capital-actions, permet principalement de financer les activités de prêts et d'investissement.

Par ailleurs, la Banque doit également rendre disponibles des liquidités afin de mener à bien certains projets d'investissement en infrastructure, notamment la rénovation du réseau

de succursales, la modernisation des plates-formes informatiques, ainsi que les projets visant à respecter les exigences réglementaires. Ces projets nécessiteront des investissements importants de l'ordre de 35 millions \$ à 45 millions \$ annuellement au cours des prochaines années.

Le tableau suivant présente un sommaire des principales obligations contractuelles, au 31 octobre 2008, échéant au cours de chacune des cinq prochaines années et par la suite. La note 23 afférente aux états financiers consolidés complète cette information.

**TABLEAU 31**  
**OBLIGATIONS CONTRACTUELLES**  
Aux 31 octobre 2008 (en millions de dollars)

	2009	2010	2011	2012	2013	PAR LA SUITE	TOTAL
Dépôts à terme	6 326 \$	2 588 \$	1 726 \$	844 \$	922 \$	7 \$	12 413 \$
Engagements afférents à des valeurs vendues à découvert	819	–	–	–	–	–	819
Engagement afférents à des valeurs vendues en vertu de conventions de rachat	1 136	–	–	–	–	–	1 136
Débitures subordonnées	–	–	150	–	–	–	150
Engagements en vertu de baux, contrats de services informatiques et autres	71	72	63	56	54	148	464
<b>Total</b>	<b>8 352 \$</b>	<b>2 660 \$</b>	<b>1 939 \$</b>	<b>900 \$</b>	<b>976 \$</b>	<b>155 \$</b>	<b>14 982 \$</b>

### GESTION DU RISQUE DE RÉPUTATION

Le risque de réputation correspond au risque qu'une décision, un événement ou une série d'événements touchant la Banque de façon directe ou indirecte, affecte éventuellement l'image que les actionnaires, les clients, les employés, le grand public ou toute autre partie prenante ont de la Banque et que cela ait un impact sur ses revenus, ses opérations et, dans une certaine mesure, sur la valeur de la Banque.

Souvent issu d'une gestion inadéquate des autres risques, le risque de réputation peut être associé à la quasi-totalité des activités d'une institution financière, même quand les opérations sont, du point de vue technique, conformes aux exigences juridiques, comptables et réglementaires. La réputation est un bien essentiel pour assurer le développement de l'entreprise, maintenir le lien de confiance avec les clients et le grand public, et optimiser la valeur pour les actionnaires. Par conséquent, la réputation constitue un atout stratégique important.

Soucieux de protéger la Banque contre toute atteinte possible à sa réputation et prenant en considération toute l'importance de ce risque, le comité de direction encadre et supervise la gestion du risque de réputation grâce à une politique spécifique à cet effet. D'autres politiques et comités le soutiennent également dans la gestion des menaces potentielles qui pourraient avoir un impact direct ou indirect sur la réputation de la Banque.

### GESTION DU RISQUE RÉGLEMENTAIRE

Le risque réglementaire découle du risque lié au défaut par la Banque de se conformer aux lois, règles, règlements, pratiques établies ou normes déontologiques en vigueur.

La politique en matière de conformité décrit le programme de conformité et définit les rôles et responsabilités des divers intervenants. Le programme de conformité inclut l'ensemble des exigences réglementaires qui ont une incidence jugée importante sur les activités de la Banque et qui sont contenues dans les programmes sectoriels de conformité, de même que les mandats, échéanciers et rapports de conformité. Les rapports de conformité sont présentés au président et chef de la direction, au comité de direction et au comité de vérification du conseil d'administration.

### GESTION DU RISQUE D'ASSURANCE CRÉDIT

Le risque d'assurance correspond au risque de pertes qui pourraient se produire lorsque les hypothèses liées à un produit d'assurance offert par la Banque, particulièrement en ce qui concerne la détermination des primes ou l'évaluation des réserves, diffèrent des résultats réels.

Le risque d'assurance est géré dans le cadre d'un programme auquel participent des représentants de la Banque et des experts dans le domaine des assurances.

### GESTION DU RISQUE ENVIRONNEMENTAL

Le risque environnemental correspond au risque de pertes financières lorsqu'il est nécessaire de remettre les actifs de la Banque ou les actifs de clients de la Banque dans un état environnemental sain.

Le risque environnemental relié aux activités de financement est géré à l'intérieur du processus d'approbation de prêts. En ce qui concerne le risque lié aux actifs de la Banque, il incombe principalement au secteur Gestion immobilière.

### **RISQUES ADDITIONNELS SUSCEPTIBLES D'INFLUER SUR LES RÉSULTATS FUTURS**

Les principaux risques d'affaires qui pourraient influencer sur nos résultats sont décrits en détail dans les sections précédentes. Cette section présente d'autres facteurs qui pourraient avoir un impact significatif sur les résultats de la Banque et qui pourraient faire en sorte que ceux-ci diffèrent de façon importante des énoncés prévisionnels.

#### **Conjoncture économique générale au Canada**

La Banque exerce ses activités principalement au Québec et en Ontario mais également dans une moindre mesure dans le reste du Canada. Ses revenus sont donc particulièrement sensibles à la conjoncture économique et commerciale canadienne. Les facteurs les plus importants incluent les taux d'intérêt, l'inflation, la fluctuation des marchés des capitaux, la solidité de l'économie et les volumes d'affaires de la Banque dans certaines régions clés. Une détérioration de la conjoncture économique canadienne pourrait donc avoir une incidence défavorable sur les activités de la Banque.

#### **Politiques monétaires et autres**

Les politiques monétaires de la Banque du Canada et de la Réserve fédérale américaine, ainsi que d'autres mesures prises par les banques centrales ont des impacts importants sur plusieurs variables telles que les taux d'intérêt, les taux de change et les marchés obligataires qui peuvent impacter les revenus de la Banque. Nous n'avons cependant aucun contrôle sur les changements aux politiques monétaires et ni sur les mouvements des marchés des capitaux.

#### **Concurrence**

La performance de la Banque est affectée par le niveau de compétition des marchés sur lesquels elle opère. La vive compétition dans l'industrie des services financiers pourrait affecter la capacité de la Banque à atteindre ses objectifs. Plusieurs facteurs incluant, le prix des produits et services offerts, la qualité et la diversité de ceux-ci, ainsi que les actions prises

par nos compétiteurs, pourraient avoir un impact négatif sur le positionnement de la Banque.

#### **Modifications des lois et des règlements et poursuites judiciaires**

Les changements aux lois et aux réglementations existantes pourraient affecter la Banque en impactant son offre de produits et de services et en augmentant la compétitivité de l'industrie financière. De plus, un manquement de la Banque aux lois et réglementations applicables pourrait entraîner des sanctions et des pénalités financières ayant un impact négatif sur ses revenus et sa réputation. Des poursuites judiciaires pourraient également affecter négativement la Banque, tel que discuté à la note 25 des États financiers consolidés.

#### **Capacité d'attirer et de retenir des employés clés**

Les performances futures de la Banque dépendent en grande partie de sa capacité à attirer et retenir des employés clés. La compétition est très forte sur le marché de l'emploi du secteur financier. Il n'y a pas de garantie que la Banque pourra continuer à attirer et retenir ces individus ce qui pourrait affecter de façon importante nos opérations et notre compétitivité.

#### **Infrastructure commerciale**

La Banque fait affaire avec des tiers pour lui fournir les composantes indispensables à son infrastructure commerciale, tel que des connections internet et autres services de communications et de gestion de données. Une interruption de ces services pourrait affecter négativement la capacité de la Banque à fournir ses produits et services à sa clientèle et garantir la continuité normale de ses opérations.

#### **Autres facteurs**

D'autres facteurs hors de notre contrôle pourraient affecter les résultats tels que décrits dans la section concernant nos énoncés prévisionnels. Notons que la liste de facteurs énoncés ci-dessus n'est pas exhaustive.

## **CONTRÔLES ET PROCÉDURES À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE**

Afin de s'assurer que les états financiers consolidés et le Rapport de gestion donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la Banque et de ses résultats d'exploitation, la direction a la responsabilité d'établir et de maintenir des contrôles et des procédures de communication de l'information, ainsi qu'un contrôle interne à l'égard de l'information financière.

### **CONTRÔLES ET PROCÉDURES DE COMMUNICATION DE L'INFORMATION**

Les contrôles et procédures de communication de l'information sont conçus pour fournir une assurance raisonnable que toute l'information pertinente est recueillie et présentée à la haute direction qui assure une communication appropriée de cette information. Une politique de divulgation de l'information encadre ce processus de divulgation de

l'information présentée dans les documents annuels et intermédiaires ainsi que dans les autres rapports déposés ou transmis en vertu de la législation en valeurs mobilières. Le comité de divulgation s'assure de la conformité à cette politique. À ce titre, les membres de ce comité révisent les principaux documents déposés auprès des organismes de réglementation et voient à ce que les informations importantes relatives aux opérations sont communiquées en temps opportun.

Le président et chef de la direction et le premier vice-président exécutif et chef de la direction financière de la Banque ont évalué que les contrôles et procédures de communication de l'information, au 31 octobre 2008, sont adéquatement conçus, fonctionnent de façon efficace et fournissent une assurance raisonnable quant à l'intégralité et à la fiabilité de l'information financière.

### CONTRÔLE INTERNE À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Au cours de l'exercice financier 2008, la direction a procédé à l'évaluation de la conception du contrôle interne à l'égard de l'information financière conformément aux directives du règlement 52-109. Cette évaluation a permis de documenter et d'assurer que la conception des contrôles internes fournis une assurance raisonnable que l'information financière est fiable et que les états financiers ont été établis, aux fins de la publication de l'information financière, conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada. Ces travaux ont permis au président

et chef de la direction et au premier vice-président exécutif et chef de la direction financière d'attester que le contrôle interne à l'égard de l'information financière est adéquatement conçu.

### CHANGEMENTS AU CONTRÔLE INTERNE À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Au cours de l'exercice financier terminé le 31 octobre 2008, aucune modification du contrôle interne à l'égard de l'information financière n'a eu une incidence ou n'est raisonnablement susceptible d'avoir une incidence importante sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière.

## PRINCIPALES CONVENTIONS ET ESTIMATIONS COMPTABLES CRITIQUES

Les principales conventions comptables utilisées par la Banque sont présentées aux notes 2 et 3 afférentes aux états financiers consolidés. Certaines conventions comptables sont critiques, dans la mesure où elles réfèrent à des montants importants présentés aux états financiers consolidés et exigent que la direction formule des estimations qui, en soi, impliquent des incertitudes. Toute modification à ces estimations pourrait avoir une incidence importante sur les états financiers consolidés de la Banque. Les conventions comptables critiques qui exigent de la direction qu'elle pose des jugements et formule des estimations sont décrites ci-dessous.

### PROVISIONS POUR PERTES SUR PRÊTS

Les provisions pour pertes sur prêts reflètent l'estimation par la direction des pertes liées aux portefeuilles de prêts. La direction revoit régulièrement la qualité de crédit des portefeuilles afin de s'assurer de la suffisance des provisions pour pertes sur prêts. Les provisions dépendent notamment de l'évaluation relative aux montants et aux dates de flux de trésorerie futurs, de la juste valeur des garanties et des coûts de réalisation, ainsi que de l'interprétation de l'impact des conditions économiques et de marché.

Compte tenu de l'importance des montants et des incertitudes qui leur sont associés, l'utilisation d'estimations et d'hypothèses différentes de celles retenues dans la détermination des provisions cumulatives pour pertes sur prêts pourrait se traduire par des niveaux de provisions sensiblement différents. Des changements dans les circonstances peuvent faire en sorte que de futures évaluations du risque de crédit diffèrent de manière significative des évaluations courantes, et qu'une augmentation ou une réduction des provisions cumulatives pour pertes sur prêts s'avère nécessaire.

Conséquemment, ces changements pourraient avoir une incidence importante sur la provision pour pertes sur prêts à l'état consolidé des résultats de l'exercice financier. Une description détaillée de la méthode utilisée pour établir la provision pour pertes sur prêts se retrouve à la note 3 afférente aux états financiers consolidés et à la rubrique « Gestion du risque de crédit », à la page 42 du présent Rapport annuel.

La direction a développé un modèle d'évaluation de la provision générale basé sur l'historique de pertes des différents portefeuilles. Ce modèle valide la provision de 73,3 millions \$ au 31 octobre 2008. D'autres hypothèses et paramètres auraient pu générer des évaluations différentes.

Cette estimation comptable critique touche tous les secteurs d'activité, à l'exception du secteur Valeurs mobilières Banque Laurentienne.

### ÉCARTS D'ACQUISITION, AUTRES ACTIFS INCORPORELS ET AUTRES ACTIFS

#### Écarts d'acquisition

Les écarts d'acquisition sont soumis, au moins annuellement, à un test de dépréciation basé sur leur juste valeur. Au 31 octobre 2008, le solde des écarts d'acquisition s'élevait à 53,8 millions \$ et ce montant est entièrement attribué au secteur Particuliers et PME Québec.

Le test de dépréciation compare initialement la juste valeur de l'unité d'exploitation à laquelle se rattache l'écart d'acquisition, à sa valeur comptable. La direction de la Banque utilise principalement la méthode de l'actualisation des flux de trésorerie pour évaluer la juste valeur de ses unités d'exploitation. Cette évaluation repose sur un certain nombre d'estimations importantes, dont notamment les taux de croissance projetés pour le bénéfice net, les flux de trésorerie futurs, le nombre d'années utilisées aux fins du modèle des flux de trésorerie et le taux d'actualisation pour les flux de trésorerie futurs. La direction croit que toutes les estimations sont raisonnables et conformes aux objectifs financiers de la Banque. Elles reflètent les meilleures estimations de la direction mais comportent toutefois des incertitudes inhérentes, hors de son contrôle.

Toute modification apportée à l'une ou l'autre des estimations utilisées pourrait avoir une incidence importante sur le calcul de la juste valeur et sur la charge pour perte de valeur qui en résulterait. Par conséquent, la direction ne peut raisonnablement quantifier l'incidence qu'aurait eue l'utilisation d'hypothèses différentes sur la performance financière globale de la Banque. De plus, il est impossible de prévoir si un événement qui déclenche une dépréciation surviendra, ni quand il surviendra, ni comment il se répercutera sur les valeurs de l'actif présentées par la Banque.

Aucune charge pour perte de valeur n'a été comptabilisée pour les exercices financiers 2008 et 2007. Le montant des pertes de valeur serait présenté, le cas échéant, dans les frais autres que d'intérêt du secteur Particuliers et PME Québec, à la rubrique « Autres ».

La note 8 afférente aux états financiers consolidés fournit plus de renseignements sur les écarts d'acquisition.

### Autres actifs incorporels et autres actifs

La direction soumet également ses autres actifs incorporels dont la durée de vie est définie au test de dépréciation lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. En effectuant ce test, la direction évalue les flux de trésorerie futurs qu'elle prévoit tirer des actifs et de leur cession éventuelle. Une baisse de valeur est constatée lorsque la somme des flux de trésorerie futurs prévus non actualisés est inférieure à la valeur comptable de l'actif. Aucune charge pour perte de valeur significative n'a été comptabilisée en 2008 et en 2007.

Par ailleurs, la direction revoit périodiquement la valeur des autres actifs de la Banque, tels que les immobilisations corporelles et les autres frais différés, afin d'identifier des baisses de valeur potentielles, ainsi que pour valider les périodes d'amortissement afférentes. L'utilisation d'estimations et d'hypothèses différentes de celles retenues pourrait influencer sur les résultats de manière significative.

### ÉVALUATION DES INSTRUMENTS FINANCIERS

La direction comptabilise à leur juste valeur la plupart de ses instruments financiers, y compris les instruments financiers dérivés. La variation de la juste valeur des titres du portefeuille de négociation, des engagements afférents à des valeurs vendues à découvert et des instruments financiers dérivés qui ne sont pas admissibles à la comptabilité de couverture, est

généralement constatée aux résultats à la rubrique « Autres revenus ». La juste valeur correspond au montant auquel un instrument financier pourrait être échangé par des parties compétentes agissant en toute liberté dans une opération de pleine concurrence, dans le cours normal des affaires.

La juste valeur est basée sur les cours du marché lorsque ceux-ci sont disponibles. Les instruments classés selon la méthode « au cours du marché » comprennent ceux dont les cours sont fournis par une Bourse, un courtier ou une maison de courtage, ou encore un service de cotation. Le calcul de la juste valeur, lorsque de tels cours du marché sont disponibles, exige un degré de subjectivité minimal. Lorsqu'il n'existe pas de cours du marché, nous utilisons habituellement des modèles d'évaluation basés sur la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs. Ces modèles peuvent comporter des paramètres de marché observables ou non observables. Nous devons cependant exercer un jugement lorsque les cours du marché observables ou les paramètres ne sont pas disponibles ou lorsque les cours du marché ne sont pas observables en raison d'un volume insuffisant d'activité boursière ou d'un marché inactif. Des renseignements additionnels relativement à la juste valeur sont fournis à la note 4 afférente aux états financiers consolidés.

Le tableau ci-dessous présente les méthodes d'évaluation utilisées afin de déterminer les sources de la juste valeur des instruments financiers qui sont conservés à leur juste valeur au bilan consolidé.

TABLEAU 32  
ACTIFS COMPTABILISÉS À LA JUSTE VALEUR SELON LA MÉTHODE D'ÉVALUATION  
Au 31 octobre 2008 (en millions de dollars, sauf les montants en pourcentage)

	JUSTE VALEUR	COURS DU MARCHÉ	SELON		TOTAL
			MODÈLES D'ÉTABLISSEMENT DES PRIX COMPORTANT D'IMPORTANTES PARAMÈTRES DE MARCHÉ OBSERVABLES	MODÈLES D'ÉTABLISSEMENT DES PRIX COMPORTANT D'IMPORTANTES PARAMÈTRES DE MARCHÉ NON OBSERVABLES	
Valeurs mobilières					
Titres disponibles à la vente	1 328 \$	95 %	4 %	1 %	100 %
Titres détenus à des fins de transaction	1 069	81 %	18 %	1 %	100 %
Titres désignés comme étant détenus à des fins de transaction	1 119	100 %	– %	– %	100 %
	3 516 \$				

Par ailleurs, évaluer si une dépréciation est durable requiert de faire preuve de jugement. La période de temps durant la quelle un titre est déprécié, et le montant par lequel sa juste valeur est considérée sous le prix coûtant constituent les facteurs les plus importants à être pris en considération dans l'estimation de la dépréciation. De plus, la Banque tient compte d'autres facteurs, tels que la faillite, la restructuration ou la dilution de capital, des changements importants dans les opérations de l'émetteurs ou d'autres incertitudes. La Banque doit également affirmer son intention de conserver le titre jusqu'à sa récupération.

L'utilisation d'hypothèses alternatives pourrait se traduire par une comptabilisation des produits sensiblement différente.

Ces estimations comptables critiques touchent tous les secteurs d'activité. Des renseignements supplémentaires sur l'établissement de la juste valeur sont présentés à la note 22

afférente aux états financiers consolidés. De l'information additionnelle relativement à l'impact sur la Banque de la crise mondiale des marchés financiers est fournie à la page 26 du présent Rapport annuel.

### AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

L'évaluation des avantages sociaux futurs des employés, pour les régimes à prestations déterminées et pour d'autres avantages postérieurs à l'emploi, est basée sur un certain nombre d'hypothèses, telles que les taux d'actualisation, les rendements prévus des actifs, la croissance de la rémunération future, le taux tendanciel du coût des soins de santé, le taux de roulement du personnel et l'âge de départ à la retraite. Ces hypothèses sont révisées chaque année conformément aux pratiques actuarielles reconnues et sont approuvées par la direction.

Le taux d'actualisation servant à établir les coûts constatés et les obligations au titre des régimes de retraite et des autres avantages sociaux futurs reflètent les rendements du marché, à la date d'évaluation, de titres d'emprunt de grande qualité dont les flux de trésorerie correspondent aux paiements prévus des prestations. Le taux de rendement prévu des actifs des régimes correspond au rendement prévu de différentes catégories d'actifs, pondéré selon la répartition du portefeuille au cours de l'exercice financier. Le rendement à long terme futur prévu de chaque catégorie d'actifs est pris en compte d'après le taux d'inflation futur prévu et les rendements réels de titres à revenu fixe et d'actions. D'autres hypothèses sont fondées sur les résultats réels des régimes et les estimations les plus probables de la direction.

Conformément aux PCGR du Canada, les résultats réels qui diffèrent des résultats attendus en fonction des hypothèses retenues sont cumulés et amortis sur les périodes futures et, par conséquent, influent sur les coûts constatés et les obligations comptabilisées pour ces périodes. Au 31 octobre 2008, le montant net des pertes actuarielles non amorties s'élevait à 47,9 millions \$ (70,3 millions \$ en 2007) quant aux régimes de retraite et de 14,2 millions \$ (15,5 millions \$ en 2007) pour les autres avantages sociaux.

Les taux d'actualisation étaient de 7,50 % au 31 octobre 2008 et de 5,75 % au 31 octobre 2007. Le taux de rendement prévu à long terme des actifs des régimes était de 7,25 % pour les exercices financiers terminés le 31 octobre 2008 et le 31 octobre 2007. Le taux tendanciel de croissance annuelle estimé du coût des soins de santé couverts par participant a été fixé à 8,8 % en 2008 (9,4 % en 2007). Selon l'hypothèse retenue, ce taux devrait diminuer progressivement pour atteindre 4 % en 2016 et demeurer à ce niveau par la suite.

Compte tenu de l'importance des obligations au titre des prestations constituées et des éléments d'actifs des régimes, des modifications aux hypothèses pourraient avoir une incidence importante sur l'actif (passif) au titre des prestations constituées, ainsi que sur les coûts relatifs aux régimes de retraite et aux autres avantages sociaux futurs. Le tableau 33 présente une approximation de l'incidence, sur l'obligation au titre des prestations constituées et la charge de retraite afférente pour 2008, d'une augmentation ou d'une diminution de 0,25 % dans les principales hypothèses.

**TABEAU 33**  
**ANALYSE DE SENSIBILITÉ**  
(en millions de dollars)

	EFFET POSSIBLE D'UNE VARIATION DE 0,25 %	
	OBLIGATION	COÛT
Taux d'actualisation	11,9 \$	1,5 \$
Taux de rendement prévu à long terme des actifs des régimes	s.o.	0,8 \$

L'analyse de sensibilité présentée dans ce tableau doit être utilisée avec prudence, étant donné que les effets sont hypothétiques et que les variations de chacune des principales hypothèses peuvent ne pas être linéaires.

Cette estimation comptable critique touche tous les secteurs d'activité. Pour des renseignements supplémentaires sur les régimes de retraite et les autres avantages sociaux futurs de la Banque, consulter la note 16 afférente aux états financiers consolidés.

#### IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

Les actifs d'impôts futurs reflètent l'évaluation par la direction de la valeur des reports prospectifs de pertes, des reports d'impôt minimum et d'autres écarts temporaires. La détermination de la valeur des actifs est basée sur des hypothèses liées aux résultats d'opération d'exercices financiers futurs, au calendrier d'application de la résorption des écarts temporaires et aux taux d'imposition en vigueur à la date de résorption des écarts, lesquels sont susceptibles d'évoluer en fonction des politiques fiscales des gouvernements. De plus, la direction doit évaluer s'il est plus probable qu'improbable que les actifs d'impôts futurs seront réalisés avant leur expiration et, selon tous les éléments de preuve dont elle dispose, s'il est nécessaire de constituer une provision pour moins-value à l'égard d'une partie ou de la totalité des actifs d'impôts futurs. L'utilisation d'autres hypothèses pourrait se traduire par des charges d'impôts sur les bénéfices sensiblement différentes.

Cette estimation comptable critique touche tous les secteurs d'activité. La note 17 aux états financiers consolidés contient des informations supplémentaires concernant la charge d'impôts.

#### TITRISATION

La titrisation est un processus par lequel des actifs financiers, essentiellement des prêts hypothécaires en ce qui concerne la Banque, sont transformés en titres négociables et vendus à des investisseurs. Lorsque la Banque abandonne le contrôle sur les créances cédées et que la contrepartie reçue ne se limite pas à des droits de bénéficiaire sur ces actifs, la transaction est comptabilisée comme une vente.

Dans ces circonstances, la détermination du gain initial dépend de la valeur attribuée à certains droits conservés. Compte tenu qu'il n'y a pas de marché pour ce type de droits, la direction doit établir leur valeur en se fondant sur la valeur actualisée de flux de trésorerie estimatifs. La direction doit donc avoir recours à des estimations et à des hypothèses concernant notamment les pertes sur créances prévues, le taux de remboursement anticipé, le taux d'actualisation et d'autres facteurs qui influent sur la valeur des droits conservés. De même, la valeur des droits conservés doit être réévaluée périodiquement par la suite. L'utilisation d'estimations et d'hypothèses différentes pourrait avoir une incidence importante sur les résultats.

La note 6 afférente aux états financiers consolidés, présente une analyse de sensibilité de la juste valeur actuelle des droits conservés à des changements défavorables immédiats de 10 % et 20 % dans les hypothèses clés. La section « Arrangements hors bilan », à la page 36 du présent Rapport annuel, fournit également de plus amples informations sur ces transactions.

Le solde des droits conservés des prêts hypothécaires titrisés s'élevait à 89 millions \$ au 31 octobre 2008.

Cette estimation comptable critique touche principalement le secteur Autres.

## INCIDENCE DE L'ADOPTION DE NOUVELLES NORMES COMPTABLES EN 2008

### NOUVELLES NORMES COMPTABLES

#### RELATIVEMENT AUX INSTRUMENTS FINANCIERS

Le 1<sup>er</sup> décembre 2006, l'Institut canadien des comptables agréés (ICCA) a publié trois nouvelles normes comptables : le chapitre 1535, *Informations à fournir concernant le capital*; le chapitre 3862, *Instruments financiers – informations à fournir*; le chapitre 3863, *Instruments financiers – présentation*. La Banque a adopté ces normes sur la divulgation le 1<sup>er</sup> novembre 2007. L'adoption de ces nouvelles normes comptables n'a pas eu d'incidence sur la comptabilisation ou l'évaluation des instruments financiers ou du capital.

Le chapitre 1535 détaille les informations à fournir relativement (i) aux objectifs, politiques et processus de gestion du capital, (ii) à certaines données quantitatives sur les éléments inclus dans la gestion du capital, et (iii) à la conformité aux exigences réglementaires relatives au capital et les conséquences de défaut à ces exigences.

Les chapitres 3862 et 3863 remplacent le chapitre 3861, *Instruments financiers – informations à fournir et présentation*, et détaillent l'ensemble des obligations d'information et des règles de présentation applicables aux instruments financiers.

Ces nouvelles normes exigent davantage d'informations sur la nature et l'étendue des risques découlant des instruments financiers auxquels la Banque est exposée et sur la façon dont elle gère ces risques.

#### AMENDEMENTS POUR AUTORISER LE RECLASSEMENT D'ACTIFS FINANCIERS DANS DES SITUATIONS CIRCONSCRITES

Le 17 octobre 2008, l'ICCA a rendu publiques des modifications au chapitre 3855, *Instruments financiers – Comptabilisation et évaluation*, et au chapitre 3862, *Instruments financiers – informations à fournir*. Essentiellement, ces modifications autorisent le reclassement d'instruments financiers dans des situations très circonscrites, soit de la catégorie « détenus à des fins de transaction » à la catégorie « disponibles à la vente » ou à la catégorie « détenus jusqu'à leur échéance ». Ces modifications s'appliquent pour des reclassements effectués le ou après le 1<sup>er</sup> juillet 2008 mais uniquement pour des périodes pour lesquelles les états financiers annuels ou intermédiaires n'ont pas déjà été publiés. Ces modifications imposent de nombreuses obligations d'information. Étant donné que la Banque ne s'est pas prévaluée de cette option, les modifications n'ont eu aucune incidence sur les états financiers.

## MODIFICATIONS DE CONVENTIONS COMPTABLES À VENIR

### ÉCARTS D'ACQUISITION ET ACTIFS INCORPORELS

En novembre 2007, le Conseil des normes comptables (CNC) du Canada a approuvé le nouveau chapitre 3064, *Écarts d'acquisition et actifs incorporels*, qui remplace le chapitre 3062, *Écarts d'acquisition et autres actifs incorporels* et le chapitre 3450, *Frais de recherche et de développement*. Le nouveau chapitre 3064 précise les critères de comptabilisation d'un actif incorporel développé à l'interne. Le CNC a également approuvé les modifications à apporter au chapitre 1000, *Fondements conceptuels des états financiers*, et à la note d'orientation concernant la comptabilité NOC-11, *Entreprises en phase de démarrage*. Ces modifications visaient à en assurer la cohérence avec le chapitre 3064. De plus, le CPN-27, Produits et charges au cours de la période de pré-exploitation, ne s'appliquera plus aux entités qui ont adopté le chapitre 3064. Ces modifications, dont l'adoption est rétrospective avec retraitement des périodes comparatives, s'appliqueront à la Banque à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2008. La Banque anticipe que l'adoption du chapitre 3064 n'aura pas d'incidence significative sur les états financiers consolidés.

### NORMES INTERNATIONALES D'INFORMATION FINANCIÈRE

Au mois de janvier 2006, le Conseil des normes comptables (CNC) du Canada a dévoilé un nouveau plan stratégique en vertu duquel les normes d'information financière des sociétés ouvertes canadiennes devrait basculer vers un ensemble unique de normes reconnues mondialement, à savoir les Normes internationales d'information financière (International Financial Reporting Standards – IFRS). Selon le plan du CNC, ce nouvel ensemble de normes entrera en vigueur pour les exercices financiers débutant le ou après le 1<sup>er</sup> janvier 2011, soit pour l'exercice financier se terminant le 31 octobre 2012 en ce qui concerne la Banque. Une analyse des conséquences, du point de vue comptable, de ce passage aux IFRS est présentement en cours et un calendrier a été préparé afin d'en évaluer l'incidence sur la divulgation financière, les systèmes d'information et les contrôles internes.